



De sa maison de Colombey-les-deux-Églises, quelques minutes après minuit, par le moyen d'un communiqué, le général de Gaulle a annoncé sa démission. Comme en 1946, il a "quitté la barre en silence" (Mémoires de guerre). (Téléphoto AP)

Depuis trente ans qu'il est entré dans l'histoire...

PARIS (AFP) — Depuis trente ans qu'il est entré dans l'histoire, le général de Gaulle par ses gestes, le verbe ou la plume en a lui-même fait les moments les plus significatifs, que ce soit dans l'épreuve, le drame ou la gloire.

Le 17 juin 1940, abandonnant la France envahie, il prend l'avion pour Londres, d'où il lance le 18 juin l'appel historique.

A 50 ans, Charles de Gaulle dissident, va se trouver bientôt condamné à mort pour rébellion par ceux-là mêmes qu'il n'avait pu convaincre que la guerre moderne serait une guerre de mouvement et non plus une guerre de défense.

Alors commence pour le rebelle de Londres une époque politique et militaire qui culmine, après les vicissitudes de la guerre et les débarquements alliés, en août 1944, dans Paris libéré.

Le 26 août, des centaines de milliers de Parisiens envahissent les Champs-Élysées. Ils n'ont d'yeux que pour de Gaulle qui descend l'avenue triomphale entouré de Leclerc, Koenig, Juin, Bidault et Parodi. Sous la voûte de l'Arc de Triomphe flotte l'immense drapeau tricolore retrouvé.

Après 17 mois à peine à la tête du gouvernement provisoire, de Gaulle, que menace ce qu'il appelle déjà "le régime des partis", décide de "quitter la barre en silence sans s'en prendre à personne ni en public ni en privé". "Je jugeai, écrit-il dans ses mémoires, que mon silence serait plus lourd que tout, que les esprits réfléchis comprendraient pourquoi j'étais parti et que les autres seraient tôt ou tard éclairés par les événements".

De Gaulle redevenu citoyen fait croquer et développe publiquement ses idées sur les institutions qu'il souhaite pour la France.

Après six ans de lutte politique à la tête du rassemblement du peuple français, fondé en 1947, de Gaulle reconnaît "sans ambages" que l'effort "n'a pu jusqu'ici aboutir". Le 6 mai 1953, il dénonce une fois de plus "les vieilles divisions" dans lesquelles "la nation, faute d'être conduite, retombe". Le succès des partis, vitupère-t-il, "s'accompagne du recul de la France sur tous les terrains". Il rend leur liberté aux compagnons du R.P.F. puis il prophétise: "Le regroupement peut venir d'un sursaut de l'opinion qui sous l'emprise de l'inquiétude amènerait les Français à s'unir".

Après cette "faillite des illusions" et pour "préparer le recours", il fait cette fois-ci retraite et, dans la solitude hautaine de Colombey, se reti-



C'est M. Alain Poher, président du Sénat, qui, conformément à la constitution, assurera l'intérim, jusqu'à l'élection d'un nouveau président de la République. (Téléphoto AP)

re pour écrire ses mémoires et suivre à plus de 200 kilomètres de Paris en observatoire sarcastique et impitoyable les secousses de la politique française.

"L'inquiétude et le sursaut" ne saisissent la France que cinq ans plus tard. Le 13 mai 1958, Alger en rébellion contre la métropole, porte indirectement de Gaulle au pouvoir.

Investi par l'Assemblée nationale le 2 juin en qualité de président du Conseil, il réforme la constitution et énonce les trois principes qui, selon lui, doivent être la base du régime républicain:

- Le suffrage universel est la source de tout pouvoir.

Voir page 2: Depuis 30 ans



Quels seront les candidats à la succession du général de Gaulle? Du côté gaulliste, presque une certitude: M. Georges Pompidou. Nos informations, à la page 14. (Téléphoto AP)

Vers une amélioration des rapports Ottawa-Paris?

OTTAWA (DNC) — Comme toutes les capitales du monde, Ottawa s'inquiète de la retraite du général de Gaulle, mais seulement dans la mesure où elle pourrait plonger la France dans l'instabilité et entraîner ainsi pour l'Europe des conséquences sérieuses.

Mais évidemment, les principales questions qu'on se pose ont trait à ce que seront les relations bilatérales avec la France après le général.

Le départ du général peut-il à la longue modifier la politique interne du Québec, par conséquent tout l'ensemble des relations de la province avec Ottawa?

La politique du général à l'égard du Québec, survivra-t-elle à celui qui l'avait formulée de façon si dramatique tout long du Chemin du Roy?

Voilà les questions qu'on se pose.

Comme tout le monde, les gouvernements veulent voir leurs rêves devenir réalité.

Aussi pense-t-on ici qu'il peut y avoir après le général une amélioration très nette des relations entre le Canada et la France. C'est d'ailleurs ce qu'on a toujours dit en prétendant que la France, ré-

la météo

Pluie intermittente. Frais. Minimum la nuit dernière et maximum aujourd'hui: 40 et 50.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fête du jour: saint Paul de la Croix

VOL. LX - NO 98

Montréal, lundi, 28 avril 1969

10 CENTS

Le NON l'emporte au référendum

De Gaulle démissionne

● Couve de Murville: un événement dont la gravité va très vite apparaître à tous

PARIS (d'après l'AFP) — "Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet lundi à midi."

C'est par ces simples mots que le général de Gaulle, tirant les conséquences du rejet des propositions soumises hier à référendum à la population française, a annoncé sa démission un peu avant minuit. Le chef de l'Etat français avait suivi le déroulement du dépouillement du scrutin de sa résidence de Colombey-les-Deux-Églises, mais le communiqué a été diffusé du palais de l'Élysée, que va occuper dans quelques heures M. Alain Poher, le président du Sénat. Ce dernier, partisan du "non", va conformément à la constitution assurer l'intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau président de la République. Le premier tour de scrutin de l'élection présidentielle doit avoir lieu entre le vingtième et le 35e jour qui suit la démission du chef de l'Etat.

Dès le début de la soirée, il était clair que les Français avaient rejeté les réformes que leur avait soumises le général de Gaulle. Ces réformes prévoyaient une décentralisation administrative plus grande (création de 21 régions) et une modification du sénat qui perdait son pouvoir législatif.

Le général de Gaulle, qui attachait une grande importance à ces réformes, avait estimé nécessaire de les faire approuver, ou rejeter, par l'ensemble du corps électoral. Il avait également tenu à lier son avenir politique au résultat du référendum pour bien en marquer l'importance.

Les résultats définitifs ne seront connus que dans la journée de lundi mais les derniers chiffres indiquaient hier soir que le "non" avait recueilli environ 53% du suffrage exprime.

M. Maurice Couve de Murville, premier ministre, avait reconnu le premier le succès des partisans du "non" dans une déclaration à la presse.

"Le gouvernement dont j'ai l'honneur d'être premier ministre assure pour le moment la continuité des pouvoirs publics conformément à la constitution. Il fera naturellement son devoir".

"Le peuple français, aurait-il ajouté, dans sa majorité, s'est prononcé contre les réformes qui lui étaient proposées, avec toutes les conséquences politiques que ce refus entraîne, conséquences qui étaient clairement annoncées".

"C'est un événement dont la gravité va très vite apparaître à tous en France et dans le monde."

"A partir de demain, une nouvelle page est tournée dans notre histoire. Le général de Gaulle était au centre de notre vie politique et nationale, rétablissant la paix, restaurant l'Etat, affirmant la stabilité du pouvoir. Nous lui restons pour notre part fidèles, certains que ce qu'il a fait et construit est assuré de la durée, certains aussi que c'est dans cette ligne que se trouve le seul avenir politique de la France."

"Va commencer maintenant pour tous les Français une période difficile, peut-être une période de troubles, au cours de laquelle le pays va être appelé à se prononcer sur son avenir."

"Le gouvernement dont j'ai l'honneur d'être le premier ministre assure pour le moment et pour sa part, la continuité des pouvoirs publics conformément à la constitution."

Pour gagner le référendum, le général de Gaulle avait besoin des voix de Français non gaullistes. Il ne les a pas eues. Telle est la conclusion qui ressort d'un premier examen des chiffres.

Depuis 1958, le chef de l'Etat avait déjà soumis quatre référendums aux Français. Il obtint successivement de larges majorités de 79, 75, 90 et 81%. A chaque occasion, une fraction importante de citoyens non-gaullistes s'étaient prononcés pour le "oui" en fonction même de l'objet de la consultation (vote sur la constitution de 1958, autodétermination et paix en Algérie, projet de loi introduisant l'élection du président de la République au suffrage universel). En outre, ces référendums ont tous eu lieu pendant la première période de la Ve République, c'est-à-dire entre 1958 et 1962.

Mais, lorsqu'en 1965, le général de Gaulle se présenta devant les électeurs pour se faire réélire président de la République, il n'obtint au premier tour que 43,7% des suffrages. Et lorsque en juin dernier les gaullistes emportèrent un véritable triomphe aux élections législatives, ils n'avaient cependant totalisé toujours au premier tour, que 44% des suffrages.

Or, dans la bataille référendaire, le général de Gaulle

Voir page 2: De Gaulle démissionne

Page 4: Claude Ryan commente en éditorial le NON des Français à de Gaulle.

Force, autorité, stabilité

Cardinal confirme son entrée dans la course au leadership

par Normand Lépine

C'est maintenant officiel. Jean-Guy Cardinal sera candidat à la direction de l'Union nationale lors du Congrès du parti qui se déroulera à Québec les 19, 20 et 21 juin prochain. Le vice-président du Conseil exécutif a en effet annoncé sa volonté d'accéder au leadership de l'UN hier après-midi au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée en présence d'environ 250 partisans enthousiastes à Saint-Liboire dans le comté de Bagot.

L'aspirant à la direction de l'UN est venu rencontrer la presse et ses partisans dans la salle de réception d'un restaurant situé au bordure de la route transcanadienne qui mène directement à Québec.

M. Cardinal a expliqué qu'il avait choisi le comté de Bagot pour annoncer sa candidature parce que, dit-il, "j'ai cru bon de venir donner ma réponse dans ce comté de Bagot qui m'a donné une éclatante victoire le 4 décembre 1968."

Après avoir exposé sa conception d'un congrès de nomination d'un parti politique qui, a-t-il dit, n'est pas une guerre mais un "acte démocratique" et même un "plebiscite", M. Cardinal a expliqué que le prochain congrès de l'Union nationale "a été réclamé par le chef intérimaire de l'Union nationale qui avait été choisi temporairement par les députés lors du décès de M. Daniel Johnson."

"En convoquant le congrès de nomination, le chef intérimaire de l'Union nationale a lancé un défi à ses collègues et à lui-même annoncé sa candidature", a ajouté le ministre de l'éducation.

La population du Québec éprouve un sentiment d'insécurité depuis la maladie de feu Daniel Johnson, a dit M. Cardinal.

"Personnellement, étant en parfaite santé, jouissant d'une préparation universitaire, d'une préparation dans les affaires, dans l'administration publique et privée, et bénéficiant enfin d'appuis importants dans la population, je crois pouvoir offrir un choix", a déclaré M. Cardinal pour situer sa candidature dans le contexte politique actuel.

Les commentateurs, à poursuivre le candidat au leadership de l'UN, estiment qu'il y a eu un "ralentissement"

dans l'oeuvre entreprise par le parti: "ils réclament de la force, de l'autorité, de la stabilité."

Son programme

M. Cardinal a brièvement esquissé le programme d'action qu'il se propose de débattre et de soutenir si ses partisans lui accordent leur confiance. Expliquant qu'il faut que la population soit assurée d'une continuité dans la politique du parti, le ministre a dit qu'il reprendra en les précisant les thèmes majeurs qui ont permis à l'UN de prendre le pouvoir en 1966.

Contrairement à ce qu'on veut laisser croire dans certains milieux, l'idéologie de l'UN "ne se rapproche nullement" de celle du parti libéral, a-t-il dit. Au contraire, l'idéologie libérale est axée sur un fédéralisme centralisateur que nous avons toujours combattu, a expliqué le candidat.

Au chapitre des relations fédérales-provinciales, M. Cardinal s'est dit favorable à un dialogue, mais non un dialogue "qui ne ferait de nous que des auditeurs".

"A l'heure actuelle, a-t-il précisé, nous sommes dans une impasse et c'est se leurrer gravement et inquiéter la population que de lui laisser croire qu'on peut arriver à des solutions rapides en poursuivant les monologues avec le gouvernement central pendant encore deux ans, trois ans, ou plus."

"Personnellement, je ne rejette aucune option, même si j'estime que certaines d'entre elles ne collent pas à la réalité, et ne sont que des spéculations de l'esprit. Je n'ai donc pas de solution miracle à proposer. Mais il faudra dans les plus brefs délais trouver ensemble cette option."

Les réformes

Le candidat à la direction de l'UN a fait connaître à ses

Voir page 2: Cardinal

Après les prochaines élections

Lévesque compte diriger l'opposition

par Michel Roy

Au cours d'une conférence de presse qui marquait hier l'inauguration de la nouvelle permanence du Parti Québécois, rue Christophe-Colomb, M. René Lévesque a déclaré:

● Que son parti, grâce à ses 35.000 membres, à sa popularité accrue dans le Québec (dont témoignent, a-t-il dit, les résultats du sondage effectué par le Montreal Star et le Toronto Star) et aux efforts qu'il va déployer durant les prochains mois, est déjà assuré de constituer l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale au lendemain des prochaines élections;

● Que les résultats du sondage "fait avec soin" des deux grands quotidiens anglophones du pays confirment l'analyse que le PQ avait faite de la situation il y a environ deux mois; depuis lors toutefois, une partie des indices (20 p.c. d'après le sondage) est passée au PQ qui, selon M. Lévesque, peut maintenant tabler sur 25 ou même 30 pour cent des suffrages, contre 27 au parti libéral et 27 à l'Union nationale;

● Que l'ambivalence dont les personnes interrogées font preuve entre Ottawa et Québec révèle en définitive que "le pays est en train de devenir ingouvernable" et que "ce sont les Québécois qui l'ont rendu ingouvernable"; la démission de M. Paul Hellyer est à ses yeux symptomatique du malaise actuel; le ministre voulait "passer à l'action dans le domaine du logement", mais il en est empêché par la conception que se fait M. Trudeau du fédéralisme. "On refuse au Canada anglais la centralisation dont il a besoin, dit M. Lévesque, et on lui impose de force un amendement — le bicaméralisme — dont il n'a jamais voulu. C'est la négation du bon sens. Et pendant ce temps, le Québec se tamponne avec des statuts un peu plus ou un peu moins particuliers: c'est la solution de la lâcheté."

● Que la candidature de M. Jean-Guy Cardinal à la direction de l'Union nationale — annoncée à Saint-Liboire au

début de l'après-midi — va contribuer peut-être à regrouper les éléments nationalistes du parti ("de huit à douze députés, peut-être") jusqu'à juin, de sorte "qu'on entretiendra l'aile nationaliste de l'Union nationale dans l'illusion qu'il y aura des changements après..."

● Que le Parti Québécois

consentirait à faire partie d'un gouvernement de coalition si aucun des groupes n'obtenait la majorité absolue aux prochaines élections "à la condition que ce gouvernement accepte l'essentiel de notre programme"

● Que la montée de Claude Wagner dans l'opinion publique ne l'étonne pas: il existe

toujours un besoin de "law and order" dans la population et il est naturel qu'on se tourne par moments vers celui qui semble pouvoir le satisfaire. M. Wagner, dit-il encore, "a laissé Pierre Laporte s'user, il a vu que M. Gérin-Lajoie a été détruit par la tête du parti; il a vu

Voir page 2: René Lévesque

Bolivie

Le président Barrientos trouve la mort dans un accident d'hélicoptère

LA PAZ (AFP) — Le président René Barrientos a trouvé la mort hier dans un accident d'hélicoptère dans le département de Cochabamba.

Le vice-président Luis Adolfo Siles Salinas, qui a prêté serment en qualité de nouveau président de la Bolivie, a déclaré que les forces armées garantissaient la continuité constitutionnelle du pays.

Le président René Barrientos venait de s'adresser à un meeting de paysans à Arque, dans le département de Cochabamba. Peu après avoir quitté cette localité, l'appareil a heurté des câbles à haute tension et s'est écrasé en flammes à Moruno. Tous les efforts pour porter secours aux passagers se sont révélés inutiles. Deux

Voir page 2: Barrientos



René Barrientos

Air Canada

Rupture des négociations

OTTAWA (d'après CP) — Les négociations entre Air Canada et les représentants de l'Association internationale des mécaniciens ont été soudainement rompues hier soir et tout indiquait que la grève, déclenchée lundi dernier, serait longue.

Les négociateurs avaient repris leurs pourparlers à 8 h. 30, comme il avait été prévu, mais moins de 15 minutes plus tard les représentants patronaux quittaient la salle des négociations dans l'édifice du ministère fédéral du travail.

Interrogé par les reporters, le chef négociateur d'Air Ca-

nada a déclaré que tous les représentants de la société s'en retournaient à Montréal. Est-ce que cela signifie que la grève se prolongera indéfiniment? lui a-t-on demandé. "J'ai bien peur que oui", a-t-il répondu, tout en laissant entendre que les parties "après mûre réflexion" pourraient retourner à la table des négociations.

Plus tôt dans la journée, les médiateurs du gouvernement fédéral, MM. Bernard Wilson et William Kelly, avaient proposé un projet de règlement ("package deal") que les parties avaient d'a-

bord semblé accueillir favorablement. Réunis séparément, les négociateurs syndicaux et patronaux avaient alors soumis diverses modifications. Le contenu du projet de règlement n'a pas été dévoilé.

Air Canada estime ses pertes quotidiennes à \$580.000 depuis le début de la grève, alors que ses 108 appareils sont paralysés et qu'elle a dû mettre en congé sans solde tous les autres employés syndiqués non touchés par la grève (pilotes, hôtesses, etc.).

Voir page 2: Air Canada

suites de la première page

AIR CANADA

La grève, si elle se poursuivait encore une semaine, amènerait l'AIM à verser des secours de grève de \$25 par semaine aux grévistes.

Depuis le 21, plusieurs compagnies, dont la principale est CP Air, ont obtenu des permis temporaires pour pallier l'absence des appareils d'Air Canada. Le service des postes fonctionne par accords avec des compagnies de camionnage et de transport aérien, tant que le service de la compagnie de la couronne n'aura pas été rétabli.

L'aviation personnel de feu W. R. Hearst, magnat de la presse, a été transformé pour les besoins d'un service d'urgence en Ontario, ses propriétaires admettent que ce service est payant. Un député libéral, H. Harries (Edmonton-Strathcona) met en garde contre les monopoles concédés: "Nous ne devrions pas dépendre d'une seule ligne aérienne, fût-elle bonne ou mauvaise".

Le ministre Mackay n'a pas voulu s'engager aussi activement dans les négociations en cours que lors de la crise sur les manutentionnaires de céréales. Il laisse les parties discuter et prête les services de deux conciliateurs, toujours à l'affût des chances de règlement. Efforts qui n'ont pas encore abouti et qui permettent entre autres aux journalistes de regarder une partie de baseball à la télévision, dans les couloirs attenants aux salles réservées aux négociateurs.

Le syndicat a délégué une douzaine de négociateurs à Ottawa tandis qu'Air Canada maintient à ses six négociateurs, dont le chef est M. Eyre, directeur des relations industrielles de la compagnie.

RENÉ LÉVESQUE

Robert Bourassa s'exprimer le cou, peut-être prématurément. Ce qu'il fait était inévitable.

En révélant que le nombre des membres du PQ s'élève maintenant à 35,000 (dont 15,000 cotisants en règle), M. Lévesque a exprimé le vœu que les effectifs passeront à 40,000 ou 50,000 militants actifs. Ce sont, a-t-il dit, les "actionnaires du parti qui doivent cependant se préoccuper des actionnaires privilégiés, les Québécois".

"Par blocs de plus en plus importants, poursuit M. Lévesque, les Québécois sont en voie d'accepter l'idée de passer de s'accrocher aux vieilles structures." Evoquant la démission de M. Hellyer et les mutations qui se produisent dans le Québec, M. Lévesque a dit que "seul l'entourage immédiat de M. Trudeau demeure serein".

Environ 200 personnes participaient à la fête organisée pour souligner l'ouverture des nouveaux locaux du PQ. En quelques mois, une centaine de militants et de fournisseurs sympathisants ont complètement réaménagé un entrepôt désaffecté. On y trouve, au rez-de-chaussée, une grande salle de réunion que les membres pourront utiliser à loisir. Cette salle, a dit M. Lévesque, est le véritable "foyer" du Parti Québécois. Lors du pro-

ANNONCE

On n'a pas tous les jours 21 ans!



Cette dame a choisi le Reine Elizabeth pour fêter le 21e anniversaire de naissance de son fils. Elle voulait qu'il garde de cet événement un souvenir inoubliable. L'hôtel s'occupe de tout: salle, repas, rafraichissements. Donc, pas de souci.

Si vous devez organiser une partie, une assemblée, un déjeuner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous. Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets.

chain scrutin provincial, elle servira de grande centrale. "C'est ici, un jour, que l'on enregistrera les résultats des élections qui indiqueront que le peuple du Québec a décidé de passer à l'âge adulte. Alors commencent les printemps du Québec et toute ma vie publique n'aura pas été inutile s'il m'est donné d'y assister."

Au cours de la réunion, le vice-président du parti, M. Gilles Grégoire, a lancé son dernier livre, "Aventure à Ottawa". Il a annoncé que les dirigeants du PQ, accompagnés d'un grand nombre de membres, feront à la mi-juin, le tour du lac Saint-Jean à la manière d'une caravane de campeurs.

A la mi-mai, le PQ organise en outre un colloque sur l'agriculture pour connaître le sentiment réel des cultivateurs et les réponses qu'ils proposent d'apporter à leurs problèmes.

BARRIENTOS

autres personnes ont également péri dans l'aide de camp du général Barrientos.

Après avoir appris l'accident, le vice-président, M. Adolfo Siles Salinas qui se trouvait à La Paz s'est rendu au palais gouvernemental, où il a prêté serment, a indiqué la radio bolivienne.

Au cours du meeting paysan à Arque, le général Barrientos avait dénoncé les dangers du communisme, de l'extrémisme et du conservatisme. Il avait lancé un appel à l'union de tous les Boliviens pour sortir le pays du sous-développement. La dépouille du président, transportée par terre à Cochabamba, sera ensuite ramenée par avion à La Paz.

Lorsque le vice-président Adolfo Siles Salinas s'est présenté au Palais, il y a eu un moment d'hésitation, a indiqué la radio bolivienne. On l'a enfin autorisé à entrer tandis que les chefs des diverses régions militaires se réunissaient pour délibérer. Ils ont décidé de garantir l'ordre constitutionnel et d'apporter leur soutien à M. Siles Salinas qui a prêté serment.

Pendant ce temps les forces armées s'assuraient le contrôle de La Paz et interdisaient les accès à la place Murillo où se trouve le palais.

D'autre part, M. Walter Morales, chef de la maison militaire de la présidence, a envoyé un câble urgent au général Alfredo Ovando, commandant en chef des forces armées qui est actuellement à Washington, a annoncé la radio.

Les forces armées, déclare le message, demandent le retour urgent en Bolivie du général Ovando.

Militant de longue date du "Mouvement national révolutionnaire", le général René Barrientos Ortuño était parvenu au pouvoir en novembre 1964 à la faveur des luttes intestines qui paralysaient alors la révolution nationaliste bolivienne.

Né en 1919 dans une famille provinciale de Cochabamba, il fait ses études au collège militaire en La Paz. Sous-lieutenant en 1942, il fait des stages de perfectionnement aux États-Unis, où il obtient son brevet de pilote, puis en Italie.

De retour en Bolivie, il devient commandant de l'École de l'air. En 1952, il fait partie des jeunes officiers auxquels la révolution triomphante de M. Paz Estenssoro s'adresse pour reconstituer une nouvelle armée bolivienne plus proche du peuple. Cependant le gouvernement Estenssoro se heurte de plus en plus à l'opposition du puissant syndicat des mineurs, dirigé par Juan Lechin, lui-même vice-président de la République. En mai 1964, le général Barrientos, alors commandant en chef de l'aviation bolivienne est appelé à remplacer Juan Lechin à la vice-présidence. Mais quelques mois plus tard, à la tête d'une junte militaire, il renverse M. Paz Estenssoro, accusé de vouloir "noyer l'opposition populaire dans le sang" (novembre 1964). Il a cette fois l'appui de M. Juan Lechin et des milieux universitaires et syndicaux. A la junte, il doit tenir tête aux militaires de droite, comme le général Candia, chef de l'armée puis bientôt il réprime à son tour durement l'agitation des mineurs. Il abandonne alors la junte et fait campagne pour la présidence: il est élu le 3 juillet 1966 par une large majorité avec l'appui des classes moyennes et d'une large part de la paysannerie. Il mène alors une politique de redressement économique fondée sur l'appel à l'aide américaine et aux capitaux étrangers. Il lutte ensuite contre les guérillas d'inspiration cubaine.

Dans cette situation politique troublée, la vie du général Barrientos est continuellement menacée et il échappe à six tentatives d'assassins. En juillet 1968, il forme un cabinet entièrement militaire mais ne peut faire face à l'opposition croissante, des milieux universitaires notamment, qu'en se faisant attribuer des "pouvoirs extraordinaires" par les partis de la coalition gouvernementale. A la suite d'une tentative de coup d'Etat, il remanie son cabinet en octobre suivant. Enfin en mars dernier, le général Bar-

DE GAULLE DÉMISSIONNE

n'avait trouvé, en dehors des gaullistes, aucun allié. Pour des motifs, soit politiques, soit techniques, tous les leaders de l'opposition traditionnelle avaient donné pour consigne de voter "non", à la très grande majorité des notables locaux et des syndicats.

Bien plus, le partenaire des gaullistes dans la majorité parlementaire, Valéry Giscard d'Estaing, s'était prononcé avec solennité contre le "oui" entraînant avec lui plus de la moitié de l'électorat des indépendants.

Enfin, depuis qu'en janvier dernier l'ancien premier ministre, Georges Pompidou, avait annoncé qu'il serait candidat, le jour venu, à la succession du général de Gaulle, certains Français qui votaient jusqu'alors pour le chef de l'Etat par crainte de l'avenir, ont pu avoir l'impression qu'une succession gaulliste au général de Gaulle était assurée. Et les appels de M. Pompidou en faveur du "oui" n'ont sans doute pas complètement fait disparaître cette opinion.

Dernier point: les sondages pré-électorales indiquaient qu'un ensemble important de jeunes électeurs avait l'intention de voter "non".

L'ensemble de ces éléments permet de comprendre comment le référendum sur la réforme des régions et du Sénat a pu être repoussé alors qu'il y a 8 jours encore, 53% des Français s'estimaient satisfaits d'avoir le général de Gaulle comme président de la République.

Réaction des hommes politiques

M. François Mitterrand a déclaré hier soir que "la victoire du "non" crée de nouvelles responsabilités à ceux qui ont demandé au Français de relever le défi du référendum". "Je voudrais préciser à cet égard que ces responsabilités commandent tout le sang-froid, la sérénité et la vigilance face aux provocations possibles".

En parlant de responsabilités, a poursuivi le leader de la Fédération de la gauche, je pense tout d'abord aux responsabilités de la gauche qui a apporté le gros des suffrages en faveur du "non". Pour qu'elle reste fidèle à elle-même, il faut que la gauche ne cède jamais à l'esprit de revanche contre ceux qui l'ont tant et si injustement attaquée. Il faut surtout qu'elle sache s'unir pour demain, dans la clarté et l'honnêteté de ses choix. Ce qui a été le 27 avril un réflexe de sauvegarde se transformera ainsi et seulement de cette manière en victoire des forces qui luttent pour la réconciliation des gauches".

M. Waldeck-Rochet, secrétaire général du Parti communiste, a estimé quant à lui, que "cette victoire témoigne avant tout de la profonde volonté de changement démocratique qui se forme dans notre peuple".

"En votant non, a-t-il dit, notre peuple a manifesté avec éclat sa volonté d'un changement complet d'orientation politique. Devant cette volonté aucun replâtrage ne serait admissible. En rejetant le pouvoir personnel, les travailleurs, la nation, ont exprimé en même temps leur refus de tout pouvoir réactionnaire, de toute tentative de continuer la même politique sous des couches différentes".

M. Waldeck-Rochet a poursuivi: "Dans l'immédiat, il importe de faire échec à toute tentative de continuer, au mépris de la souveraineté populaire, la politique du grand capital. La crise politique ouverte ne peut être surmontée dans le respect des principes démocratiques que par une solide alliance des forces ouvrières et démocratiques, base du rassemblement de toutes les énergies nationales".

"Le parti communiste français réaffirme solennellement sa volonté de tout faire pour contribuer à l'entente des partis de gauche et des grandes organisations syndicales et professionnelles sur un programme clair et défini d'un commun accord, sans compromission aucune avec la droite".

M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré qu'il fera une déclaration à la radio et à la presse cet après-midi.

M. Raymond Mondon, président du groupe des républicains indépendants à l'Assemblée nationale et partisan du "oui", a déclaré pour sa part:

"Il est certain que la position de M. Valéry Giscard d'Estaing a pu peser sur la décision de certains électeurs (...). Le mécontentement des milieux commerçants et artisans a dû également influencer le scrutin. D'autre part, on constate dans toute l'histoire de France une certaine "usure" de tous les hommes politiques. En ce qui concerne l'avenir, je ne veux faire aucune prophétie. Le bureau du groupe des républicains indépendants se réunira mardi matin. Nous discuterons et réglerons certains problèmes car il est nécessaire d'envisager l'avenir".

De son côté l'ancien ministre M. Alexandre Sanguinetti, député, président de la défense nationale à l'Assemblée, a estimé:

"C'est notre première défaite depuis 11 ans. Elle va nous permettre d'affronter les élections présidentielles avec un esprit de vainqueur. Cette bataille perdue aujourd'hui est celle des anciens et des modernes. Les médiocres se retournent contre le général de Gaulle, un homme qui leur a été infiniment supérieur depuis 30 ans. On vient de nous donner une base de départ pour de nouvelles victoires".

rientos révélait à la presse qu'un nouvel attentat contre sa personne venait d'être déjoué.

Continuant de s'appuyer sur les paysans, bénéficiaires de la réforme agraire, et sur certaines tribus indiennes — dont il connaît plusieurs dialectes — le général Barrientos avait annoncé récemment la fondation d'un nouveau parti de la révolution bolivienne d'inspiration démocrate-chrétienne, qui s'opposerait à tous les extrémismes, de droite ou de gauche.

UN COMITÉ

Suite de la page 3

Une vraie planification de l'industrie a été réclamée par le même syndicaliste qui veut voir se transformer le comité conjoint de la construction pour le rendre plus actif dans l'application de la convention. Pour M. Perciballi, il faudrait en finir avec ces syndicats de "castes" où les Nord-Américains se réservent les métiers les mieux rémunérés et laissent aux immigrants les "métiers généraux".

Sur ce dernier point, l'un des invités, Michel Chartrand, président du conseil central des syndicats nationaux (Montreal) a un autre point de vue: s'il n'y a de la place que pour 500 électriciens, ceux-ci font bien de fermer leur métier au trop-plein de main-d'œuvre car c'est sept jours par semaine et 52 semaines par année que les "bambini" doivent manger (applaudissements).

M. Chartrand, l'important c'est la solidarité syndicale et la solidarité des travailleurs face à la "dictature économique". Si le changement radical et rapide qui s'appelle révolution est voulu par les travailleurs, c'est ce qu'il faudra faire mais "c'est à vous de dire si vous êtes satisfaits du régime ou non vives". M. Chartrand trouve absurde que la police cueille des chômeurs venus revendiquer un emploi à la Place Radio-Canada, la semaine dernière.

L'assemblée a observé une minute de silence pour rendre hommage aux ouvriers italiens

Cardinal confirme sa candidature

Suite de la première page

auditeurs son orientation, qui sera axée sur les réformes suivantes:

- réorganisation de fond en comble du système gouvernemental;
- révision de tout le système de représentation du peuple à l'Assemblée nationale, une telle réforme allant beaucoup plus loin qu'une simple révision de la carte électorale, a précisé M. Cardinal;
- restauration de l'autorité et du pouvoir législatif sur l'appareil gouvernemental;
- rédaction dans les plus brefs délais d'une constitution interne du Québec;
- adaptation de l'économie du Québec aux modes et aux structures qu'impose la transformation rapide de la société;
- réforme agraire: l'agriculture doit devenir une industrie, et pas une seule parcelle du sol arable du Québec ne doit être laissée en jachère... a-t-il dit.

L'UN est le parti des Québécois...

Le parti, a dit M. Cardinal, c'est la pierre de touche de la population, c'est le moyen de contact avec les élus. L'aspirant à la direction de l'UN envisage alors des réformes: "il faudra... une décentralisation de l'organisation du parti afin que ne soit pas représentés uniquement les intérêts des petites coteries".

Il y a de la place pour toutes les options au sein de l'UN, a dit M. Cardinal. L'Union nationale est un parti strictement québécois. "C'est véritablement le parti des Québécois..." Quelle que soit leur idéologie, souverainistes, nationalistes, fédéralistes, quelle que soit leur origi-

ne ethnique, tous les Québécois trouveront leur place au sein de l'UN, a-t-il déclaré.

Ses appuis...

Interrogés par les journalistes sur les appuis au sein du gouvernement sur lesquels il comptait, dans sa campagne pour le leadership, M. Cardinal a répondu qu'il avait demandé à ses collègues députés et ministres, de ne pas l'accompagner à cette conférence de presse afin de les laisser davantage libres de choisir. (On pouvait cependant remarquer dans la salle un fort contingent de partisans venus tout droit, par autobus, de Chicoutimi, château-fort du ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay...)

S'il est élu chef du parti, M. Cardinal entend faire confirmer sa fonction par la population; c'est pourquoi, a-t-il dit, la première décision que j'aurai à prendre sera de fixer une date pour des élections provinciales.

Répondant en anglais à une question d'un journaliste, M. Cardinal a dit que M. Bertrand a été un "excellent second", mais qu'il semble avoir assumé avec difficulté la direction du parti.

M. Cardinal a terminé sa déclaration en expliquant que maintenant les militants de l'Union nationale sont en mesure de faire savoir qui, parmi les candidats en lice, leur paraît "le plus apte à mener avec autorité, sans défaillance, avec sécurité et stabilité la politique du parti et qui, enfin, est le plus apte à réaliser notre programme".

A date, trois membres du parti ont officiellement posé leur candidature à la direction de l'UN. Ce sont, le premier ministre lui-même M. Jean-Jacques Bertrand, le député de Maisonneuve, M. André Léveillé et, depuis hier, le ministre de l'éducation et vice-président du Conseil exécutif, M. Jean-Guy Cardinal.

Et les enseignants ?

Adressez-vous à M. Masse...

En réponse aux questions des journalistes hier après-midi à Saint-Liboire sur la crise qui se vit présentement chez les enseignants du Québec, M. Cardinal a dénoncé ceux qui font retomber sur la tête du ministre de l'éducation l'impression dans laquelle sembleraient se trouver les négociations entre le gouvernement et les enseignants.

Le domaine des négociations en vue de la signature d'une convention collective relève du ministre

d'Etat affecté à la fonction publique, soit M. Marcel Masse, a expliqué le nouveau candidat au leadership de l'UN. "Je reçois des lettres et des télégrammes à chaque jour relativement au conflit qui oppose le gouvernement et les enseignants; or ce n'est pas la bonne adresse".

Il faut faire une distinction entre l'éducation et l'administration de ce secteur, a-t-il expliqué. Quant à moi, je peux vous dire que la réforme de l'éducation est toujours en marche, a dit le ministre de l'éducation.

C'est ainsi, a dit M. Cardinal, qu'on a cherché à "brouiller les cartes" en faisant retomber sur les épaules du ministre de l'éducation un domaine qui ne tombe pas sous sa juridiction.

Interrogé sur l'épineux problème des commissions scolaires au Québec, le ministre de l'éducation a affirmé qu'il y avait beaucoup trop de commissions scolaires dans la province

pour assurer un contrôle efficace.

Il a laissé entendre qu'il faudra éventuellement suivre l'exemple de l'Ontario qui a réduit à 100 le nombre des commissions scolaires.

En outre, M. Cardinal estime qu'il n'y a aucune raison pour que les propriétaires soient les seuls à supporter, selon le régime fiscal actuel, les coûts de l'éducation. C'est l'affaire de tout le monde.

DEPUIS 30 ANS

- Les pouvoirs législatif et exécutif doivent être effectivement séparés.
- Le gouvernement doit être responsable devant le Parlement.

Quelques mois plus tard, il fait approuver la constitution de la Vème République dont la clé de voûte est l'institution d'un président de la République désigné par la raison et le sentiment des Français pour être le chef de l'Etat et le guide de la France".

"La constitution, dit-il dans une conférence de presse, le 20 septembre 1958, confère au chef de l'Etat la charge insigne du destin de la France".

Cette constitution, il la complète quatre ans plus tard en faisant adopter, le 28 octobre 1962, par référendum, le principe de l'élection du président au suffrage universel.

Entre-temps, de Gaulle avait terminé la guerre d'Algérie, eu raison, en janvier 1960, des barrières de Lagailarde, puis plus tard, du "quartier de généraux en retraite" qui, le 22 avril 1961, s'était insurgé à Alger. Ce jour-là, tandis que la France s'attend à voir débarquer à Paris les parachutistes, de Gaulle condamnait le pronunciamiento: "Leur entreprise conduit tout droit au désastre national".

"Les Algériens auront le libre choix de leur destin", avait promis solennellement de Gaulle, en uniforme, devant les caméras de la télévision, dès le 29 janvier 1960. "Ils diront ce qu'ils veulent. Cela ne leur sera pas dicté". Ainsi en fut-il, en dépit des vents et des marées contraires.

En décembre 1965, les attentats auxquel les général a échappé miraculeusement pendant la période difficile de la lutte algérienne sont déjà loin, de Gaulle, arrivé au terme de son premier septennat, sollicite, à 75 ans une nouvelle investiture, cette fois-ci au suffrage universel.

Mais à la surprise générale, la contestation est sévère. De Gaulle, en ballottage, est contraint de reprendre la politique à bras le corps et, pour

NIGÉRIA

Suite de la page 7

tion". Son utilisation dans les foyers domestiques devait être tentée en 1967, à des prix inférieurs à ceux qui sont pratiqués pour les gaz en bouteilles. Notons enfin que le projet de liquéfaction des gaz à Bonny envisagé par un consortium international, la "Consh International Methane", aurait été retardé jusqu'à la délimitation des réserves de gaz en mer du Nord.

Si on ne peut dans l'état actuel des choses regarder de l'issue de la guerre, il apparaît en tout cas que la position de la Nigéria sur le marché international de l'énergie se renforce chaque année davantage.

(1) Le capital de la "Pétroleum Refining Cy of Nigéria" est détenu à raison de 50% par le Gt. fédéral et local, l'autre moitié étant répartie par parts égales entre la Shell et la B.P.

trionpher de François Mitterrand, se lance dans une série d'entretiens télévisés.

Le 19 décembre, il est élu avec 55,20% des suffrages. C'est alors qu'il déclare: "La République nouvelle se trouve décidément confirmée vis-à-vis de la nation et vis-à-vis du monde. Partant de là, elle va développer avec une ardeur redoublée, au service de la France et au profit de tous les Français, son oeuvre de progrès, d'indépendance et de paix".

Le régime est confirmé, mais la France bientôt s'agitée travaillée par des ferment politiques, économiques, sociaux. Le septennat n'est pas à mi-course que le drame éclate. En mai 1968 drapeaux rouges et drapeaux noirs fleurissent dans tous les quartiers de Paris. L'Etat vacille. Le général de Gaulle, qu'une vague de tristesse a failli entraîner au loin, semble désespéré. Soudain en 48 heures, par un coup de maître qui stupéfie ses adversaires et galvanise ses partisans, il ressaisit la barre:

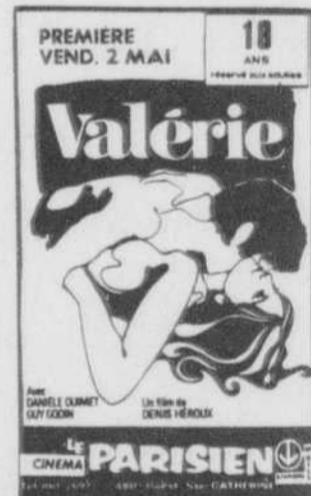
"Déteneur de la légitimité nationale et républicaine", il annonce à la radio le 30 mai en quelques phrases tranchantes comme l'épée ses décisions: "Je ne me retirerai pas."

Fort de la légalité, de Gaulle et son gouvernement gagnent la bataille des grèves et des défilés.

— La réforme, oui, la chien-lit, non.

L'ordre rétabli, les élections gagnées au-delà de tout pronostic, le premier ministre remplacé, de Gaulle entend faire la seule révolution qu'il envisage pour la France, celle de la participation.

Sur cette route difficile qui conduit au référendum de cette année, les écueils ne manquent pas. En novembre



VIENT DE PARAÎTRE LIVRES ET AUTEURS CANADIENS 1968

175 comptes rendus de meilleurs livres de l'année, préparés par des professeurs d'université et des critiques littéraires reconnus. Roman, théâtre, poésie, littérature de jeunesse, essais, c'est un tour d'horizon complet que vous propose LIVRES ET AUTEURS CANADIENS 1968.

De plus, Livres et Auteurs vous offre cette année les études suivantes:

- Yves Thériault ou la lutte de l'homme contre les puissances obscures par Renald Bérubé
- Robert de Roquebrune aux yeux du souvenir par Paulette Collet
- Fragments de journal pour servir d'introduction à l'oeuvre de Paul-Marie Lapointe par G. André Vachon
- Marie-Claire Blais telle qu'en elle-même par Pierre Châtillon
- Le langage des cousins de "Séraphin" par Adrien Thério
- Relecture de "La Forêt" de Georges Bugnet par Jean Papan
- Sept ans de production historique au Canada français (1961-1968) par Pierre Savard

Enfin, des articles et des renseignements de toutes sortes sur la vie littéraire au Québec.

Une bibliographie complète des publications québécoises en 1968.

LIVRES ET AUTEURS CANADIENS 1968

est dirigé par Adrien Thério, Guy Robert, Normand Leroux, Pierre Savard et Odette Leroux.

Un livre de 268 pages, grand format, illustré.

En vente partout au prix de \$3. S'adresser également à

Agence de distribution populaire

1130, est, Lagachetière, Montréal

Tél.: 523-1600

Une enquête du "Star"

Le PQ talonne libéraux et Union nationale

D'après un sondage d'opinions, fait par le "Montreal Star" auprès de 480 électeurs canadiens-français du Québec, le chef politique qui l'on préfère, indépendamment des partis et du niveau de gouvernement, est le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, tandis que sur le plan strictement provincial Bertrand est préféré à Lesage et à Lévesque comme premier ministre.

Les Canadiens français du Québec, selon l'enquête menée par Peter Regenstreif et Dominique Clift du Star, favoriseraient d'ailleurs les libéraux fédéraux à 46 pour cent et n'accorderaient que 11 pour cent de leurs votes aux conservateurs, 15 pour cent aux libéraux et 7 pour cent aux néo-démocrates s'il y avait aujourd'hui des élections générales fédérales. Il y a 21 pour cent d'indécis.

Autre révélation de l'enquête: advenant des élections provinciales, les conservateurs fédéraux voteraient à 78 pour cent pour l'Union nationale et les néo-démocrates à 78 pour cent pour le parti québécois, tandis que les libéraux fédéraux voteraient à 48 pour cent pour les libéraux du Québec, à 23 pour cent pour l'Union nationale et à 18 pour cent pour le parti québécois. Les votes des libéraux se partageraient ainsi: 32 à l'Union nationale, 12 aux libéraux, 35 au parti québécois, 15 aux nationalistes chrétiens.

La principale révélation concerne toutefois le parti québécois lui-même. L'enquête indique en effet où se situe le parti de M. René Lévesque, soit dans les classes moyennes. En popularité, le parti québécois talonnerait le parti libéral et l'Union nationale, ces deux-ci étant ex aequo à 27% et le parti de M. Lévesque jouissant déjà de l'appui de 21% des électeurs.

Alors que la majorité des partisans de l'Union nationale

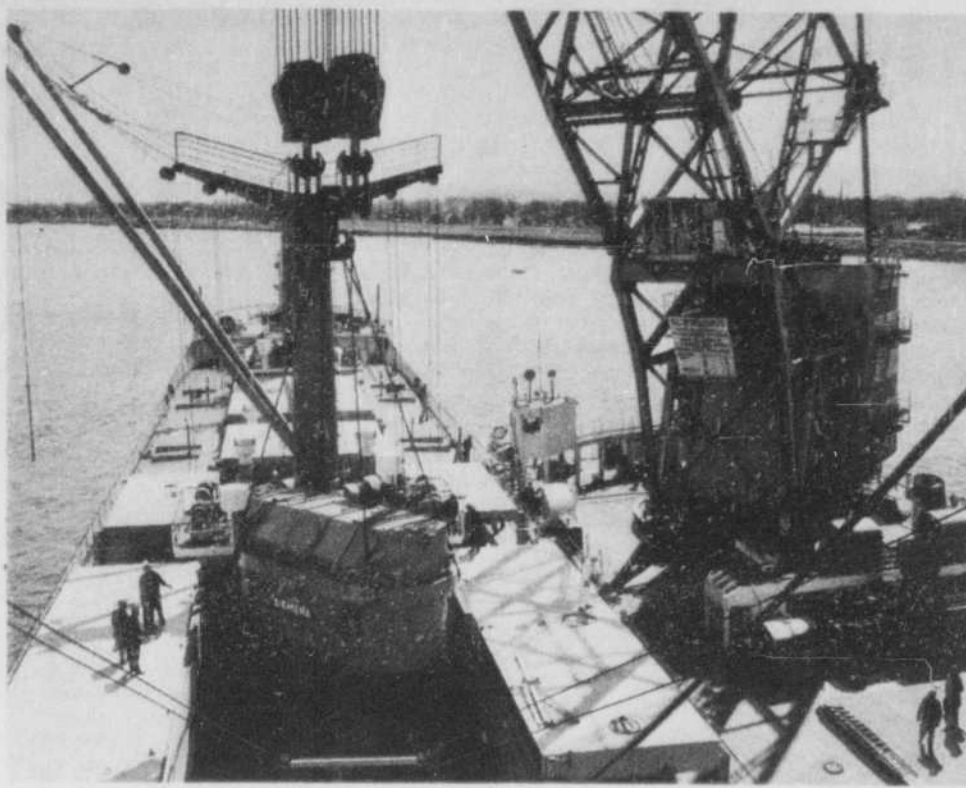
n'ont qu'une instruction primaire (37%) ceux du parti québécois se recrutent principalement chez les professionnels et les dirigeants ayant fait des études post-secondaires. Dans l'Union nationale, le pourcentage des femmes est plus fort que celui des hommes; c'est l'inverse dans le parti québécois. Le pourcentage des bilingues est plus fort dans le parti québécois que dans les deux autres partis.

L'enquête du Star révèle d'autre part qu'en dépit de la popularité grandissante du parti québécois et du fait que 41 pour cent des personnes interviewées croient que le Québec peut devenir indépendant, 7% seulement de ces 41% croient à l'indépendance immédiate. Sur le reste des 41%, il y en a 38% qui croient à l'indépendance dans cinq ans et 49% dans quinze ans.

Autre fait à noter: le parti québécois recrute 40% de ses partisans dans le groupe des 18 à 24 ans.

Ceux qui croient à l'indépendance du Québec ne se trouvent pas tous dans le parti québécois. A la question "Croyez-vous que le Québec puisse devenir indépendant?", 41 ont répondu oui et 57 non chez les partisans de l'Union nationale; 31 oui et 66 non chez les libéraux; 64 oui et 30 non chez les partisans de M. Lévesque; 57 oui et 43 non chez les nationalistes chrétiens.

Les enquêtes du Star semblent en venir à la conclusion que bon nombre de ceux qui militent dans le parti québécois n'y voient, soit qu'un tiers parti apte à prendre la relève de l'un des deux partis traditionnels, soit un moyen de pression pour obtenir de meilleurs emplois ou un meilleur rang dans une société qui est leur, mais qui est présentement dominée par les Canadiens anglais.



La grue flottante SLS "Hercules" soulève ici un auto-transformateur de 155 tonnes du M. V. Koper, qui a jeté l'ancre au large. La Denning Freight Forwarders Ltd., qui s'est occupé de l'envoi, a affirmé que le déchargement en eau profonde a été rendu plus économique en raison du fait que le Koper, un navire de 17.000 tonnes, n'avait que ces trois pièces d'outillage lourd à livrer à Montréal, le reste de la cargaison étant destinée aux ports des Grands Lacs. Ce déchargement des plus délicats a été coordonné par la Denning avec l'étroite coopération des débardeurs, du Conseil des

ports nationaux, de la compagnie maritime (Federal Commerce and Navigation) et du Canadien National, qui transporterait la cargaison à sa destination finale. Il s'agit du troisième autotransformateur du genre (les deux premiers ayant été expédiés plus tôt via Saint-John, N.-B., et de là par chemin de fer) destiné à la sous-centrale de l'Hydro-Québec à Boucherville. Les deux réacteurs sont en route pour Cornwall, où ils seront installés à l'usine de Howard and Sons (Canada) Ltd. dans le cadre d'un programme d'expansion.

Paul Gérin-Lajoie

Le Québec s'enlise dans un marécage d'indécision

"A l'heure actuelle, tout le monde a l'impression qu'il y a une vacance de gouvernement, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de gouvernement. On vit dans un marécage d'indécision et d'inaction éfarant: demandez aux professeurs en négociation depuis un an et demi; écoutez les étudiants inquiets; voyez le chômage florissant et l'économie moribonde au Québec, à côté d'une Ontario en plein essor."

Ces paroles sont tirées d'une allocution que le député de Vaudreuil-Soulanges, M. Paul Gérin-Lajoie, prononçait en fin de semaine à l'occasion d'une soirée bénéficiaire organisée par l'Association libérale de son comté.

"Le vrai défi du Québec actuel, selon M. Gérin-Lajoie, c'est d'offrir à la jeunesse l'objectif d'une société de justice où chacun ait du travail, un foyer, une honnête aisance, un égal respect de sa dignité et de ses droits humains fondamentaux sans distinction d'origine sociale ou de lieu géographique."

Mais les jeunes, en particulier les étudiants et les professeurs ont le sentiment d'être des étrangers dans leur propre maison, dit l'ancien ministre de l'éducation.

"En fait, n'est-ce pas un peu notre cas à tous? N'avons-nous pas le sentiment que nous

devons subir toutes les transformations qui s'opèrent autour de nous et sur nous sans qu'on puisse exercer aucune influence? Dans notre pays, dans notre province, dans notre région immédiate, tout ne se passe-t-il pas comme si nous étions des étrangers dans notre propre maison?"

La population cessera d'avoir peur, le jour où elle sentira que ses représentants ne sont pas eux-mêmes saisis de la peur, mais qu'ils savent clairement où ils vont et où ils peuvent proposer à la population d'aller. Ceci étant dit, M. Gérin-Lajoie demande:

"Pourquoi demeurerions-nous des impuissants et des incapables devant le problème de la pauvreté dans nos villes et nos campagnes?"

"Pourquoi le Québec continuerait-il de battre tous les records du chômage?"

"Pourquoi les Québécois de langue française ne pourraient-ils pas obtenir du

travail dans leur propre langue au Québec?"

"Pourquoi, dans notre province, la moyenne des francophones n'aurait-ils pas des revenus égaux à ceux de la moyenne des anglophones?"

"Pourquoi le système d'éducation ne pourrait-il pas être axé sur les besoins du marché du travail?"

"Pour combattre ce sentiment d'être des étrangers dans notre propre maison, pourquoi serions-nous incapables d'imaginer et de mettre à l'usage des formules de participation de la population et même d'autogestion par les intéressés dans l'administration de nos régions?"

Autant de questions que pose M. Gérin-Lajoie avant d'affirmer une fois de plus que "le plus grand intérêt du Québec se trouve dans le fédéralisme, mais dans un fédéralisme renouvelé, un fédéralisme qui favorise l'épanouissement propre d'un Québec à très nette prédominance française."

Jean-Paul Lefebvre

Les libéraux doivent se préparer à assurer la relève

Le député d'Ahuntsic à l'Assemblée nationale, M. Jean-Paul Lefebvre, a déclaré en fin de semaine devant des militants libéraux du comté de Saint-Maurice que "le peuple du Québec ne saurait tolérer longtemps l'incompétence et l'inaction du gouvernement actuel", de sorte que les libéraux doivent "être prêts à assurer les responsabilités du pouvoir".

Selon M. Lefebvre, "la plupart des membres du gouvernement actuel sont des politiciens de la vieille école qui n'ont pour toute philosophie politique que de combattre le gouvernement fédéral et qui misent sur une exploitation d'un nationalisme de style 1925 pour cacher leur impuissance".

En matière de planification économique, le conférencier ne s'est pas montré très impressionné par la démarche du gouvernement actuel.

"En ce qui concerne le domaine de la planification et du développement économique, a-t-il dit, le seul fait que le gouvernement ait confié cette énorme tâche à un jeune instituteur (M. Marcel Masse) déjà

surchargé par d'autres responsabilités et n'ayant aucune préparation pour assumer ce défi, montre bien que le gouvernement n'est pas sérieux."

Quant au ministre de l'éducation Jean-Guy Cardinal, il serait normal, dit M. Lefebvre, qu'il sache un peu où il va et où il prétend nous amener. Le député d'Ahuntsic taisait alors allusion à une déclaration de M. Cardinal au sujet du statut de la langue française au Québec.

Dans une entrevue accordée à Michel Roy, du quotidien Le Devoir, M. Cardinal avait dit entre autres choses: "A mon avis, tout Québécois, fût-il né ici ou ailleurs, devrait avoir une connaissance suffisante du français après un certain nombre d'années d'étude. Deuxièmement, je pense que pour un certain temps encore — temps que je ne peux évaluer — les anglophones québécois devraient conserver leurs écoles et répondre aux exigences que je viens de formuler. Enfin, dans les écoles françaises, après un certain niveau, l'anglais devrait être enseigné comme langue seconde."

Un comité de défense ouvrière dénonce le "commerce" de la main-d'oeuvre italo-canadienne

par Clément Trudel

La CSN donne son accord à la formation d'un comité inter-syndical pour l'étude des problèmes de la main-d'oeuvre italo-canadienne — si ce comité travaille "d'une manière réaliste". Cette réponse faite hier par le président Pepin à l'invité du comité de défense ouvrière créé récemment dans le but d'améliorer le sort des travailleurs du bâtiment originaires d'Italie s'inscrit dans ce que la CSN appelle sa lutte contre l'arbitraire dans l'industrie de la construction.

Le bill 290 serait payant pour une centrale — l'article 28 prévoit le préempto syndical — mais M. Pepin est d'avis que dans le passé "nous avons involontairement triché les travailleurs" en obtenant des avantages théoriques sans avoir les moyens de mettre ces pouvoirs en pratique. Quant aux contacts avec les centrales syndicales d'Italie, ils existent déjà à travers la Confédération mondiale du travail et la Confédération internationale des syndicats libres (à laquelle le CTC est affilié) mais les syndicats canadiens diront s'ils veulent intensifier ces contacts.

La réunion d'hier, à l'école Jean-Talon, groupait quelques centaines de travailleurs italo-canadiens qui ont entendu l'un des leurs, Luigi Perciballi, dénoncer le "commerce de main-d'oeuvre" que constitue l'immigration, actuellement, d'accord tacite entre classes privilégiées d'Italie et du Ca-

nada. L'immigration serait plutôt une "valve de sécurité" permettant d'éviter les réformes que les dirigeants de pays moins développés se refusent à mettre en oeuvre.

M. Perciballi est d'avis que le cas Saint-Léonard, après l'action de choc, n'a servi qu'à placer les Italo-Canadiens dans les griffes de réactionnaires.

Suite à la page 2

Selon la CSN

La réforme de l'éducation est une faillite

La réforme de l'enseignement est "la faillite la plus dispendieuse de notre histoire", pense Marcel Pépin, président général de la CSN. Dans un document adressé au conseil des ministres et à tous les syndicats de sa centrale, M. Pépin souligne que "l'impasse semble évoluer rapidement vers une crise majeure"; il en appelle à tous afin de briser les castes qui ont sous leur coupe l'application des réformes "effectuées sous les pressions de la volonté populaire... sabotées par les administrateurs à tous les niveaux".

Prévoyant la défense des enseignants et des étudiants — depuis quand s'en prend-on à ceux qui subissent les décisions et non à ceux qui prennent les décisions qui engendrent le mécontentement? — le président de la CSN accuse les membres du conseil des ministres d'y aller à pleine vapeur s'il s'agit d'achats et de contrats liés à l'éducation. Mais, glisse M. Pépin, les ministres défendent beaucoup plus un budget d'éducation qu'une idéologie; les ministres insistent sur les sommes à verser aux enseignants mais ce n'est là que 45% du budget prévu aux fins d'éducation. "Le Cabinet défend son pouvoir absolu de répartir les fonds publics selon ses volontés. Il n'y a pas de différence entre cette attitude et l'attitude de Maurice Duplessis".

La violence de la charge rappelle effectivement les grandes campagnes menées par la CTC (devenue la CSN) contre le cacique québécois... mais,

selon le président Pepin, le peuple québécois a sans doute la mémoire courte.

S'il y a une idéologie prévalant aux directives des administrateurs en éducation, ce serait celle du "neutralisme idéologique". On voudrait des professeurs-robots et des étudiants-robots: "ces administrateurs veulent non seulement des enseignants qui ne croient en rien mais des étudiants qui ne croient en rien; car les étudiants qui manifestent trop ardemment certaines tendances idéologiques de gauche font face, aujourd'hui à l'expulsion. Ceux qui ne croient en rien sont devenus les étudiants modèles. Curieux, cette attraction du néant!"

Que réclame le dirigeant syndical? Que soient discutées autrement qu'en catimini "les priorités dans l'élaboration des budgets qui touchent l'éducation". En d'autres termes, "mettre la hache... dans la discrétion du cabinet des ministres dans le domaine des octrois". Il faudrait qu'aucune décision importante ne soit prise sans consultation préalable des qu'il s'agit de dépenser les deniers publics... et que le conseil des ministres les conseils de développement scolaire recommandés par le rapport Parent.

Une politique axée sur le béton et la brique demeure contraire à une vraie démocratisation de l'enseignement et M. Pépin désire que son message soit reçu comme une tentative de relancer la réforme de l'enseignement, même si hurlent les politiciens et les technocrates.

Yves Gabias doit préciser aujourd'hui ses intentions

QUÉBEC (PC) — Le secrétaire de la province et ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, Me Yves Gabias, doit annoncer aujourd'hui aux journalistes, lors d'une conférence de presse, ses intentions sur son avenir politique.

C'est ce qu'a dit samedi, dans une entrevue téléphonique M. Antoine Normand, secrétaire particulier de Me Gabias, précisant que le ministre ne lui a jamais fait part de son intention de démissionner.

M. Normand a en outre signalé que Me Gabias voudrait bien savoir d'où provient cet-

rumour. Selon lui, la nouvelle lancée au cours de la semaine est l'oeuvre de journalistes en mal d'information, ou encore de personnes ayant intérêt à faire croire que M. Gabias veut quitter la politique.

Par ailleurs, M. Normand a fait remarquer que Me Gabias, qui est âgé de 49 ans, possède encore une assez bonne santé, lui permettant de poursuivre son travail.

Il a été impossible hier de rejoindre Me Gabias à son bureau de Québec, non plus à Trois-Rivières.

■ aujourd'hui

La Semaine de la Ligue navale se tient au Canada depuis aujourd'hui jusqu'au 4 mai, dimanche de la bataille de l'Atlantique... C'est également la Semaine nationale de la Jeunesse en marche dans toutes les écoles du Canada français.

La conférence régionale de l'American Compensation Association aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth aujourd'hui et demain. On y étudiera la parité des salaires dans les industries canadiennes et américaines.

A 13h.00, au centre communautaire University Settlement, 3553, rue Saint-Urbain, conférence de presse du Comité sur l'habitation et la rénovation urbaine fondé par le Conseil des oeuvres de Montréal et le Montreal Council of Social Agencies.

A 16h.00, au salon Vieux Montréal, au 3e étage de la Maison du commerce, 1080, côte du Beaver Hall, la Chambre de commerce de Montréal rendra public un mémoire sur un nouveau partage fiscal.

COURS DE PROGRAMMATION
d'ordinateur IBM
316 heures
- Cabot 360 - Fortran IV -
Deg. d'études: 11e min.
CONSULTEZ
L'INSTITUT DE PROGRAMMATION
"Près de l'Université de Montréal"
3333 Queen Mary Rd. Suite 292
739-3388

Chateau Madrid
Et à déguster quelques-uns de nos nombreux Mets Espagnols.
Soyez à l'aise dans le confort de notre Ambiance Espagnole
Régalez-vous avec nos Crevettes Espagnoles à l'ail.
Offrez-vous une superbe Paella Espagnole.
Et pour terminer voici le vrai régal
Le Souffle Espagnol (servi avec un accent français)
CHAQUE SOIR divertissez-vous avec Los Asteros de Vera-Cruz Mexique
Pour réservations 845-2843
368 est, rue Mont-Royal (près St-Denis)
Stationnement près de la rue Drolet
Toutes cartes de crédit acceptées.

Nous confier une seule fois l'entretien de vos CHEMISES c'est en prendre L'HABITUDE...
Succursales: centre d'achats Rockland et centre Laval
Jolicoeur
Depuis 1907
Blanchisseurs - nettoyeurs
521-2161

SÉMINAR D'HYPNOTISME APPLIQUÉ
par PIERRE CLÉMENT, de San Francisco
Pour la première fois
OUVERT AU PUBLIC
LES 17 & 18 MAI - HÔTEL MONT-ROYAL
Informations: Marcel Brousseau DU. 1-2622

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR
LE CORPS SECRET
ALBUM DE PHOTOS D'ART par MIA et KLAUS
• Prelude de Jacques Breault • Un vibrant hommage à la beauté du corps humain • Format 9" x 12" • Héliogravure.
En vente partout à \$12.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Lagachetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

Le "NON" des Français à de Gaulle

Par le jeu de sa propre volonté, sans que la loi l'y ait obligé en aucune manière, le général de Gaulle a tiré, dès hier soir, la conclusion qui se dégageait pour lui de la réponse négative des Français au référendum de dimanche: "Je cesse, a-t-il déclaré, d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet à midi".

Rien n'obligeait de Gaulle à tenir un référendum sur les deux projets soumis hier au jugement du peuple. Rien - a fortiori - ne l'obligeait, en sa qualité de président de la République, à lier son sort à celui de ses deux projets de réforme. Le lien entre les deux apparaît, après coup, d'autant plus discutable que ni le projet sur le Sénat ni celui sur la régionalisation n'avaient la valeur percutante et décisive qu'eurent dans le passé d'autres référendums.

On connaît mieux, dans quelques heures, l'ampleur exacte et les premières conséquences des événements de dimanche. Pour l'instant, tout indique que le "Non" des Français à leur général-président inaugure une phase nouvelle, et fort dangereuse, de leur histoire politique et sociale.

Dans les référendums qu'il tint par le passé, de Gaulle sut être clair, incisif, précis. Un référendum n'a de vertu que s'il porte sur une question relativement facile à définir, et à laquelle il soit facile de répondre de façon brève et non-équivoque. Ainsi conçu, le référendum prend figure tantôt de plébiscite, tantôt de consultation à caractère limité. De Gaulle avait, on le sait, une nette prédilection pour le référendum du genre plébiscite. Il y avait recouru, jusqu'à maintenant, avec beaucoup de succès.

Or, cette vertu que de Gaulle sut mettre dans les référendums antérieurs était absente du référendum de dimanche. Le projet de création d'unités régionales de gouvernement manquait de précision et souffrait de graves contradictions. On pouvait favoriser cette formule en principe, et s'inquiéter par contre, comme le faisait encore ces jours derniers Pierre Mendès-France, de la façon fort nébuleuse dont elle semblait devoir fonctionner en pratique. Le projet de réduction du Sénat à un rôle consultatif pouvait satisfaire des millions de citoyens mécontents du fonctionnement de la deuxième Chambre française. L'ersatz corporatiste que le pouvoir entendait substituer au Sénat suscitait, par contre, de sérieuses réserves même parmi les adversaires déclarés de la formule actuelle.

Un chef d'Etat plus prudent que de Gaulle eût d'abord soumis des projets aussi complexes au tamisage normal de l'Assemblée nationale. Un chef d'Etat plus attaché que

lui au prestige et aux honneurs de la fonction présidentielle n'eût jamais misé son avenir et son poste sur un enjeu aussi peu clair. Mais ni l'un ni l'autre de ces attitudes n'eût été caractéristique de de Gaulle.

De Gaulle méprisait souverainement les politiques traditionnelles et leurs manières de réagir. Il s'était fait une idée hautement personnalisée de son rôle de président des Français. Il ne pouvait exercer ce rôle qu'à l'intérieur d'une relation hautaine et distante avec le parlement et d'un climat de proximité fréquemment renouvelée avec la volonté populaire et l'image - souvent superficielle toutefois - qu'il s'en faisait. Venu au pouvoir en 1958 par la voie d'un plébiscite moral qu'il avait longtemps souhaité, il se voyait, en quel long terme, continuant d'exercer l'autorité moyennant un renouvellement continu de cette volonté du peuple.

Cette attitude était un pari sans cesse renouvelé. A la fausse sécurité qu'eût pu lui procurer une vision plus légaliste, plus littéralement "constitutionnelle" de son rôle, de Gaulle préférait une manière de faire qui l'amenait à vérifier plus souvent que nécessaire l'état de l'opinion.

On ne saura jamais, étant donné l'imprécision des questions posées à l'occasion du référendum, si le peuple français a voulu dire non aux questions ou à son président. Mais celui-ci ne s'était laissé aucune marge dans l'interprétation des résultats. Il s'est probablement montré téméraire. On lui saura au moins gré d'avoir su tirer tout de suite, en deux phrases d'une concision et d'une netteté dignes des plus beaux livres d'anthologie, la conclusion du drame.

Pour la France et pour le monde, le départ du général de Gaulle ouvre, plus tôt qu'on ne l'avait prévu, une période remplie d'inquiétude.

Le système actuel du gouvernement de la France fut conçu et se développa à la mesure du général et de sa forte personnalité. Il ne put résister à certaines épreuves que parce qu'il était soutenu par un président d'une vigueur et d'une autorité exceptionnelles. De Gaulle parti, on se demande si le système pourra résister longtemps à l'épreuve des tensions sociales, économiques et politiques que de Gaulle sut contrôler ou faire oublier, mais qui sont toujours inscrites, comme on a pu le constater depuis un an, au cœur de la vie politique française.

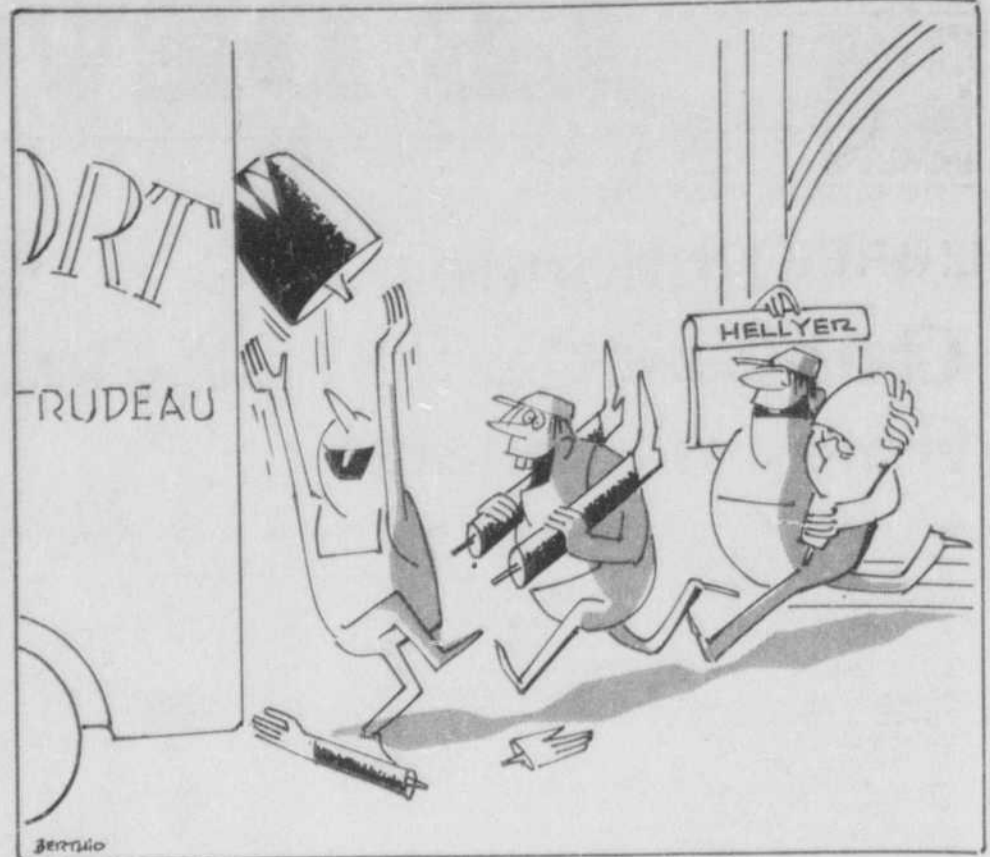
L'expérience gaulliste aura-t-elle été, dans l'histoire politique de la France, une longue parenthèse qui aura eu pour effet principal de faire oublier pour un temps, les vrais problèmes de ce pays, à la faveur d'une renaissance plus ou moins artificielle d'un certain sentiment de fierté nationale?

Aura-t-elle plutôt marqué, comme le souhaitaient de Gaulle et ses collaborateurs, le début d'un retour permanent de la France à sa vraie tradition, faite d'ordre, de dévouement pour les tâches communes, de travail et d'effacement devant la grandeur de la nation et de son destin? Tout indique, depuis quelques mois, que c'est la première hypothèse, et non la seconde, qui a le plus de chance d'être vraie. De Gaulle sut rendre à ses concitoyens une certaine fierté d'être français. Il n'a point amorcé en profondeur la réforme des institutions sans laquelle cette fierté ne saurait suffire à leur faire consentir les sacrifices nécessaires à une existence personnelle et collective rayonnante et forte. Il avait laissé voir, ces derniers temps, un souci marqué d'agir sur les problèmes sociaux et économiques. Il n'aura pas eu le temps, toutefois, d'engager sérieusement les réformes dont il rêvait et dont le sens exact ne fut jamais particulièrement clair aux yeux de ses concitoyens.

Sur le plan international, le départ de de Gaulle survient à un moment où la politique qu'il tenta d'instaurer était l'objet d'interrogations sérieuses, sans toutefois qu'il fût possible de la rejeter d'un revers de la main. On percevait de plus en plus l'énorme différence entre les objectifs de la politique étrangère du général et les ressources réelles de son pays. Et l'on n'entrevoit guère, pour l'avenir immédiat, la possibilité d'un regroupement efficace de peuples importants entre les zones soumises à l'hégémonie directe des deux superpuissances. De Gaulle incarnait néanmoins, dans le monde occidental et aussi aux yeux d'un grand nombre de peuples du tiers monde, une volonté de dignité et de liberté, un souci de respect pour la personnalité de chaque peuple, qui lui conféraient une place unique dans la famille des chefs de gouvernement. Il incarnait la grandeur d'une époque un peu oubliée. Mais il conservait une vitalité telle qu'on devait quand même le considérer comme l'un des plus grands parmi les hommes d'Etat d'aujourd'hui.

La défaite de de Gaulle, ou plus exactement l'interprétation que celui-ci a tenu à donner au résultat du référendum, prive la France et le monde des avis et du concours d'un homme qui n'avait pas fini sa tâche. On ne peut que regretter que les vertus mêmes qui ont fait la force de cet homme l'aient amené aujourd'hui à abandonner prématurément un poste qu'il eût dû occuper encore un certain temps pour le bien de ses concitoyens et celui de la famille humaine.

Claude RYAN



Pour un déménagement rapide, consultez Trudeau Transport

Une lettre du cardinal Cicognani aux évêques du monde entier

Le célibat ecclésiastique

Le texte que nous reproduisons ci-dessous est celui d'une lettre adressée par le cardinal Cicognani de la Secrétairerie d'Etat du Vatican, le 2 février dernier, à tous les présidents des conférences épiscopales nationales. Elle donne en substance la pensée du pape Paul VI sur la question du célibat des prêtres et indique à cet égard le rôle et la responsabilité des conférences épiscopales. Tout en reconnaissant le rôle des conférences épiscopales "pour que l'étude (sur le prêtre) se fasse toujours à la lumière de l'enseignement de l'Eglise et en esprit d'étroite collaboration avec le siège apostolique", le cardinal Cicognani affirme que si les évêques "ne faisaient pas tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin à la présente campagne d'opinion publique contre le célibat des prêtres, ils seraient coupables devant Dieu, des conséquences désastreuses" que cela entraînerait.

Precisément que cette lettre a déjà paru presque en entier dans un journal allemand et que les informations catholiques internationales du 15 avril dernier en donnent de bons extraits. Le Devoir reproduit ici le texte intégral de la lettre (moins les salutations d'usage) à partir du texte anglais. La traduction est de nous.

pastoral, ministère qui devrait réellement répondre aux besoins actuels du monde moderne? Avons-nous, en un mot, suffisamment réfléchi sur tout ce que le célibat du clergé signifie pour l'Eglise et le monde?

Le ministère du prêtre est centré sur la promotion des valeurs religieuses dans la vie des hommes et sur l'établissement du Royaume de Dieu même en cette vie; il est donc plus que jamais nécessaire, en cette époque où l'humanité se montre moins attentive aux réalités divines, de donner aux hommes le témoignage de la fidélité et de l'amour, ce que l'on ne peut certainement pas réduire à l'étroite observance d'une loi: le témoignage du prêtre qui pour être un pasteur avec le Christ et en son nom, pour être sans réserve au service de ces frères, s'en remet tout entier à Celui qui l'a choisi, à celui qui peut et doit remplir sa vie.

Profondément attachés à la mission qu'ils ont reçue de l'Eglise, nos prêtres sont en général fidèles à la fois à l'idéal et à la courageuse pratique de la chasteté. Nous avons le devoir de soutenir et d'encourager ces dispositions et aussi d'éclairer ceux qui ne partagent pas ces dispositions à cause de l'influence de ces interrogations qui engendrent cette atmosphère si pernicieuse d'incertitude. Plusieurs vus autorisées se sont déjà fait entendre et le Saint-Père ne doute pas que chaque conférence épiscopale sera en mesure d'exprimer ses vues sur ce point, comme plusieurs de leur propre gré l'ont déjà fait, de la manière la plus opportune, avec sagesse, dévotion et fermeté. L'attitude du collège épiscopal est de fait d'une extrême importance. Elle est observée par tous les prêtres partout sur terre et elle attire l'attention de tous les croyants et même de la société profane. Partant, cette attitude prend valeur de leçons pour le monde entier et d'un témoignage pour l'histoire. Si nous ne faisons pas tout ce qui nous est possible pour mettre fin à la présente campagne d'opinion publique contre le célibat des prêtres, nous nous trouverions coupables devant Dieu de ses conséquences désastreuses. L'épiscopat doit donc par conséquent, déployer toutes ses énergies, sans aucune hésitation, en union étroite avec le successeur de Pierre, pour obtenir un authentique renouvellement du sacerdoce ministériel qui sera en pleine conformité avec l'orientation donnée par le concile oecuménique.

En vous envoyant ces pensées du Saint-Père et en vous demandant de les communiquer à tous les membres de la conférence épiscopale dont vous êtes président, je vous donne aussi sa bénédiction apostolique qu'il accorde aussi à tous ses vénérables frères dans l'épiscopat.

Les idéologies et les orthodoxies nous combent. C'est leur faiblesse. L'homme n'est pas un moule à remplir. Il est une forme à dévaler.

Cet "espace creux intérieur" est à préserver. Il est un espace d'inachèvement. "Je suis trop grand pour moi."

Reflexions - Fragments de politique, par le docteur Jean-Louis Lévy, Le Monde, 9 avril 1969.

La démission de Hellyer soulève plus de questions qu'elle n'en élucide

par PIERRE-C. O'NEIL

OTTAWA - Les hommes politiques libéraux n'ont pas, pour reprendre l'expression populaire, la réputation d'être "à cheval sur les principes".

Plus que d'autres, ils se sont traditionnellement fort bien accommodés de toutes sortes de compromis, non seulement dans le domaine des politiques, mais encore quant à la présence dans leurs rangs de sujets dont les préoccupations politiques varient très largement.

On nous le rappelait récemment pour tuer la rumeur selon laquelle un nombre important de ministres auraient menacé de démissionner durant les discussions qui ont marqué, au cabinet, l'élaboration de la politique de défense. On expliquait que des libéraux ne démissionnaient pas facilement sur des questions de principe, et que par conséquent, il serait faux de croire que de nombreuses lettres de démission jonchaient à ce moment la table de travail du cabinet.

Sans nier que M. Paul Hellyer soit un homme de principe et sans vouloir sous-estimer quoi que ce soit au mérite de sa décision, il faut constater que cette démission et les raisons invoquées par le ministre pour la justifier soulèvent encore, après quatre jours, plus de questions qu'elles n'en ont élucider.

Ces questions, chroniqueurs et hommes politiques se les posent et elles portent sur l'évaluation que fait M. Hellyer de la politique constitutionnelle et de la politique de l'habitation que poursuit M. Trudeau, sur la surprise qu'il aurait causée la démission de M. Hellyer chez le premier ministre, et sur le dessein ultime de M. Hellyer en se désolidarisant du reste du cabinet.

Les poser, c'est souligner le caractère un peu étrange de l'interprétation qu'on a donnée à cette démission.

La politique constitutionnelle.

On a souvent dit après les élections générales de juin dernier que beaucoup de Canadiens avaient voté en faveur de M. Trudeau pour les mauvaises raisons.

Lorsqu'on entend M. Hellyer dire que le premier ministre actuel veut affaiblir le gouvernement central au profit des provinces, et mettre en jeu son avenir politique sur cette interprétation de la pensée de M. Trudeau, il y a lieu de se demander si M. Hellyer ne démissionne pas pour les mauvaises raisons. On doute en effet que les gouvernements du Québec, de l'Ontario et même de certaines provinces de l'Ouest soient d'accord avec

ce diagnostic. Même en concédant que le ministre ait pu généraliser un peu trop à partir du problème spécifique qui le préoccupait, il est difficile de se convaincre de la justesse de son analyse.

Et alors de deux choses l'une:

● Ou bien le ministre invoque les mauvaises raisons indiquant ainsi qu'il ne démissionne pas pour des questions de principe mais qu'il cherchait une question de principe pour recevoir d'autres motifs de son choix.

● Ou bien M. Hellyer dit vrai et alors M. Trudeau se fait bien mal comprendre, en particulier au Québec, et il deviendra fort intéressant, comme l'ont souligné des chroniqueurs, de surveiller l'évolution de la politique constitutionnelle du premier ministre.

M. Hellyer ayant fait porter le débat sur ses conceptions constitutionnelles, il était inévitable qu'on fasse allusion, en certains milieux, à une sorte de clivage au sein du cabinet qui mettrait les Québécois en opposition constante au reste du groupe, et qui permettrait de leur faire porter l'odieux de la démission de M. Hellyer. Mais tout porte à croire que les Québécois comme groupe ne peuvent porter la responsabilité de la démission de M. Hellyer pas plus d'ailleurs qu'on ne peut le faire porter par le gouvernement québécois ou le gouvernement ontarien.

M. Hellyer a sérieusement critiqué le gouvernement au sujet de sa politique de logement, on a découvert depuis qu'il faisait surtout allusion aux hésitations du cabinet en rapport avec la possibilité pour le fédéral de financer l'établissement par les municipalités de banques de terrain.

Pour le reste cependant, les révélations faites par le premier ministre vendredi en Chambre indiquent que le cabinet avait déjà pris plusieurs décisions importantes. Il est vrai, comme on l'a signalé, qu'elles ne profiteront pas nécessairement aux gens dont les besoins en matière de logement sont les plus grands, mais il est vrai aussi que les conceptions de M. Hellyer n'auraient pas considérablement altéré cette tendance.

En réalité, le gouvernement paraît en voie de prendre des décisions dans le domaine du

logement, et cela atténué un peu la portée des propos tenus par le ministre démissionnaire. Et encore ici, de deux choses l'une:

● Ou bien l'élaboration de ces politiques faisait des progrès réels et M. Hellyer a un peu trop généralisé.

● Ou bien les décisions annoncées par le premier ministre vendredi ont été prises à la dernière minute et cela pourrait donner raison à des gens qui prétendent que certains éléments du gouvernement cherchaient à fournir à M. Hellyer l'occasion de partir.

Surprise chez les libéraux

Cette thèse est d'autant plus contestée que, selon certaines personnes dans l'entourage du gouvernement, le premier ministre lui-même, et plusieurs libéraux, auraient été pris par surprise par la démission de M. Hellyer.

Et cela est un des éléments les plus étranges du départ de M. Hellyer.

Il y a un peu plus d'un mois, un journal torontois publiait en effet une longue nouvelle dans laquelle on décrivait la mauvaise humeur du ministre des transports et dans laquelle on parlait de l'éventualité de son départ.

Plus récemment, des journalistes avaient acquis la conviction que M. Hellyer quitterait le cabinet dès qu'il aurait une bonne occasion. Et lorsque fut annoncée sa conférence de presse "urgente et importante" jeudi dernier, les journalistes s'y présentèrent avec la conviction très nette que M. Hellyer annoncerait sa démission.

Que dans ces circonstances, on ait été surpris en certains milieux gouvernementaux du départ du ministre, voilà qui paraît étrange. Ici encore on ne voit que deux explications:

● Ou bien les journalistes s'étaient trompés et la décision du ministre fut soudaine et prise sous le coup d'une sérieuse contrariété, ce qui, des chroniqueurs l'ont noté, n'est pas très conforme à la psychologie du personnage.

● Ou bien la démission fut longuement préméditée, était facilement prévisible, et alors la conclusion qu'il s'impose est que dans ce gouvernement solidaire de participation, les communications sont singulièrement brouillées.

Les adjoints de M. Hellyer

On se pose enfin des questions au sujet du rôle joué dans la démission du ministre par certains de ses adjoints. C'est un aspect d'autant plus intéressant de ces événements que dans les récentes années, certains adjoints ont joué des rôles importants dans la tragédie politique des ministres qu'ils assistaient.

Or les propos tenus - et rapportés notamment par W.A. Wilson dans le Montreal Star de vendredi - par des collaborateurs de M. Hellyer indiquent une sorte d'agressivité qui a dû s'exercer ces jours derniers sur le ministre et qui a pu l'influencer.

La solidarité dont ils font preuve avec le ministre n'est pas très discrète et en fait ils l'ont engagé - plus qu'il ne l'a fait lui-même - à livrer à ce gouvernement une lutte sans merci pour l'appui des populations urbaines.

Si M. Hellyer tièrre bien cette situation, il ne manque pas d'observateurs à Ottawa pour prétendre que certains de ses collaborateurs manquent de prudence et qu'en leur attachant trop d'importance le ministre se rend peut-être à lui-même un très mauvais service.

L'avenir de M. Hellyer

Enfin, en même temps qu'on s'interroge sur l'ensemble des motifs réels de la démission de M. Hellyer, on se pose des questions sur ses intentions véritables.

L'hypothèse que l'on retient le plus souvent dans les milieux politiques d'Ottawa est que le ministre a déjà décidé que ce gouvernement court à sa perte et qu'il est temps de se mettre en position d'amasser les morceaux dans trois ou quatre ans.

Mais outre qu'en faisant le ministre des transports porte un jugement hâtif sur l'humaine de la population canadienne et sur un mandat qui doit durer quatre ans, tout indique que sa politique institutionnelle telle qu'on la devine sous les accusations portées contre le gouvernement ne pourrait réussir qu'en lui aliénant irrémédiablement le Québec.

Car malgré certain rصاص qui se dessine à l'heure actuelle, on voit mal qu'une politique de pragmatisme total sur le plan constitutionnel conduise au pouvoir.

lettres au Devoir

La loi du talion

On vient de condamner Sirhan à la chambre à gaz. Il ne s'en tirera pas, c'est probable. L'assassin du sénateur Robert Kennedy doit mourir pour apaiser la soif de la vengeance des demi-civilisés que nous sommes. C'est bien fait, justice sera rendue. La seule justice reconnue depuis Cro-Magnon. La loi du talion: œil pour œil. Voilà où cinq ou dix mille ans d'histoire ont conduit l'homme. L'homme sapiens n'est pas beaucoup plus intelligent que son ancêtre de singe. C'est une chance qu'on tienne un coupable, cette fois. Avec Oswald, ça avait raté, Ruby l'avait descendu avant ses juges. Grâce à Dieu, les justes auront eu raison d'attendre. Cette fois, le mal du siècle, l'acte gratuit sera puni.

On vient de condamner Sirhan à la chambre à gaz. Il ne s'en tirera pas, c'est probable. L'assassin du sénateur Robert Kennedy doit mourir pour apaiser la soif de la vengeance des demi-civilisés que nous sommes. C'est bien fait, justice sera rendue. La seule justice reconnue depuis Cro-Magnon. La loi du talion: œil pour œil. Voilà où cinq ou dix mille ans d'histoire ont conduit l'homme. L'homme sapiens n'est pas beaucoup plus intelligent que son ancêtre de singe. C'est une chance qu'on tienne un coupable, cette fois. Avec Oswald, ça avait raté, Ruby l'avait descendu avant ses juges. Grâce à Dieu, les justes auront eu raison d'attendre. Cette fois, le mal du siècle, l'acte gratuit sera puni.

On vient de condamner Sirhan à la chambre à gaz. Il ne s'en tirera pas, c'est probable. L'assassin du sénateur Robert Kennedy doit mourir pour apaiser la soif de la vengeance des demi-civilisés que nous sommes. C'est bien fait, justice sera rendue. La seule justice reconnue depuis Cro-Magnon. La loi du talion: œil pour œil. Voilà où cinq ou dix mille ans d'histoire ont conduit l'homme. L'homme sapiens n'est pas beaucoup plus intelligent que son ancêtre de singe. C'est une chance qu'on tienne un coupable, cette fois. Avec Oswald, ça avait raté, Ruby l'avait descendu avant ses juges. Grâce à Dieu, les justes auront eu raison d'attendre. Cette fois, le mal du siècle, l'acte gratuit sera puni.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, lévis, à bon-voies: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00; 6 mois: \$13.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no-0858.

des idées

des événements

des hommes

LIBRES OPINIONS

Québec devrait réclamer non pas UN parc mais CINQ

par RAOUL BARBE

Le 18 septembre 1968, le ministre du Nord canadien (M. Chrétien) et le ministre du Tourisme du Québec (M. Loubier) se rencontraient pour discuter de l'établissement de parcs fédéraux au Québec.

Devant ces faits, il est opportun de revoir quels étaient les bus de la loi sur les parcs fédéraux, et d'essayer de comprendre pourquoi le Québec refuse — encore une fois — les millions d'Ottawa.

Les parcs fédéraux au Canada

L'idée de parc fédéral, i.e. le maintien d'importantes régions dans leur état naturel pour le profit et l'agrément du public, a pris naissance en Amérique du Nord et le Canada occupe actuellement la deuxième place dans le monde quant au nombre de parcs.

L'établissement d'un réseau de parcs fédéraux remonte à 1885, date à laquelle une superficie de 10 milles carrés autour des sources d'eau chaude et minérale du Mont-Sul-

phur fut réservée à Banff en Alberta. L'année suivante, deux régions du sud de la Colombie-Britannique étaient constituées en parcs. Le premier parc fédéral a été officiellement établi en 1887 par une loi du Parlement canadien.

Ces parcs fédéraux sont administrés par la direction des ressources naturelles à Ottawa. Aux termes de la loi (1952 S.R.C. ch. 189) ces parcs sont "dédiés au peuple canadien pour son bénéfice, son instruction et sa jouissance et doivent être entretenus et utilisés de manière qu'ils restent intacts pour la jouissance des générations futures".

tection des lieux de récréation, de la faune et des forêts contre l'incendie et autres éléments destructeurs.

Le refus du Québec

A la fin de l'année financière 1967-68, le gouvernement central avait dépensé \$262.348.025 pour ces parcs fédéraux. De cette somme, le Québec n'a rien reçu, puisqu'il n'a aucun parc fédéral. Pourtant, la Colombie-Britannique en a 4, l'Alberta 5, la Saskatchewan 1, le Manitoba 1, l'Ontario 3, le Nouveau-Brunswick 1, l'Île du Prince Édouard 1, la Nouvelle-Écosse 2 et Terre-Neuve 1.

Pourquoi le Québec n'a-t-il pas de parcs fédéraux? Pourquoi le Québec n'a-t-il rien retiré de cette somme de \$262 millions? A cette question, le ministre fédéral du Nord canadien a déjà répondu:

"Le Ministère serait très heureux d'ajouter au réseau de parcs fédéraux une ou plusieurs étendues de territoire québécois renfermant des beautés naturelles particulières. Or la création de nouveaux parcs fédéraux n'est possible que si la province intéressée en prend l'initiative. Règle générale, la province invite le gouvernement fédéral à participer à une étude conjointe des possibilités d'aménagement qui présentent certaines étendues de terrain, puis les parties s'entendent sur une étendue donnée répondant aux exigences d'un parc fédéral. Cette étendue est par la suite cédée, libre de toute charge, par le gouvernement provincial au gouvernement fédéral. Jusqu'ici, le gouvernement fédéral n'a reçu aucune invitation de ce genre de la part du gouvernement du Québec." (Débats des communes, 25 septembre 1967, p. 2416)

Cette déclaration du ministre fédéral a été faite le 25 septembre 1967, il y a plus d'un an et demi, et pourtant Québec n'a encore rien reçu de cette somme de \$262 millions. Signalons cependant qu'un accord de principe fut conclu le 26 mai 1968 entre le gouvernement central et le gouvernement du Québec. Cet accord prévoit que:

"Le Canada entreprendra l'aménagement d'un parc dans la presqu'île de Forillon. Le Québec se chargera de l'achat du terrain, puis le cédera à bail libre de charges au Canada pour une période et à des conditions acceptables par les deux gouvernements".

Or, il semble impossible d'en arriver à "des conditions acceptables par les deux gouvernements" et par conséquent le Québec ne retire pas les millions qui lui sont dus.

Concernant cet aspect pratique de la question, on peut s'interroger sur le nombre de millions que le Québec devrait recevoir: nous basant sur des critères géographiques et démographiques, le Québec devrait certainement recevoir au moins 1/5 du \$262 millions ce qui constitue une somme de rattrapage d'environ \$50 millions. Par conséquent ce n'est pas un parc de \$10 millions que le Québec devrait avoir mais bien 5 parcs de \$10 millions. Et pour faire du nationalisme positif, le Québec devrait insister sur ce point. L'attitude qui consiste à refuser les parcs fédéraux constitue un nationalisme ruineux pour le citoyen canadien québécois. Ce versement de \$50 millions sur le territoire québécois serait de nature à créer de l'emploi, et par conséquent à éliminer une partie du chômage.

Si certains intellectuels québécois peuvent se permettre de refuser les millions du gouvernement central, le citoyen québécois lui, ne peut pas se permettre cette satisfaction d'un nationalisme étroit et dépassé. En conséquence, le gouvernement du Québec, doit non seulement accepter ce parc fédéral mais en réclamer 4 autres de même nature.

(M. Raoul Barbe est professeur à la faculté de droit de l'université d'Ottawa.)

Le CEGEP menacé par le passé...

par Louise Dupont, Marcel Fortin et Gérald Tougas

Les auteurs de ce texte, qui fait suite à un article paru dans Le Devoir du 18 avril, sont tous trois professeurs au département de français du Cegep Édouard-Montpetit.

"Dans tout homme il y a un prophète, et quand il s'éveille il y a un peu plus de mal dans le monde" (Göran)

Ainsi donc encore une fois Le Devoir (vendredi le 18 avril) a accordé une large place à la prose diluvienne du grand épouillure de nos CEGEPs. Sans nul doute les habitués du Devoir se rappelleront les articles tapageurs publiés par notre prophète cégeste en proie à un "clair de nuit" persistant et chronique. Nous voulons évidemment parler de M. Maurice Champagne

qui depuis plusieurs mois joue à l'observateur lucide et impartial, semble-t-il, de tous les maux de nos CEGEPs et en particulier de ceux d'Édouard-Montpetit.

Dans son dernier article il nous dit que "dans l'immédiat, il s'agit d'envisager objectivement, sans partialité, sans passion destructrice, le problème posé par le congédiement de certains professeurs, et de définir le climat dans lequel ce problème est posé". Nous le voulons bien, c'est si prometteur comme effort! Mais bien vite nous déchantons, car cette objectivité, cette impartialité que l'on nous promettrait, nous avouons ne pas la voir ni la sentir dans le ton vituperant, dans les allusions globales, généralisantes, à

des manœuvres ténébreuses... qui jettent surtout le blâme sur les professeurs et leur syndicat. Et insidieusement se multiplient dans nos têtes les doutes et les hésitations... car le tableau brossé des maux de notre CEGEP est tellement sombre que nous perdons de vue définitivement ce qu'il y a de bon dans nos collèges publics. Et pourtant...!

Une mise au point s'imposerait pour établir les nuances. Mais, quant à nous, nous nous limiterons volontairement à ce qui nous semble l'essentiel dans le cas présent. Par honnêteté d'abord, puisque la question CEGEP dans son ensemble constitue un domaine trop vaste pour que nous nous risquions à le survoler en quelques lignes, malgré les brillantes le-

çons de M. Champagne. Et ensuite par pudeur: vibronner et postillonner sur deux colonnes sous le couvert de l'objectivité, en mettant de l'avant de grands principes que tout le monde accepte, nous semble à la portée de n'importe qui.

Nous préférons croire au jugement des lecteurs du Devoir en leur rappelant que malgré les apparences M. Champagne, ex-directeur du Département de Français, ex-syndiqué, est comme tous les humains sujet à caution. Et dans le cas du renvoi des professeurs de notre CEGEP nous aimerions que M. Champagne nous dise s'il est l'auteur omniscient et omnicoépétent de l'unique rapport demandant à la Direction de ne pas réen-

gager ses ex-subordonnés particulièrement récalcitrants à son dogmatisme universel et envahissant, incompatible avec l'animation d'équipe.

Nous pourrions continuer ainsi. Il apparaîtrait alors de plus en plus évident que le "climat conflictuel" qui existe au collège Édouard-Montpetit résulte du pourrissement des relations humaines. Pour notre part nous croyons que M. Champagne par ses articles manquant de mesure, incendiaires, y a contribué quelque peu... Cela, par instinct d'écrivain peut-être. Nous rencontrons parfois des êtres qui sont à leur meilleur quand tout va mal...

A peine nés nos CEGEPs ont trouvé surtout des censeurs impénitents alors qu'ils ont

besoin "d'hommes qui sachent se tenir debout" dans le PRESENT, pionniers de l'avenir, plutôt que restaurateurs nostalgiques d'un passé mort; de tels hommes savent que les CEGEPs, il faut les inventer AVEC et non contre les autres.

Enfin nous demandons aux lecteurs de ces lignes de réfléchir à ce mal subtil qui ronge notre société — celui de l'exploitation des maux d'autrui que pratiquent, pour mieux oublier leurs propres responsabilités, certains individus illuminés et intouchables comme jadis Torquemada, McCarthy, Duplessis, — ce qui leur permet de jouer impunément et insolètement le rôle tellement utile de la mouche du coche...

La vraie doctrine de l'hygiène naturelle

par le docteur JACQUES BAUGÉ-PRÉVOST

De retour d'un voyage qui l'a éloigné assez longtemps de la scène québécoise, le docteur Jacques Baugé-Prévost nous communique la "libre opinion" qu'on pourra lire ci-dessous sur le sujet controversé de l'hygiène naturelle. Ce texte fait suite à des lettres qui ont paru ces derniers temps dans Le Devoir et dans d'autres journaux.

Monsieur le directeur, Je me dois d'intervenir dans la querelle suscitée autour de mon nom dans les journaux et de solliciter du Devoir une amable hospitalité.

La Société d'hygiène naturelle du Québec (anciennement le M.H.L.) a été fondée officiellement le 3 janvier 1961. Depuis ce temps, j'ai trouvé et initié collaborateurs qualifiés pour servir les idées-mères de la santé naturelle avec un total

désintéressement. La S.H.N. a pu vivre sans ressources généreuses, sans appuis solides, sans être obligée de se rallier à quelques mensonges profitables. Mais comme tout mouvement qui prend de l'ampleur, des individus aux arrière-pensées mercantiles n'ont pas tardé à s'infiltrer dans nos rangs. Il ne nous a pas toujours été facile de les dénicher au début.

Nous l'avons souvent dit, l'hygiène naturelle (ou naturopathie intégrale ou psychosomatique) n'est pas une méthode d'alimentation et la santé ne peut résulter que de la mise en pratique intelligente d'un ensemble de matériaux tels que le maintien du rythme exercice-repos, air pur et ensoleillé, paix mentale et alimentation saine à prédominance végétarienne (pas d'absolutisme), propreté intérieure et extérieure, etc. La poussée en avant du seul facteur alimentaire est une erreur grossière, commune aux débutants et exploitée par les profiteurs. Certes, l'hygiène alimentaire constitue un pôle attirant, sinon le plus attirant. Seulement voilà, l'alimentation demeure au dernier rang de la hiérarchie des facteurs de santé. La chaleur, la pensée juste, le repos, l'activité, l'air propre, le bon état d'esprit etc. sont plus importants que l'aliment. Le monde de demain aura comme mode de vie complet l'Hygiène naturelle ou il n'aura plus d'avenir.

Une doctrine aussi belle ne pouvait manquer d'être jalouse et polluée. Des imitateurs, des charlatans et des démarqueurs, poussés par l'esprit de l'argent, se sont rués sur cette oeuvre de libération humaine comme des paranoïaques. D'ailleurs pour masquer leur jeu, ils mentent effrontément, ils se réclament de l'ordre social na-

turiste, alors qu'ils ne sont, en réalité, que de vulgaires exploitateurs de la maladie. Ils se font passer pour des anciens naturalistes, alors qu'ils ne sont dans le milieu que depuis deux ou trois ans. Ce naturalisme foncièrement matérialiste est, on le devine, destructeur de la famille, de la race et de la morale. Le profit calculé sur la mauvaise santé demeure toujours l'intérêt le plus anti-social.

Aussi, ce furent des naturopathes malhonnêtes qui nous ont pillé, qui se sont servis de notre nom, du titre de nos organisations et de nos idées, comme pavillon pour couvrir leurs entreprises commerciales de thérapeutique des maladies, empruntées à la pire médecine (piqûres de "rajeunissement", empoisonnement par les herbes, analyses multipliées, appareils électriques, produits chimiques dits naturels, etc.). Ils crient à tue-tête: "Nous réclamons des lois contre la pollution de l'air, la dénaturation des aliments et les poisons pharmaceutiques" pour mieux attirer les naïfs et les impulsifs dans leur filet de trafiquants de chlorure de magnésium, de poudre d'os, de comprimés de légumes, d'eau de mer, de mélasse dite naturelle ou de café soi-disant naturopathe, produits foncièrement contraires à l'Hygiène (naturelle) ou au véritable naturopathisme. À l'aide d'annonces, de tracts, de conférences, d'émissions à la radio et à la télévision, ils s'efforcent d'imposer partout leur prétendu culte de la nutrition, c'est-à-dire à faire la bête, en avalant quotidiennement des capsules, des extraits et des concentrés dans l'aliénation de la masse. Ces méthodes de dégradation humaine sont d'ailleurs consignées au Secrétariat de l'Académie des Sciences de New York, la plus

mauvaise des références quand on sait que cet organisme reconnaît toutes les expériences chimiques et électriques effectuées sur les humains et les animaux.

À l'instigation des falsificateurs de la vérité sur la santé se sont développées quantités de commerces d'aliments prétendus purs, naturels, vivifiants et qui sont en réalité des produits surconcentrés, chimiques, stérilisés et dégradateurs des forces potentielles. Grâce à des réclames variées, placées sous les auspices de principes plus ou moins exacts du sentiment de la nature, ces produits industriels ont une certaine vogue. C'est le cas des extraits et concentrés de vitamines. On vante carrément le titre de vinaigre, les algues, les poudres de fruits, les légumes en farine, l'huile de poisson et les suppléments alimentaires pour la guérison de toutes les maladies. Bêtise! Les vitamines ne peuvent pas être isolées, encore moins concentrées sans perdre leur valeur spécifique. Et les propriétés curatives dont on affuble les étiquettes sur les bouteilles de minéraux ne sont que mensonges et tromperies.

En outre, il faut savoir que les vitamines ne sont pas tout. La nature nous a donné des pommes, des raisins, des légumes, etc., et non des vitamines synthétiques. On se trompe grossièrement quand on croit pouvoir consommer des aliments dénaturés tels que la farine blanche, le sucre blanc, les fruits et les légumes en conserve, en pensant que l'adjonction de suppléments et de comprimés peut servir de "correctif". La théorie des carences est une grave erreur. La soi-disant carence dans l'organisme humain est un effet et non une cause. Les gens sont malades parce qu'ils vivent mal, parce qu'ils ignorent les lois de la vie. Tout le commerce des "suppléments" alimentaires est fondé sur le moindre effort et il est d'autant plus pernicieux qu'il empêche les individus d'évoluer. Ceux-ci deviennent des obsédés de l'alimentation. Il n'est pas possible d'amener des personnes intelligentes à adhérer à un système qui suscite des manies alimentaires et néglige tous les autres facteurs vitaux de la santé. Tous ces errements para-

sitaires ne peuvent engendrer que déséquilibres et troubles morbides. Ils devaient être signalés parce qu'ils forment des écueils que des gens de bonne volonté peuvent rencontrer sur leur chemin.

COURS D'ÉTÉ

7 JUILLET AU 1er AOÛT de 9h. 20 à 12h. 10

- PHONÉTIQUE
• EXPRESSION ORALE
• LECTURE À HAUTE VOIX
• INTERPRÉTATION

60 HEURES DE COURS

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTIONS

MADAME SUZANNE P. GOYETTE Directrice générale

CONSERVATOIRE LASSALLE

1290, rue St-Denis, suite 99 TEL.: 861-4114 523-2675

LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL, OTTAWA

NOUVEAU PROGRAMME D'ÉTUDES comportant trois cycles

- premier cycle: l'ensemble des matières théologiques fondamentales (Écriture Sainte, Histoire, Dogme, Morale...), couronné, après trois ans, par un baccalauréat civil et canonique;
deuxième cycle: études supérieures conduisant à la licence et à la maîtrise;
troisième cycle: recherches en vue du doctorat civil et canonique (Ph.D., D.Th.).

Bibliothèque exceptionnelle: Plus de 150,000 volumes spécialisés et plus de 1,000 périodiques.

Pour tous renseignements, s'adresser au:

Secrétariat, Faculté de théologie,

UNIVERSITÉ SAINT-PAUL,

223 rue Main, Ottawa 1er, Canada. Tél.: (613)235-1421

L'Institut de Formation Sociale du Québec COURS DE FORMATION SOCIALE par correspondance à domicile, en cercle d'étude.

Études sociales, politiques, de formation générale. Au-delà de 3700 adultes inscrits depuis 10 ans. Pour renseignements:

Institut de Formation Sociale, 230 ouest, rue King, local 202, Sherbrooke, P.Q. Tél. Montréal: 351-6020

Le premier Trust canadien-français



CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DE 5 ANS À 7% 1/4

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

10 rue St-Jacques, Montréal, Tél.: 844-3961
NOM
ADRESSE
MONTANT \$ SIGNATURE

28-69 Dépôt minimum: \$1,000.

Tous sujets à changement - Un certificat-Dépôt vous sera transmis

Informations

En Ulster, un silence angoissé

par Jacqueline d'Etchevers, de l'AFP

BELFAST — J'ai parcouru en cette fin de semaine cinq des six comtés d'Irlande du nord. J'ai vu un pays vide où règne le silence angoissé qui précède souvent les orages.

On croise une voiture tous les dix milles, sur des routes magnifiquement entretenues qui sillonnent de pauvres campagnes. Au lieu d'annonces commerciales, les panneaux publicitaires rapportent les paroles du prophète Isaï: "Reviens au droit chemin. La miséricorde du Seigneur est infinie".

L'impression dominante est que l'on se trouve non pas dans une province du Royaume-Uni, mais dans une colonie britannique. Une colonie administrée depuis sa création il y a une cinquantaine d'années, par une puissance qui a tout ignoré des besoins de la population, qui a construit des routes et des édifices administratifs là où il fallait, des logis et des usines. Mais pour la première fois, s'élève la voix des déshérités, au sens strict du terme: ceux qui ont été privés de leur héritage naturel.

Les vallées succèdent aux vallées sous le ciel gris et bleu d'Irlande. De loin en loin, des petites fermes délabrées. Première halte à Armagh, gros bourg bâti sur la colline, où se dressent face à face deux énormes églises: la cathédrale catholique et le temple de l'Église protestante de l'Irlande. En contrebas, un grand bâtiment brunâtre et cossu: l'Église presbytérienne où les partisans du Dr Paisley ont tenu samedi, une manifestation dirigée par la très militante épouse du leader unioniste protestant, Mme Ellie Paisley.

L'affrontement entre les manifestants et un petit groupe de défenseurs des droits civiques qui s'était assis sur leur chemin, a été le seul incident de la journée. Hier, la police a patrouillé dans les rues de la petite ville, mais ce sont les "réguliers" de la police ulstérienne et non pas des "spéciaux", ces suppletifs, hais par la population catholique, reconnaissables à leurs "tuniques-mao".

Plus au nord, dans la vallée de la Foyle, on trouve Strabane où la sensation de vide devient réellement angoissante. Une manifestation pour les droits civiques a été décommandée "in extremis", et les ménages ont fait tous leurs achats.



Jean-François célèbre cette semaine son 25e anniversaire de mariage. Il a décidé de fêter ses noces d'argent au Reine Elizabeth. Il est tout fier d'avouer que sa femme mérite bien ça! De toute façon, il ne se fait aucun souci car l'hôtel s'occupe de tout pour lui.

Si vous devez organiser une partie, une assemblée ou un dîner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets.

L'unité économique du bloc communiste est sauvegardée

par Jean Raffaelli, (de l'AFP)

MOSCOU — Les huit pays du Comecon ont sauvegardé samedi à Moscou leur unité en décidant à l'unanimité de ne pas s'opposer sur les problèmes qui les divisent, et qui seront réexaminés ultérieurement "pour parvenir à des décisions réciproquement acceptables".

Le choc attendu entre l'U.R.S.S. et la Roumanie sur le problème de l'intégration, s'il a pu avoir lieu à huis clos, ne transparait pas, en effet, dans le communiqué d'un ton conciliant publié samedi soir à Moscou, quelques heures après la clôture du sommet du Comecon (23-26 avril).

Les problèmes de base n'en sont pas moins posés dans ce communiqué, comme ils ont été posés, selon le texte, au cours du sommet: "Perfectionnement des formes et méthodes de coordination des plans d'économie nationale", "élaboration des grandes lignes du développement ultérieur de la coopération".

Dix jours après la reprise en main de la Tchécoslovaquie, et un mois avant la réunion de l'ultime conférence communiste préparatoire de Moscou (23 mai), cette nouvelle démonstration de l'unité interne du bloc soviétique, acquise au prix d'un manque sensible de résultats, a pour les observateurs, une signification politique qui dépasse le problème de la coopération économique.

De fait, en évitant d'imposer son point de vue — sans cependant cesser de le faire progresser — l'U.R.S.S., comme à Budapest le 17 mars, a renforcé sa position, et ouvert la voie à un autre succès de même nature, sur le plan de la politique et de l'idéologie: la

conférence communiste mondiale de juin.

Déclaration de M. Cernik

Rentrant de Moscou où il a assisté à la réunion au sommet du Comecon, M. Oldrich Cernik, chef du gouvernement tchécoslovaque, a déclaré que les travaux de cette réunion ont eu une "importance historique" et marquent "une nouvelle étape dans la coopération des pays socialistes".

Les relations commerciales entre ces pays avaient atteint une certaine limite. Nous avons donc cherché à utiliser pratiquement les lois économiques du socialisme et à renforcer la division du travail, la coopération et la spécialisation, pour développer non seulement les économies nationales mais l'ensemble de la communauté socialiste".

"Depuis l'été 1968, — a continué M. Cernik — la Tchécoslovaquie avait attiré l'attention sur certaines faiblesses du travail du Comecon et de ses organismes. En même temps, nous avions suggéré les mesures qui s'imposaient à nos yeux, notamment la coordination des plans à long terme entre les pays socialistes, celle des investissements dans les diverses branches de l'économie, et enfin des mesures financières et monétaires".

"Après une discussion stimulante, la conférence a finalement adopté à l'unanimité certaines mesures dont le public sera informé avec le temps. Il sera nécessaire de mettre au travail les experts pour concrétiser ces mesures et les appliquer graduellement", a-t-il conclu.

La flotte américaine quitte la mer du Japon

WASHINGTON (AFP) — "La Task Force-71 qui opère en mer du Japon depuis le 20 avril se dirige vers le sud de la Corée. Puis, par le détroit de Tushima, elle poursuivra sa route en direction de la Mer Jaune (mer de Chine) où les opérations de cette formation navale se poursuivront", a annoncé officiellement le département de la défense.

Le Pentagone se refuse à tout autre commentaire sur cet important mouvement de la "Task Force-71", constituée cinq jours après qu'un avion de reconnaissance "EC-121" eut été abattu par des "Migs" nord-coréens au-dessus de la mer du Japon.

La communication du Pentagone confirme en réalité des informations de source gouvernementale japonaise. Tokyo ayant été directement prévenu de ce mouvement par l'ambassade des Etats-Unis quelques heures avant que le département de la défense ait rendu cette nouvelle officielle à Washington. On indique, dans les milieux informés de la capitale américaine, que les Etats-Unis ont tenu à apaiser certaines appréhensions du côté japonais, suscitées par la présence, non loin de l'archipel nippon, de la plus puissante formation navale jamais mise sur pied, en temps de paix, par les Etats-Unis.

Le Pentagone a, par la même occasion, fait une nouvelle mise au point à propos du cuirassé "New Jersey". Ce bâtiment, a déclaré un porte-parole, a "quitté le Pacifique occidental. On s'attend à ce qu'il regagne les Etats-Unis".

Affectée pendant six mois aux opérations dans le golfe du Tonkin, cette unité modernisée de la seconde guerre mondiale avait fait l'objet d'hypothèses, ces derniers jours. Des dépêches de Séoul notamment annonçaient son affectation à la "Task-Force" de protection des vols de reconnaissance américains au large de la Corée du nord. A plusieurs reprises les porte-parole du Pentagone ont affirmé que le "New Jersey" se préparait à regagner la côte occidentale des Etats-Unis.

La "Task Force 71" au moment où le Pentagone a

annoncé sa mise sur pied le 20 avril, se composait de 23 navires dont le porte-avions géant "Enterprise", trois autres aérodromes flottants, trois croiseurs et seize destroyers. Quelques jours plus tard la plus grande armada américaine du temps de paix était renforcée par six destroyers.

Tout se passe donc comme si, ayant atteint ses objectifs au large des côtes orientales de la Corée du nord, la "Task-Force" américaine allait maintenant "montrer ses dents" dans le secteur central de ce pays et la Chine populaire.

Le département de la défense ne fournit aucune indication sur la durée de la mission de la formation navale "71" de l'autre côté de la péninsule coréenne, tout en ayant donné une certaine publicité à sa mise sur pied, puis à son transfert d'une mer à l'autre. Cette publicité contraste, en tout état de cause, avec le "black-out" total qui a accompagné les mesures de protection fournies aux avions-espions américains après la saisie du "Pueblo" en janvier 1968. Seule une récente déclaration du chef de l'état-major inter-armes, le général Earle Wheeler, a révélé que cette protection — sous la forme d'escortes d'avions de chasse — s'était exercée pendant une période considérable. Le général Wheeler avait d'autre part concédé que ces mesures s'étaient avérées à la longue aussi coûteuses qu'inefficaces. Tout porte à croire, aujourd'hui, aux yeux des milieux compétents américains, qu'en mettant en jeu cette fois de puissants effectifs, le gouvernement américain se propose d'adresser à Pyongyang une mise en garde sérieuse contre le renouvellement de toute attaque de navire ou d'avion américains de reconnaissance, opérant selon Washington, hors des eaux territoriales de la Corée du nord.

A Moscou, le retrait de la mer du Japon de la flotte américaine est considéré comme un geste positif en réponse aux "inquiétudes" manifestées par le Kremlin auprès de Washington.

Mission oecuménique

CITE DU VATICAN (AFP) — Le pape sera représenté à Sofia aux manifestations du 11e centenaire de la mort de saint Cyrille, qui auront lieu le 11 prochain, à la suite d'une invitation qui lui a été adressée par le patriarche Cyrille de Bulgarie. La mission pontificale sera composée de Mgr Jean-Baptiste Maury, archevêque de Reims, Mgr Giuseppe Marano, évêque de Veroli, en Italie et du père John Long, du secrétariat pour l'unité. Un communiqué déclare que le pape a accepté l'invitation du patriarche bulgare "dans l'espoir que ce nouveau contact contribuera à rétablir entre l'Eglise orthodoxe de Bulgarie et l'Eglise catholique de Rome, les liens de charité profonde et efficace existant du temps de saint Cyrille et de ses premiers grands disciples".

Internationales

La Chine envisage de répondre à l'offre de négociations de l'URSS

PEKIN (AFP) — La Chine envisage de répondre à l'offre de l'Union soviétique de conversations sur les problèmes frontaliers soviéto-chinois faite le 29 mars dernier, a déclaré le vice-président Lin Piao dans son rapport politique présenté le 1er avril au neuvième congrès du PC chinois.

Le vice-président Lin Piao a indiqué d'autre part dans ce rapport que le premier ministre soviétique, M. Alexei Kosyguine avait fait connaître le 21 mars dernier qu'il désirait s'entretenir par téléphone avec les autorités chinoises au sujet du conflit frontalier de l'Oussouri. Le 22 mars, a précisé le vice-président Lin Piao, la Chine a répondu à l'Union soviétique qu'elle ne considérait pas qu'il convenait dans les circonstances présentes de s'entretenir par téléphone avec les dirigeants soviétiques. Le gouvernement chinois a en outre indiqué à l'Union soviétique qu'elle pouvait lui adresser ses remarques normalement par voie diplomatique.

Le vice-président Lin Piao a ensuite déclaré dans son rapport que le gouvernement soviétique avait adressé le 29 mars une note à la Chine pour lui indiquer qu'il désirait négocier avec elle au sujet de leurs problèmes frontaliers. Mais, a affirmé le vice-président Lin Piao, les Soviétiques tout en faisant cette proposition continuaient de conserver une attitude entêtée. La Chine a ajouté le vice-président Lin Piao étudia encore cette proposition.

Après avoir indiqué que la Chine avait toujours cherché à régler ses différends frontaliers par la voie de la négociation, le vice-président Lin Piao a affirmé que l'Union soviétique et l'Inde étaient les seuls pays qui n'avaient pas réglé leurs problèmes frontaliers avec la Chine en raison de leur obstination.

Le vice-président Lin Piao a indiqué d'autre part que la Chine reconnaît toujours les cinq principes de la coexistence pacifique. Il a déclaré que ce n'était pas une politique temporaire mais un principe à long terme que la Chine observerait toujours.

En publiant un discours qui date de près d'un mois, la Chine a annoncé qu'elle ne rejetait pas formellement l'of-

fre de l'URSS de régler par la négociation leurs différends frontaliers, mais qu'elle n'avait pas pris, au 1er avril, une décision définitive.

Aucune autre information ne permet de savoir si, depuis, cette position chinoise a évolué.

Le discours de Lin Piao ne pouvait tenir compte des développements intervenus ensuite. Prononcé deux jours seulement après la transmission au gouvernement chinois de l'offre soviétique de reprendre les négociations sur les frontières interrompues en 1964, il était en effet antérieur à l'offre soviétique plus précise du 11 avril proposant à Pékin un calendrier de consultations, et d'abord la date du 15 avril "ou tout autre date très rapprochée" pour la première rencontre.

Si, dès le 1er avril, le maréchal Lin Piao répondait — à huis clos — à l'offre soviétique du 29 mars, la presse chinoise ni aucun autre organe officiel chinois n'ont depuis fait écho à l'offre soviétique plus précise du 11 avril. L'explication en est, pour les observateurs, que les travaux du 9e congrès ont totalement absorbé la Chine et relégué au second plan le différend frontalier sino-soviétique. Les dirigeants chinois, ce faisant, ne prenaient aucun risque.

Une autre révélation du rapport Lin-Piao, à côté de la réponse donnée aux offres soviétiques, est qu'en effet un négociation souterraine se développait, comme on l'apprend rapidement à Moscou, mais sans preuves formelles, très peu de jours après le second heurt sur l'Oussouri.

Le discours du 1er avril confirme qu'une désescalade intervint entre l'URSS et la Chine dans la semaine qui

suivit le combat du 15 mars. Dès le 21 mars, on annonçait de Moscou qu'un arrangement semblait être intervenu, d'une façon non précisée, entre les deux pays, et que l'affaire paraissait avoir passé son point critique. La confirmation de ce sentiment, estimant alors les observateurs, ne pourrait venir que du côté chinois.

Cette confirmation, secrètement donnée le 1er avril par le maréchal Lin Piao, est publique aujourd'hui. Les 21 et 22 mars, soit six jours après le dernier choc de l'Oussouri, des contacts furent noués entre les deux capitales, à l'initiative de M. Alexei Kosyguine, pour désamorcer la tension sur l'Oussouri, a déclaré le maréchal.

La confirmation de ce dialogue entre deux équipes qui, depuis longtemps, avaient rompu tout contact, amène les observateurs aux conclusions suivantes:

— En offrant, le 11 avril, à

la Chine une rencontre pour le 15 avril, le gouvernement soviétique ne forçait pas la main à Pékin. L'offre avait été précédée de contacts, et se présentait comme l'expression officielle d'une pré-négociation alors inconnue.

— Moins d'une semaine après le second choc sanglant du 15 mars, l'URSS, selon les précisions données par le maréchal Lin Piao, décidait de réagir d'une façon absolument inverse à sa réaction après le premier choc du 2 mars. Ni manifestation devant l'ambassade de Chine à Moscou, ni conférence de presse, mais une initiative exceptionnelle et directe pour "geler" le conflit.

— La fin du congrès, et les révélations sino-soviétiques du maréchal Lin Piao, devraient maintenant prêter à de nouveaux développements entre les deux Etats dans cette direction, à supposer que la négociation souterraine n'ait pas continué au cours du mois d'avril.

Le rapport politique du maréchal Lin Piao

HONG KONG (AFP) — Le rapport politique du vice-président Lin Piao, contient les directives de base du parti dans le domaine de la politique intérieure et internationale.

Il commence par souligner la grande victoire de la révolution culturelle, pendant laquelle les "états-majors capitalistes" dirigés par Lin Shao Chi ont été complètement écrasés, de même que les traîtres et les capitalistes qui se trouvaient dans le parti.

Le rapport affirme que la révolution culturelle avait été nécessaire pour empêcher la restauration du capitalisme en Chine, établir la dictature du prolétariat, et promouvoir le développement de la construction socialiste dans tout le pays. Le vice-président Lin Piao souligne que la révolution culturelle a été dirigée personnellement par le président Mao.

Le vice-président Lin Piao déclare ensuite qu'il faut continuer le mouvement de "lutte-critique-transformation" afin de conduire jusqu'à son terme la révolution chinoise!

Il indique d'autre part que ce mouvement est destiné à déraciner ou à corriger les réglementations, les politiques et les systèmes déraisonnables.

Le rapport souligne ensuite que la politique essentielle du parti est d'unifier la majorité, d'isoler et de combattre "les ennemis intransigeants" et d'être clément envers ceux qui se confessent et se repentent.

Le vice-président Lin Piao affirme enfin "qu'il ne faut pas relâcher notre vigilance malgré nos grandes victoires". "Pretendre que nous avons remporté la victoire finale est faux et contraire au marxisme-léninisme" déclare notamment le vice-président Lin Piao. Il souligne ensuite la totale suprématie de la pensée du président Mao dans le parti et dans l'Etat: "quiconque s'opposerait au président

Mao (毛) à n'importe quel moment et dans quelles circonstances que ce soit sera condamné et puni par le parti et le peuple tout entier." Toutefois, ajoute-t-il, l'opposition et la lutte entre deux tendances au sein du parti sont l'expression de l'antagonisme entre les classes et entre les courants nouveaux et anciens dans la société. S'il n'y avait pas de contradiction dans le parti et de lutte pour les résoudre, la vie du parti viendrait à sa fin.

Si vous avez manqué le Figaro Littéraire de la semaine dernière, il est encore temps de rattraper le chance... La chance que le Figaro Littéraire vous donne de partir faire un séjour en France et de plus particulièrement sur la Côte d'Azur.

Le Figaro Littéraire vous offre en effet l'occasion d'aller passer quelques jours à Nice pour y faire partie du même jury que six éminents journalistes français dont la profession et le talent ont fait des témoins privilégiés de leur temps:

Henri Amoureux, Julien Besançon, Gaston Bonheur, Michel Droit, Jean Ferniet, Jean Lartoguy

LE FIGARO LITTÉRAIRE

Ce qu'il faut faire? C'est bien simple: participer au concours organisé par le Figaro Littéraire à l'occasion du Festival International du Livre qui aura lieu à Nice au mois de juin prochain. Dix lecteurs du Figaro Littéraire dont un canadien se joindront à ces éminents journalistes pour décerner l'aigle d'or du témoignage au meilleur ouvrage de cette catégorie depuis le premier janvier 1968.

Lisez le Figaro Littéraire de cette semaine: vous y trouverez ce qu'il faut faire pour aller avec la personne de votre choix faire un séjour à Nice.

AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, P.Q. MAJORATION DES TAUX DE STATIONNEMENT

A compter de minuit, le 30 avril 1969, les taux suivants entreront en vigueur à l'Aéroport International de Montréal pour le stationnement des véhicules.	
STATIONNEMENT DE COURTE DUREE:	
Première demi (1/2) heure ou en partie	50
Chaque demi (1/2) heure supplémentaire ou en partie	25
Maximum par jour	\$6.00
STATIONNEMENT DE LONGUE DUREE:	
Premières deux (2) heures ou en partie	50
Chaque quatre (4) heures additionnelles ou en partie	50
Maximum par jour	\$2.50

Directeur de l'Aéroport International de Montréal, Ministère des Transport du Canada.

CE SOIR, RÉUNION POPULAIRE

À LA SALLE DU PLATEAU - 700 CALIXA-LAVALLÉE

"Montréal, métropole des taudis, du chômage et des mal assistés"

19h. 30 LE DOSSIER NOIR DE MONTRÉAL, film d'Arthur Lamothe

21h. THÈME: LES PRINCIPAUX PROBLÈMES SOCIAUX

Sous la présidence de M. Alfred Rouleau, président de la Sauvegarde.

EXPOSÉ GÉNÉRAL de Jacques Dofny

PANEL: André l'Heureux, LE CHÔMAGE
Pierre Jauvin, LE LOGEMENT
Claude Larivière, LES ASSISTÉS SOCIAUX

Entrée gratuite - Bienvenue à tous!
Organisée par le Conseil central de Montréal de la C.S.N.

regards

sur le monde

Expériences politiques dans l'Ouest

TOGO

La gestion des militaires semble bénéficier d'un large soutien

par PIERRE BIARNES

LOME (Le Monde) — A Lomé, sous le régime de Sylvanus Olympio, les hommes étaient fonctionnaires et les femmes commerçantes. Les premiers n'étaient pas très bien payés, mais les affaires des secondes prospéraient. Colonie allemande placée sous mandat français après la première guerre mondiale, le Togo avait conservé, l'indépendance venue, un système douanier très libéral. Les recettes budgétaires en souffraient quelque peu; d'où les bas traitements des maris. Mais, en revanche, ne supportant que peu de taxes, les marchandises importées n'étaient pas très chères, et surtout elles pouvaient être réexportées aisément en contrebande vers les pays voisins à fiscalité plus lourde, ce qui arrangeait bien les épouses.

Homme d'affaires lui-même, le premier président du Togo indépendant s'était fait le gardien de ce système, qui, malheureusement, avait le défaut de ne bénéficier vraiment qu'à quelques centaines de familles du Sud, dont les enfants, par ailleurs bien mieux scolarisés que le restant de la population, risquaient de se constituer rapidement en oligarchie héréditaire, au détriment des habitants des autres régions. C'était aussi dans le Sud, plus facilement exploitable, qu'était concentrée la plus grande partie de la richesse agricole et qu'était réalisée l'essentiel des investissements publics et privés; et tout ceci confortait tout cela. Pas suffisamment, cependant, la suite allait le montrer.

Dans le nord et le centre du pays vivaient, en beaucoup plus grand nombre, des populations industrielles, mais que le Bon Dieu avait bien oubliées et le colonisateur tout autant. En pays cabrais, notamment, la misère était grande. Le seul exutoire pour les garçons les plus dynamiques était de s'engager dans l'armée, et encore était-ce interdit par le mandat de la Société des Nations; pour pouvoir être admis dans l'armée française, il fallait au préalable pas-

ser la frontière et se prétendre Dahoméen ou Voltaïque. Quelques centaines d'hommes avaient néanmoins pu entrer ainsi dans la "coloniale" et s'étaient battus en Indochine, puis en Algérie. Mais, l'indépendance proclamée, la France les avait renvoyés dans leur pays d'origine, où bien peu avaient pu se reconverter dans la jeune et minuscule armée nationale en formation: le président Olympio se méfiait d'eux et n'avait que mépris pour ces "mercenaires", qui, pour la plupart, se retrouvaient donc en chômage et sans solde, après avoir connu autre chose que leur pauvreté ancestrale. Ce fut l'origine du drame qui, le 13 janvier 1963, devait coûter la vie à l'ancien chef de l'Etat. Avec lui disparaissait la prépondérance politique du Sud.

Intervenu pour des raisons essentiellement corporatives, ce premier coup d'Etat militaire de l'Afrique noire francophone n'en fut, cependant, pas un à proprement parler. Les soldats qui venaient de renverser le régime Olympio n'avaient apparemment jamais pensé à ce par quoi ils pourraient le remplacer. Leurs idées politiques, dans la mesure où ils en avaient, étaient simples: rétablir la justice en faveur de leur région d'origine, mais en même temps préserver et, dans toute la mesure du possible, renforcer l'unité nationale. Mais, de cela, ils ne souhaitaient pas s'occuper directement eux-mêmes, ils voulaient simplement en être les garants. Ils firent donc aussitôt appel à un ancien président du conseil de l'époque de la loi-cadre, M. Nicolas Grunitzky, auquel ils demandèrent de constituer un gouvernement regroupant des représentants des diverses tendances politiques du pays; ce qui fut fait... et tellement bien fait que l'on assista ensuite à quatre ans d'immobilisme, interrompu par quelques remous, dont, le 21 novembre 1966, une ultime tentative des parti-

sans de l'ancien président Olympio, conduits par Me Noé Kutuckli, pour reprendre le pouvoir à leur profit, à la faveur d'une émeute artificiellement provoquée.

Dès lors, les jours du régime Grunitzky étaient comptés, et, le 13 janvier 1967, soit quatre ans jour pour jour après leur première intervention sur la scène politique togolaise, les militaires, devant la carence des civils, faisaient connaître leur décision de l'occuper désormais tout entière, tout au moins pour un temps. Leur jeune chef, le lieutenant-colonel Etienne Eyadéma, bientôt promu général devenait, à trente-deux ans, le maître du pays. Le 14 avril, après avoir dissous un inconstant comité de réconciliation nationale, constitué quelques semaines plus tôt pour préparer d'impossibles élections, il décidait "d'assurer lui-même l'autorité suprême de la République togolaise", la mise en place de nouvelles institutions étant reportées à plus tard lorsque les divisions politiques traditionnelles se seraient suffisamment estompées.

Un nouveau gouvernement était constitué, comportant, pour la première fois dans l'histoire du Togo, une majorité de gens du Nord, et dans lequel, à côté des militaires, siégeaient, mais à titre personnel, des représentants civils des diverses tendances, les partis politiques traditionnels étant dissous. A peu près au même moment, les exilés de toutes obédiences étaient invités à regagner le pays et, à l'exception de Me Kutuckli, tous répondaient à cet appel.

Eviter le retour des leaders traditionnels

Depuis lors, le Togo est calme. L'économie connaît une certaine progression, et les finances publiques sont saines. Le régime militaire maintient l'ordre aisément, sans verser dans les excès policiers de l'époque de Sylvanus Olympio, et sans sombrer pour autant dans les querelles intestines qui ont eu raison de M. Grunitzky. La population, aussi bien au sud qu'au nord, paraît lui en être, dans sa grande majorité, reconnaissante.

Les chefs traditionnels, toujours assez influents, lui

accordent leur soutien, et les syndicats ouvriers, peu importants et sans leaders de poids, ne posent que très peu de problèmes. Les femmes commerçantes (dont quelques-unes sont très riches), tout en ayant perdu une grande part de leur influence politique, constatent qu'il n'a pas été touché jusqu'à présent à leurs privilèges fiscaux et autres et, dans leur ensemble, s'accoutument de la nouvelle situation.

En janvier dernier, lorsque le général Eyadéma, conformément à une ancienne promesse, a annoncé publiquement son intention de rendre assez rapidement le pouvoir aux civils, après adoption d'une nouvelle Constitution et recours aux urnes, des motions lui demandant de n'en rien faire ont afflué de toutes les régions du pays.

Bien que discréditées, les anciennes formations politiques paraissent cependant avoir conservé des partisans un peu partout. C'est notamment le cas à Lomé et dans l'administration, où les nostalgiques du régime Olympio sont toujours, de toute évidence, assez nombreux. Ces anciens privilégiés s'inquiètent de ce qu'ils appellent, non sans mépris, la "colonisation cabraise", ils affirment que le soutien populaire dont se targue le régime est artificiel, et ils spéculent, à terme, sur le vide politique actuel, dont ils jugent les militaires incapables de combler eux-mêmes.

Mais ceux-ci sont très bien informés de cet état d'esprit. Forts de leur homogénéité ethnique et du consensus malgré tout assez général dont ils bénéficient présentement, ils n'ont rien à craindre dans l'immédiat; mais ils n'en pensent pas moins, eux aussi, à l'avenir. Ils n'ont pas réellement l'intention de conserver éternellement le pouvoir, et ils savent très bien, au demeurant, que ce ne serait pas possible. Mais ils sont décidés à ne se retirer qu'en bon ordre et progressivement, soucieux par-dessus tout de ne pas laisser le Togo retomber dans les divisions et les errements d'autrefois.

Pour y parvenir, et pour neutraliser définitivement les anciens leaders, ils songent actuellement à favoriser la constitution d'un nouveau parti politique. Celui-ci serait animé par des hommes nouveaux, pris pour une bonne part dans la haute administration. Ainsi serait peu à peu mise en place une équipe civile de rechange, d'où, pense le général Eyadéma, pourrait se dégager un leader offrant toutes garanties, à qui il pourrait céder, dans quelques années, le pouvoir, tout en lui assurant son soutien. En attendant, l'ancien chef d'état-major de l'armée togolaise, comme ses homologues des autres Etats de la région, est condamné à rester à la tête du pays.

Nigéria

La production pétrolière est devenue le pilier de l'économie nigériane

par BERNARD COURET

Correspondance particulière au Devoir

L'accession de la Nigéria au rang des principaux pays producteurs de pétrole constitue désormais une nouvelle donnée fondamentale de l'industrie pétrolière mondiale, et un immense espoir non seulement pour l'économie du pays, mais aussi pour l'ensemble des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Ce n'est pourtant qu'au bout de longues années d'efforts, et au prix d'espoirs souvent déçus que le sous-sol nigérien a commencé à livrer ses richesses. Les premières recherches entreprises au début du siècle dans les sables bitumeux de la côte, à l'Est de Lagos, n'autorisaient guère d'espoirs. La prospection ne fut reprise qu'en 1937 par la "Shell d'Arcy Exploration Parties", devenue en 1956 la "Shell BP Development Company of Nigeria". De longues études géologiques et géophysiques aboutirent en 1953 à la découverte de gaz naturel à Akata, dans la province de Calabar et en janvier 1956, de pétrole, en quantités exploitables d'abord à Oloibiri, au cœur du delta du Niger, puis en novembre de la même année à Afam, plus à l'Est (des investissements successifs totalisent à cette époque 15 millions de livres sterling).

Les découvertes se succe-

dent alors à un rythme particulièrement rapide. C'est Bomu en 1958, Imo-River et Koro-Boro en 1959. A partir de 1961. Tous ces gisements se trouvent à proximité de Port Harcourt. Dans le même temps, d'autres nappes, mais de moindre importance sont mises à jour dans la région du Centre-Ouest à Kohori, Ughelli et au large des côtes de la partie occidentale du delta du Niger.

Négligeable pendant les premières années, la production pétrolière s'est accrue de la façon la plus spectaculaire. Elle passe de 3,7 millions de tonnes en 1963, à 13,3 millions en 1965 et à 20,5 millions en 1966, soit pour la période 1960-1966, un accroissement annuel moyen de l'ordre de 65% ce qui représente un des taux d'augmentation les plus élevés du monde. Du même coup le Nigéria se plaçait au dixième rang des pays producteurs dans le monde et au troisième en Afrique après la Libye et l'Algérie. Les deux principales régions productrices sont l'Est (environ 80% du total) et le Mid-West (20%) et le nombre de puits en activité dépasse les 200 (il y en avait 95 en Libye en 1966).

+ estimation basée sur les résultats obtenus pendant le

pleine charge. Quatre réservoirs d'une capacité de 17.000 tonnes chacun y ont été construits, un système de pompage permet de charger les pétroliers à raison de 1.500 tonnes à l'heure. Le départ est maintenant donné à l'exploitation commerciale de cette nouvelle richesse du sous-sol nigérien.

La découverte du premier gisement a provoqué un véritable rush des investisseurs étrangers et des compagnies pétrolières. On y trouve la British Petroleum, Shell, Gulf, Mobil, Standard Oil of California, Texaco, Agip, Safrap, Tennessee Oil and Gas.

La sécession d'Ojukwu a réduit la production pétrolière en 1967 à 15,5 millions de tonnes mais depuis la reprise de Port Harcourt par les troupes fédérales (19 mai 1968), celle-ci a réussi à retrouver un rythme remarquable.

Celle de la Gulf Oil Corp. qui exploite des gisements situés sur la plateforme continentale de l'Etat du Mid-West, a progressé régulièrement l'année dernière, passant en douze mois de 30.000 à 170.000 barils/jour. La Gulf évacue son pétrole par le port d'Es-cravos, à 30km au Nord du port de Forcados.

La Shell-BP, de son côté, a repris l'exploitation de cer-

annoncé le 1er mars dernier la découverte d'une nouvelle nappe dans l'Etat du Centre-Ouest qu'elle qualifie de "très prometteuse".

La société américaine Mobil, de son côté, a décidé d'exploiter commercialement les sources de pétrole qu'elle a découvertes sur ses permis situés au large des côtes du Sud-Est. La production commencerait l'année prochaine, à un rythme de 50.000 barils/jour, soit 2,5 millions de tonnes par an.

La SAFRAP qui possède des concessions dans l'Est, le Mid-West et dont la production, amorcée en 1966 (563.000 tonnes), provient des champs d'Obagi, près de Port-Harcourt. Elle a mis à jour deux autres gisements, l'un à Obolo, à 70km au Nord de Enugu l'autre à Upomani. Son rythme d'exploitation est de deux millions de tonnes par an. Elle n'a pas toutefois repris l'exploitation de ses gisements de l'Etat des Rivières, par suite, d'une part, des opérations militaires, et, d'autre part, du fait qu'elles sont tributaires de la Shell pour l'évacuation de leur huile. On pense à Lagos que l'activité va reprendre dans les prochains mois.

L'ensemble de la production de pétrole de la Nigéria devrait donc atteindre, avant la fin de l'année, un rythme de 800.000 barils/jour, soit 40 millions de tonnes par an, et dépasser 1 million de barils/jour (50 millions de tonnes/ an) en 1970, représentant des revenus très substantiels en taxes et royalties pour le gouvernement fédéral.

Une seule ombre au tableau, la raffinerie de Port-Harcourt (1) qui ne pourra pas être remise en marche avant mai 1970. M. Charles Billingsley, président de la "Petroleum Refining Cy of Nigeria" a récemment déclaré au "Financial Times" que les Biafrais avaient emporté, en se retirant, tous les instruments de fonctionnement de la raffinerie, qu'ils avaient mis le feu ensuite dans la salle de contrôle et fait sauter le tiers des réservoirs. Les dommages sont évalués à plus d'un million de livres sterling. Le remplacement de toute cette infrastructure exigera un délai minimum de onze mois pour sa simple livraison et deux mois pour son installation.

D'un autre côté, les forages ont permis de déceler d'importantes quantités de gaz naturel, soit associé au pétrole dans la région de Port-Harcourt, soit indépendamment jusqu'à Ughelli dans l'Ouest et Enugu dans le Nord. Exploité pour la première fois en 1963, tant pour produire de l'énergie que pour les usages industriels il est principalement utilisé par l'"Electric Corporation of Nigeria" installé à Afam et la "Eastern Nigeria Development Corpora-

Suite à la page 2

ANNONCE

Tout s'annonce bien...



Madame a choisi le Reine Elizabeth pour le mariage de sa fille. Elle sait que nous donnerons une note bien personnelle à cet événement. Tout s'annonce bien et elle ne se fait aucun souci. L'hôtel s'occupe de tout pour elle.

Si vous devez organiser une partie, une assemblée ou un déjeuner, rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets.

Année	Production (millions de tonnes)
1958	0,3
1959	0,5
1960	0,8
1961	2,3
1962	3,3
1963	3,7
1964	5,9
1965	13,3
1966	20,5
1967	15,5
1968	22,00
1969	40,00+

premier trimestre de cette année - 555.000 barils/jour. Momentanément suspendues à cause de la guerre, les recherches, m'a-t-on dit à Lagos, vont bientôt reprendre. D'ores et déjà, il apparaît qu'il s'agit d'un pétrole d'une qualité exceptionnelle, contenant fort peu de soufre et ne réclamant que peu d'opérations pour son raffinage. Les réserves actuellement connues sont estimées à plus d'un milliard de tonnes.

Depassant de loin toutes les possibilités de consommation locale, l'industrie pétrolière de la Nigéria est essentiellement orientée vers l'exportation. Afin de faciliter l'évacuation, il a fallu procéder à des travaux importants dans la région de Port-Harcourt. Trois pipe-lines, totalisant 175km ont été construits pour relier Oloibiri, Afam et Bomu à Port-Harcourt, prolongement du pipe-line Bomu-Afam jusqu'à Bonny. Située à l'embouchure de la rivière du même nom, cette vieille ville va devenir un important port pétrolier, grâce aux dragages qui vont permettre aux tankers de plus de 6.40m de tirant d'eau de franchir la barre à

tains champs pétroliers, dans l'Etat des Rivières, ainsi que dans l'Etat du Mid-West. L'huile brute provenant des deux régions est évacuée sur Bonny, par l'oléoduc transnigérien qui a pu être remis en service sur toute sa longueur malgré la destruction d'un important relais de pompage. Le rythme de production et d'évacuation atteint par cette compagnie est de l'ordre de 270.000 barils/jour.

La Shell-BP intensifie ses prospections dans le Mid-West et a entrepris la construction d'un oléoduc de 80 kilomètres dans cet Etat, qui doit être prêt dans six mois. Il aboutira au port de Forcados susceptible d'accueillir des pétroliers de 200.000T. Il permettra à cette compagnie de porter sa capacité de production et d'exportation de pétrole dans le seul Mid-West, de 8 à 16 millions de tonnes par an. Par ailleurs, ce trust anglo-hollandais a décidé d'investir 53 millions de livres sterling cette année dans la prospection et le développement de ses installations au Nigéria. Cela en dit long sur les perspectives de Shell-BP dans cette partie de l'Afrique qui a



Montréal-Québec "cœur-à-cœur"

Le cœur de Montréal bat tout près du cœur de Québec grâce à la liaison quotidienne du CN. D'un cœur à l'autre, l'ambiance est agréable, l'atmosphère dédoublée et les repas joyeux (compris d'ailleurs dans le prix du billet de voiture-salon).

Départs de la gare Centrale: 8h 45, 17h 15 et 12h 15'

Billet simple les jours de tarif Rouge: en voiture-coach: \$4.70

*casse-croûte seulement

montréal-toronto 4 h 59 min. en toute quiétude par le Rapido

Relaxer dans un vrai bon fauteuil... être libre de tous ses mouvements... pouvoir se lever et marcher... chanter dans l'ambiance endiablée du Bistro... prendre une consommation et admirer le paysage... tout en filant vers Toronto... Est-ce possible? Certainement! Dans le Rapido du CN!

Départs quotidiens du Rapido, de la gare Centrale: 9h 20 et 16h 40.

Billet simple: Voiture-coach, tarif Rouge: \$8.90

Et surtout, n'oubliez pas d'aller vous amuser dans le Bistro.

Traversez le Canada à 4 pieds d'altitude dans le Super Continental

Départ quotidien - gare Centrale - 17h 05.

	voiture-coach	chambrette (repas inclus)
WINNIPEG	\$25.00	\$47.00
SASKATOON	\$32.00	\$64.00
EDMONTON	\$37.00	\$74.00
VANCOUVER	\$47.00	\$92.00

Le Canada est un beau pays! Il mérite qu'on le voie à 4 pieds d'altitude. Le Super Continental le traverse de part en part en vous offrant une véritable vie de palais: voiture-restaurant luxueuse, choix complet de places couchées, salon-bar, jeux et passe-temps pour les enfants et les adultes!

EN TOUTE QUIÉTUDE, À 4 PIEDS D'ALTITUDE

Réservez vos places d'avance. Consultez votre agent de voyage ou un bureau des Ventes Voyageurs du

MILIEU 70

Adultes, aidez-nous à ne pas devenir de petits bourgeois réactionnaires!

par Solange Chalvin

"Je veux que vous nous aidiez, vous les adultes, à ne pas devenir de petits bourgeois réactionnaires. Au lieu d'étudier dans vos congrès ce que c'est que la contestation étudiante, examinez donc le rôle que vous jouez dans la société. Que faites-vous de concret, au jour le jour, dans votre profession, pour changer quelque chose, pour améliorer la société dans laquelle, nous les jeunes, nous prendrons place dans quelques mois. Vous, les gens en place, vous pouvez changer les lois, les rendre plus justes, qu'attendez-vous pour le faire? Les jeunes nous crient "utilisez-nous, ne nous comprimez pas, nous voulons agir..." Si vous n'entendez pas ce cri pendant qu'il en est encore temps, il y aura au Québec d'ici quelques années, une véritable explosion de violence."

les spécialistes de l'enfance sur leurs méthodes personnelles de travail et d'action. Surpris au départ par ce comportement inusité dans une assemblée plénière de Conférence, les adultes s'y sont prêtés de bonne grâce, s'adonnant franchement au jeu de la vérité avec les jeunes. Un jeu dangereux qui révéla d'une part la sincérité des uns et des autres comme les failles des deux parties.

Les organisateurs de la Conférence qui présidaient cette plénière, Dr Claire Laberge-Nadeau du Conseil de l'enfance et M. Gilles Lacroix de l'Institut Vanier se dirent satisfaits de la tournure des événements qui permit aux jeunes de participer activement à la Conférence, même si cela se fit en dehors des normes prévues. "Il y a eu, ce matin, a dit Gilles Lacroix, une prise de conscience qui est un gage certain d'une poursuite de notre interrogation commune sur la jeunesse d'aujourd'hui. De plus en plus, je doute qu'il y ait un moyen unique de contester la société et je me demande jusqu'à quel point les adultes ne devraient pas mieux faire connaître à la jeunesse les multiples mécanismes de contestation qui existent, en dehors de l'occupation des locaux"



• Dans l'ordre habituel sur notre photo, M. Clément Thibert, président de la Conférence du Québec, le Dr Claire Laberge-Nadeau, représentant le Conseil supérieur de la famille et M. Gilles Lacroix de l'Institut Vanier. N'apparaît pas sur notre photo Mme Colette Carisse, sociologue, chargée de l'élaboration du programme de la Conférence Milieu 70, version québécoise.

De leur côté, les étudiants reconurent qu'il y avait une bonne et une mauvaise contestation et que leur inexpérience les orientait souvent vers des formes de contestation que les uns et les autres regrettaient après coup.

Parmi les suggestions qui sortirent de cet échange houleux, retenons celle d'un con-

grès axé sur l'interrogation des spécialistes sur leurs moyens d'action dans la société; retenons également la demande formulée à plusieurs reprises de hausser l'âge du mariage au Québec qui est présentement de 12 ans pour les filles et 14 ans pour les garçons; la création de tribunaux familiaux réclamés par les juges eux-mêmes ainsi que par les avocats sans compter les spécialistes de l'enfance et enfin une meilleure sélection des juges d'enfants, plus com-

pétents et appuyés d'une équipe multidisciplinaire. Quant à la législation sur l'enfance largement critiquée, on sait qu'elle fait présentement l'objet d'une redefinition à la commission de revision du Code civil. Comme cette revision sera longue, prévoit-on, il serait opportun de rédiger le plus tôt possible une Déclaration des droits de l'enfant au Québec sur laquelle les juges d'enfants pourraient s'appuyer en attendant une meilleure législation de l'enfance.

En bref

Ecole chinoise

McGill inaugure cette année une école chinoise d'été. La durée du cours sera de 7 semaines (du 12 mai au 27 juin), et l'on s'attend à ce qu'environ 40 étudiants s'y inscrivent. La langue chinoise sera enseignée au niveau débutant et intermédiaire; les étudiants sous-diplômés et diplômés pourront profiter de cet enseignement. Des crédits pourront être obtenus bien que l'on acceptera également les étudiants qui n'en réclament pas; les conditions d'admission sont flexibles. Le directeur, Dr Paul T. K. Lin, a cependant bien insisté sur le fait que cette école s'adressait à des élèves sérieux. L'Ecole relève d'une collaboration entre le Centre des études de l'Extrême-Orient, dont Dr Lin est aussi le directeur, et le Département des langues et des littératures orientales. Le programme sera intensif; les professeurs et les étudiants vivront sous un même toit dans la résidence McConnell Hall. Les activités para-scolaires comprendront entre autres les visites de musées renfermant des collections orientales, et la projection de films chinois.

Bourses

Trois étudiants en médecine canadiens, gagnants des bourses Smith Kline & French pour l'étranger en 1969, iront travailler cet été dans des hôpitaux et avec des équipes sanitaires en des lieux éloignés de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Les noms des heureux bénéficiaires ont été divulgués par le Dr J. Wendell Macleod, directeur administratif de l'Association des Collèges des Médecins du Canada. M. Harry J. Bergen, de l'Université de Western Ontario; M. Daniel Frank, de l'Université McGill, et Mlle Rollande Michaud, de l'Université Laval.

Ces bourses permettent aux étudiants d'acquiescer une expérience clinique exceptionnelle et de se familiariser avec les problèmes sociaux, culturels et médicaux de contrées éloignées et en voie de développement. Ce programme leur donne également la chance de représenter le Canada à l'étranger à titre officieux et d'y faire connaître le système canadien d'enseignement médical. Les bourses ont été créées grâce à un programme de subventions accordées par Smith Kline & French, firme pharmaceutique montréalaise; elles sont administrées par l'Association des Collèges des Médecins du Canada. Depuis la création du programme il y a sept ans, 23 étudiants, représentants neuf écoles de médecine canadiennes, se sont vu décerner des bourses par l'Association. Les gagnants sont choisis par un comité composé de doyens des écoles de médecine du Canada.

Meubles

L'industrie du meuble au Québec, sérieusement menacée par une pénurie de main-d'œuvre spécialisée, peut maintenant envisager un brillant avenir du fait qu'une école du meuble et du bois ouvre, la première du genre au Québec et au Canada ouvrira ses portes à tout un contingent d'étudiants dès septembre prochain. En 1963, l'Association des fabricants de meubles du Québec pressait le ministère provincial de l'Éducation de fonder une école spécialisée pour fournir à l'industrie 4.000 nouveaux employés, dans les dix prochaines années, afin de satisfaire à la demande croissante qui existe au sein de cette industrie du meuble, l'une des plus anciennes au Québec. "C'est surtout grâce aux efforts d'un comité de L'AFMQ, principal instigateur de ce projet, que les rencontres avec les autorités gouvernementales se sont révélées fructueuses". C'est ce qu'a déclaré le Colonel E. Alain, commissaire industriel de Victoriaville, siège de cette école. Le Colonel Alain qui s'intéresse à l'industrie du meuble depuis 42 ans, fut l'un des premiers à proposer au ministre de l'Éducation d'alors, M. Paul Gérin-Lajoie, la création d'une école du genre. La construction de l'école du meuble et du bois ouvert fut parachevée à la fin de novembre 1968, bien qu'un petit groupe d'étudiants, logés dans des locaux temporaires, aient déjà obtenu leur diplôme au printemps de cette même année.

Recteurs

L'Université du Québec a obtenu deux sièges permanents à la conférence des recteurs et des principaux des Universités du Québec, lors de sa quarante-sixième rencontre. Un vin d'honneur fut donné pour célébrer l'entrée officielle de ses deux délégués, M. A. Rivier, le président et M. L. Berlinguet, le vice-président. La conférence a également organisé un rencontre avec les présidents de ses comités pédagogiques. Ceux-ci représentaient les comités de médecine, lettres et arts, sciences sociales, écoles régionales d'été, sciences pures et appliquées, chirurgie dentaire (ad hoc), éducation permanente, psychologie et théologie.

arts et spectacles

Un Dossier, à 22h.

Sommes-nous seuls au monde?

Dans quelques mois à peine, deux hommes poseront, pour la première fois, le pied sur la lune, et une autre des prédictions de Jules Verne se réalisera. Par la suite, il faudra viser plus haut (c'est véritablement le cas de le dire) et déjà d'autres planètes sont des cibles possibles. Mais que nous réservent-elles?

Parmi toutes les questions qu'elle suscite, il en est une à laquelle les savants ont déjà répondu. En effet, les hommes de science s'entendent — des aujourd'hui — sur le fait que la vie existe ailleurs dans l'univers.

C'est ce sujet qui a retenu l'attention du réalisateur Max Caporaso pour la prochaine émission de la série Dossiers, que la télévision de Radio-Canada présentera ce soir, à 22 heures, sous le titre "Pas seuls dans l'univers".

Il n'y a pas si longtemps, on était persuadé que l'apparition et l'évolution de la vie sur terre était un phénomène exceptionnel et unique; maintenant, on pense que la vie a pu se développer ailleurs de la même manière, et certains croient que — dans plusieurs cas — cette vie peut avoir atteint et même dépassé un degré d'évolution comparable au nôtre, selon l'âge de la planète concernée.

Ceci étant posé, on peut se demander s'il serait possible, pour les terriens, d'entrer en communication avec une civilisation extra-terrestre. C'est

ici que les opinions diffèrent: certains pensent que c'est improbable, d'autres que ce n'est pas impossible.

De toute manière, parler de vie extra-terrestre ne procède plus de la science-fiction mais bien exactement de la spéculation et d'une spéculation qui semble nécessaire.

C'est donc pour se faire une opinion et pour renseigner les téléspectateurs de Radio-Canada que l'animateur de ce Dossier, Raymond Charette, s'est rendu aux États-Unis, en Angleterre et en France pour rencontrer et interroger des spécialistes de la question.

Nous verrons donc et entendrons durant l'émission: MM. François Pecker, directeur de l'Observatoire de Paris-Meudon; Lucien Barner et Aimé Michel, rédacteurs scientifiques dans plusieurs revues spécialisées; Isaac Asimov, professeur de biochimie au Boston School of Madison et auteur de plusieurs ouvrages de vulgarisation et de science-fiction; Frank Drake, professeur à l'Université Cornell, le père Giuseppe Grasso, professeur de théologie; sir Bernard Lovell, directeur de l'Observatoire de Jodrell-Bank; Marguerite Meade, anthropologue et conservateur de l'American Museum History à New York; Donald Michael, directeur de l'Institut de recherches sociales à l'Université du Michigan; et enfin, Pierre Guérin, astronome et maître de recherches à l'Institut d'astrophysique de Paris.

Clin d'oeil

VARIETES: au 10, ce soir, à 22 h. Lucille Dumont reçoit, à "L'Histoire d'une étoile", le chanteur français Adamo. Au cours de cette émission, Adamo se racontera et interprétera quelques-unes de ses chansons les plus populaires.

À la radio d'État, 10 h. "Place aux femmes" accueille l'interprète Renée Claude. À 15 h. 25, "Pochades" nous présente un portrait de George Sand.

Au 2, à 18 h. "Tour à tour" sera animé par Aglaé et Pierre Roche.

THEATRE: une pièce à ne pas manquer, ce soir, à la radio d'État, 20 h. 30, "Sur toutes les scènes du monde". Il s'agit d'ONDINE, de Jean Giraudoux, avec Genevieve Bujold et Albert Millaire, dans les rôles d'Onidine et du Chevalier Hans. Une réalisation d'Olivier Mercier-Goun. Une adaptation radiophonique de Jacqueline Falais.

MUSIQUE: à la radio d'État, 22 h., — ORCHESTRE DE CHAMBRE DE QUÉBEC, Dir.: Sylvio Lacharité, invité: Frans Brouw, pianiste. Poème symphonique "Pastorale d'Évêque" (Honegger) et "Gymnopédie" (Satie).

À 23 h. 00, MUSIQUE DE NOTRE SIÈCLE: "Les Fondateurs de la dodécaphonie en Angleterre (8e). Commentateur: William Mann, critique musical au Times de Londres. Présentateur: Henri Bergeron.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

Table with 2 columns: Time and Program Name. Lists various TV and radio programs with their respective times and channels.

Un dirigeant syndical s'interroge sur la représentativité des mouvements familiaux

par Renée Rowan

La nécessité de la représentation et du regroupement des mouvements familiaux tant sur le plan régional que provincial a connu, samedi, un nouveau rebondissement à l'occasion du congrès de l'Institut de la famille de Montréal qui avait lieu à la Centrale de l'Action catholique, rue Saint-André.

Quelque trente personnes, déléguées des organismes membres de l'Institut, ont assisté à cette journée d'étude qui s'est terminée en fin d'après-midi par une rencontre avec Mme A.F.W. Plumptre, présidente de l'Institut Vanier de la famille, suivie en soirée d'un panel auquel ont participé Mme Thérèse Casgrain et M. Noël Pérusse, directeur des relations publiques de la Fédération des travailleurs du Québec.

M. Pérusse, reconnu pour avoir les deux pieds sur terre, n'a pas manqué d'être explicite et direct.

Il faut aussi, pour communiquer avec le public, accepter de faire face aux problèmes les plus délicats, aux questions les plus gênantes, pour peu qu'ils constituent une préoccupation suffisamment répandue. "C'est ainsi que, dans votre cas, je ne crois pas que vous puissiez vous abriter derrière la méthode sympto-thermique pour échapper au débat de la pilule. Vous n'échapperez pas davantage à un organisme comme le vôtre. D'ailleurs, la sur-représentation peut, à la longue, constituer une fraude et une injustice à l'endroit de groupements privés de représentation."

Pour avoir une représentation soutenue, il faut en outre, a souligné M. Pérusse, un minimum d'équipement, en personnel et en moyens techniques. Il est rare qu'un organisme puisse compter, pour sa représentation, sur le bénévolat, car elle risque alors de produire un travail d'amateur qui ne satisfait pas aux exigences des organes de presse.

Les familles ne pourront jamais faire autant de grèves que les syndicats, commettre autant de dégâts que les éléments et les jeunes vandales, participer à autant de règlements de comptes que la pègre. C'est à peu près exclusivement par ses prises de position qu'un organisme comme le vôtre pourra s'imposer à l'attention publique.

Le temps de l'apologétique est révolu, a poursuivi M. Pérusse. En cette période de changement constant et d'accélération de l'histoire, on s'attend à ce que les organismes, comme les individus, soient en perpétuel état de remise en question et fassent publiquement leur autocritique. "Vous devez apprendre à vivre dans une maison de verre. Vous ne ferez pas seulement les déclarations qui vous conviennent; vous devez répondre aux questions les plus indiscrettes et même les plus impertinentes des journalistes."



• La présidente de l'Institut Vanier de la famille, Mme A.F.W. Plumptre a rencontré samedi, à Montréal, des représentants des mouvements familiaux de la région. Sur notre photo, de gauche à droite: Mme Plumptre, M. Desmond Lartigue, du Christian Family Movement, Mmes P. Matthews, du Christian Family Education, et Béatrice Darveau, secrétaire de l'Institut de la famille de Montréal.

Robichaud: la francophonie ne doit pas servir de tremplin au séparatisme

SEPT-ÎLES (PC) — Parlant à Côte-Nord en fin de semaine le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, a qualifié de "ridicules" certaines activités dans le domaine de la francophonie.

Faisant allusion aux nombreuses délégations québécoises qui effectuent des voyages à Paris pour rencontrer des généraux et d'autres personnalités, M. Robichaud s'est demandé si c'est la France qui veut coloniser le Québec ou si c'est le Québec qui veut être colonisé par la France.

La Côte Nord avec son épouse, a précisé qu'il était en faveur de la francophonie, en autant qu'elle ne serve pas de tremplin au séparatisme.

Selon lui, les liens entre pays francophones peuvent être maintenus, mais dans une perspective fédérale, c'est-à-dire en passant d'abord par Ottawa.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a ensuite prévenu le Québec de s'attendre à une catastrophe économique, s'il se séparait du reste du Canada.

"Certains Québécois se disent prêts à subir la pauvreté, mais nous avons enfin obtenu ce à quoi nous avions droit, ne serait-ce que l'élection d'un premier ministre de langue française," devait-il enchaîner.

"Tout cela s'est fait sans briser des vitres, ni casser des gueules. Nous vivons chez nous en harmonie avec la population anglaise et nous voulons continuer de cette façon," a conclu M. Robichaud.

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ DÉCORATEUR - ENSEMBLIER 8240 AIMÉ-RENAUD ST-LEONARD Mt. 38 3 2 4 - 2 5 8 0

JACQUES CORRIVEAU DÉCORATEUR - ENSEMBLIER DESIGNER 1285 ST-ANDRÉ MONTRÉAL 132 845-7592

LAURENT LAMY DÉCORATEUR - ENSEMBLIER 788, Wilder Montréal 8 - 737-1955

BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC Inscriptions Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée 4824 Chemin Côte des Neiges Tél.: 738-8686 Fondée en 1877

ARCHITECTES

DAVID & BOULVA ARCHITECTES 3 Place Ville-Marie MONTRÉAL - 866-9854

Les architectes Loggère, Marchand, Goudreau Dubush, Stewart, Bourie 506 est, rue Ste-Catherine Montréal 24, - 842-1401

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir Service de chemises 8309 ST-DENIS 381-1322

arts et spectacles

Une soirée "Voir Pellan" au Musée d'art contemporain

Sous la présidence du Ministre des affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, le Musée d'art contemporain procédera au vernissage d'une exposition et au lancement d'un film de l'Office National du Film, "Voir Pellan", mardi, à 21h.

A cette occasion, on désire célébrer d'une façon particulière l'artiste québécois Alfred Pellan, dont la réputation s'étend bien au-delà de nos frontières. L'exposition nous présentera 120 dessins-couleur, deux décors complets et huit costumes ayant servi au TNM pour la présentation de "La Nuit des Rois", de Shakespeare.

On n'ignore pas le lien de parenté qui rattache Alfred Pellan au surréalisme, et c'est à cause de la similitude qui existe entre ce mouvement et l'actuel courant "hippie", que le Musée tient à créer pour la soirée de mardi une atmosphère tout à fait "in".

Voici donc le programme des manifestations de cette fête Pellan au Musée d'art contemporain, à la Cité du Havre: à 20h30, première mondiale du film 35mm couleur "Voir Pellan". D'une durée de 18 minu-

tes 12 secondes, ce film fut réalisé par Louis Portugais et produit par l'Office National du Film.

20h., arrivée des dignitaires. 21h., inauguration de l'exposition "Voir Pellan" par M. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles du Québec.

21h30., 2e projection du film "Voir Pellan" pour le public.

22h., les polychromes. Des diapositives ont été réalisées à partir de photographies de pièces de tableaux d'Alfred Pellan. On projettera ces di-

positives sur deux danseurs en mouvement. Ces artistes de l'Académie des Grands Ballets Canadiens, entièrement vêtus de blanc, évolueront sur un fond de scène noir.

22h.15., 3e projection du film "Voir Pellan".

22h.35., le public sera invité à danser au son de la musique du groupe instrumental de "La Machine Infernale" et un son et lumière sera créé par "The Lord Mautchley Circus of the Performing Arts".

23h.10., 4e projection du film "Voir Pellan".

23h.30., danse.

Puisque la soirée se déroulera sous le signe de la création, quelques comédiens, dont Marjolaine Hébert, Albert Millaire et Guy L'Ecuyer, arboreront les costumes originaux qu'ils portaient lors des re-

présentations de "La Nuit des Rois". La fantaisie est donc de rigueur pour cet événement. L'exposition "Voir Pellan" se continuera jusqu'au 1er juin. Le public est invité à visiter le Musée d'art contemporain, tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 18 heures.



Du premier au dix mai, au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, on pourra voir une pièce d'Audibert, "Quoat-Quoat", dans une mise en scène de Georges Vitaly et dans les costumes et décors de Jacques Marillier. Outre Jacques Duménil, la distribution comprend deux jeunes comédiens, Jacqueline Coué et Jean-Pierre Leroux, qui apparaissent sur notre photo et qui forment, dans cette comédie, un couple assez cocasse.

Bourses à Julien Hébert et à Harry Somers

L'artiste montréalais Julien Hébert et le compositeur torontois Harry Somers ont obtenu chacun une bourse de \$18,000, plus les frais de voyage de leur famille, pour étudier à Rome durant un an.

La nouvelle a été annoncée par le Conseil des Arts du Canada à Ottawa.

Ces subventions ont été accordées sur la recommandation de l'Institut culturel canadien à Rome, fondé sous les auspices de l'ambassade du Canada en Italie avec l'aide de ressources financières italiennes pour des échanges culturels.

Vers la fin de l'année 1966, le gouvernement italien avait confié une somme de 500,000 mille dollars à la disposition du gou-

vernement canadien, prévoyant que le revenu de ce montant serait utilisé pour renforcer les liens culturels.

M. Somers, 44 ans, est connu sur le plan international à titre de compositeur d'opéras et œuvres orchestrales avec choeurs. Son opéra "Louis Riel", un succès de l'année du Centenaire, sera présenté l'an prochain dans plusieurs pays d'Europe.

Julien Hébert, 51 ans, a acquis une renommée comme sculpteur, spécialiste en art graphique et dessinateur industriel. Il a conçu le symbole d'Expo 67 et plusieurs présentations pour cette exposition de même que pour Expo 70 à Osaka, au Japon. Il a également créé la murale en aluminium à la Place des Arts de Montréal.

La tournée des Grands Ballets

Madame Ludmila Chiriaeff, directrice et fondatrice des Grands Ballets Canadiens vient de dévoiler le calendrier de leur tournée européenne. C'est en effet le 6 mai prochain que les quelque cent membres de la compagnie s'enverront pour l'Europe. Ce sera le plus fort contingent d'artistes canadiens jamais délégué par le Ministère des Affaires Extérieures du Canada pour représenter officiellement notre pays à travers 6 pays du vieux continent.

C'est à Lausanne, le 9 mai, que débutera la tournée. La compagnie visitera Lyon (12 et 13 mai), Bruxelles (du 15 au 18 mai), Lisbonne (du 20 au 22 mai), Coimbra et Porto (23 et 24 mai). Les danseurs se rendront ensuite à Londres pour deux semaines (27 mai au 7 juin) avant de prendre l'affiche du théâtre des Champs Élysées à Paris du 10 au 22 juin. Passant par Zurich le 30 juin, ils donneront trois représentations au Festival de Nervi, en Italie, les 3, 4 et 5 juillet pour finalement rentrer à Montréal le 6 juillet.

Plusieurs personnalités politiques et artistiques auront l'occasion de voir la troupe lors des "premières" dans la plupart des capitales européennes. Nous pouvons déjà annoncer la présence officielle de son Altesse Royale, la Princesse Margarete, à la première londonienne des Grands Ballets Canadiens.

Au cours de cette tournée, la compagnie présentera la trilogie de Carl Orff "Triumpf". À ces trois œuvres s'ajouteront des créations canadiennes telles que Médée, dansé par Margery Lambert et Veronique Landry, La Couvée, dansé par Linda Stearns, et Pas Rompu, ainsi que des ballets classiques du répertoire des Grands Ballets Canadiens dont Theme et Variations, dansé par Sonia Tavernier, Divertissement Glazounov, dansé par Ghislaine Thesmar et Armando Jorge, et Allegro Brillante.

Afin de donner plus d'éclat au spectacle de Londres, M. Fernand Nault, co-directeur artistique de la compagnie, a invité une grande étoile canadienne, Melissa Hayden, première danseuse du New York

City Ballet, à interpréter le rôle principal d'Allegro Brillante en compagnie de Richard Beaty et celui de Theme et Variations avec Vincent Warren.

À la première de Paris, Mlle Hayden dansera le Pas de Deux de "Sylvia" accompagnée de Bruce Marks, premier danseur de l'American Ballet Theatre, compagnie où Fernand Nault fit carrière durant vingt ans avant de se joindre aux Grands Ballets Canadiens en 1965.

En plus des danseurs de la compagnie et de l'équipe technique, près de 40 chanteurs participeront à ce voyage. Parmi eux, nous comptons la présence de France Dion, soprano, Louise Le Cavalier, soprano, Jean-Louis Pellerin, ténor, Napoléon Bisson, baryton. Les choeurs et l'orchestre seront dirigés par Vladimir Jelinek et Michael Semantky.

Dans le cadre de cette tournée européenne des Grands Ballets Canadiens, sept élèves de la section "chant" du Conservatoire de musique de Québec ont été sélectionnés pour faire du spectacle. Il s'agit d'Edith Tremblay, Liette Turner Juneau, Daniel Hamel, France Simard, Nicole Caron, Jean-Claude Bergeron et Gaëlle Bergeron.

Rappelons que, pour préparer ce voyage, qui débutera le 9 mai, les Grands ballets canadiens ont bénéficié, l'année dernière, d'une subvention spéciale de \$75,000 du ministère des Affaires culturelles.

Le Rideau-Vert en Italie

Les 15 et 16 mai prochains, le Théâtre du Rideau-Vert aura l'honneur de représenter notre pays au premier festival international d'Italie, désigné sous le titre de "Primo Roma". L'œuvre présentée par cette troupe sera la pièce d'Henrik Ibsen "Hedda Gabler", actuellement à l'affiche.

Le comédien Guy Provost interprétera le rôle du conseiller Brak à Montréal pendant les dernières représentations, et à Rome, en remplacement de Gilles Pelletier, retenu par d'autres engagements. Yvette Brind'Amour, Benoit Girard, Hubert Noël, Françoise Faucher, Marthe Thiery et Rose Rey-Duzil joueront les rôles créés à Montréal.

Mauriac à l'hôpital

M. François Mauriac a fait, dimanche matin, une chute dans son appartement, au moment où il s'apprêtait à sortir. Il s'est fracturé l'épaule droite et a été aussitôt hospitalisé. L'état de l'écrivain était jugé, dimanche soir, satisfaisant.

Horaire des théâtres

CENTRE DU THÉÂTRE D'ALDOURD-HUB: "La Baye" du mardi au dimanche à 20h30.
COMÉDIE CANADIENNE: Hagues Attraits, à 20h30.
LA POULICRIÈRE: "A Wife in the Hand" du mardi au dimanche à 20h30, le samedi à 18h30 et 21h30.
RIDEAU-VERT: "Hedda Gabler" mardi à samedi à 20h, dimanche à 19h30.
THÉÂTRE DE QUATROUS: "Les pièces détachées" de Michel Tremblay, à 20h30.
LE PATRIOTE: Hect Barrier et Liliane.

Blue Bonnets
TOUS LES SOIRS À 7h.45
EXCEPTÉ LE JEUDI
LE DIMANCHE À 2h.00

ÉROTISME 18 ANS
à la française...
avec Haydee Pollack (en couleur)
"LA COLLECTIONNEUSE"
à 6.45 et 9.30 (deux spectacles)
et Marie-France Pizier dans
"TRANS-EURO-EXPRESS"
à 8.30 (dernier spectacle ÉNTIER)
Prix d'entrée 99¢

Valérie
PREMIÈRE VEND. 2 MAI 18 ANS
CINÉMA LE PARISIEN

L'ASTRAGALE
Marlene Jobert Horst Buccholz
Horaires: 7.30 - 9.30
DEAUBIEN PRÈS D'YVERVILLE 721-6060

CINERAMA
HORAIRE: 8h LUN. au SAM. - 7h 30 DIM.
2h MER. SAM. DIM.
BEN-HUR
en 70 MM... sur écran super-géant CINERAMA
Son stéréophonique et technicolor
FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE... par poste ou au théâtre... MORGAN (C. d'achats Boulevard et Dorval) NUCKLE PHARMACIE (C. d'achats Lovell) PINEAULT LIBRAIRIE 3320 Ontario est.

GUY
CINÉMA GUY MAISONNEUVE
TEL. 551-2912
UN HOMME VEUT REVIVRE
LA PASSION DE SES VINGT ANS...
ORSON WELLES
OLIVER REED
CAROL WHITE
HARRY ANDREWS
EN COULEUR
"I'll Never Forget What's 'Isname"
CINÉMA DE RÉPERTOIRE

Elysée
35 MILTON, 840-8950
3e SEM. 14 ANS
"À VOIR ABSOLUMENT... UN FILM AUSSI PHYSIQUE AUSSI FACILE D'ACCÈS QU'UN HOMME ET UNE FEMME"
M. Farrow, LA PRESSE
PIERRE PAUL
un film de RENE ALLIO
en couleurs
les voitures d'eau
SALE EISENSTEIN
DERNIER JOUR: -LE SOCRATE

Mayerling
OMAR 14 ANS
SHARIF
CATHERINE DENEUVE
JAMES MASON
AVA GARDNER
EN COULEURS
LE PARISIEN
TEL. 861-2687, 480, Dorval, 514, CATHERINE

LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE
direction: Jeanne Renaud
REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE
4 CHOREGRAPHIES AVEC LES DANSEURS
VANDA INTINI, ROSEMARY TOOMBS
MARIA FORMOLO et PETER BONEHAM
CE SOIR À 20h.30
BILLETS AU GUICHET \$2.00

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

A L'AFFICHE
LE VICE-LAVETU
CATHERINE DENEUVE
ROBERT HOSSEN
ANNE GRADOT
JEUNES APHRODITES
EXOTIQUE... ÉROTIQUE! MAGNIFIQUE!
AU PAROXYSMES DES PASSIONS
UNE DANSE D'ENFER
MONTROSE
2114, rue St-Jacques
TEL. 727-1992

L'ASTRAGALE
Marlene Jobert Horst Buccholz
Horaires: 7.30 - 9.30
DEAUBIEN PRÈS D'YVERVILLE 721-6060

QUOAT-QUOAT

La Place des Arts en collaboration avec Jean de Rigault présente Quoat-Quoat d'Audibert
Mise en scène de Georges Vitaly
Décors et costumes de Jacques Marillier
Distribution: Jacques Duménil, J.-Pierre Leroux, Jacqueline Coué, Antonette Moya, Michel Fortin, Jacqueline Duc et Eric Burnelli

Représentations en soirée seulement, les 1er, 2, 3, 6, 7, 8, 9 et 10 mai à 20 h 30.

Billets: 54.00, 3.50, 3.00, 2.50, 2.00 le samedi; 64.50, 4.00, 3.50, 3.00, 2.50

En vente à la Place des Arts, renseignements 842-2112. Au Service de billets Centaur (Instant Theatre, Place Ville Marie) renseignements 878-1184

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

36e SEMAINE "VOUS FASCINE Par son audace"
18 ANS Adultes
JEUX DE NUIT
V.O. SUEDOISE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
INGRID THULIN • RÉALISÉ PAR MAI ZETTERLING
"MAI ZETTERLING NE MANQUE CERTES PAS DE TALENT!" Le Figaro
Séance: 7.30 - 9.30
Dimanche: 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30
FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE STATION BEAUDRY - 525-8600

HELGA
UN FILM SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE
LES PROBLÈMES SEXUELS
LA CONCEPTION
LA NAISSANCE
EN COULEURS
JEAN-TALON MAISONNEUVE
JEAN-TALON: A L'EST DE PEXI - 733-7000 3019 E. SHERBROOKE - 533-2174

LOUIS DE FUNÈS POUR TOUS
Le 8e SEMAINE
GENDARME SE MARIE
UN TORRENT DE RIRE...
EN COULEURS
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
900 QUÉBEC, ST CATHERINE TEL. 861-2996 858-457, ST CATHERINE TEL. 788-3320

alexandre le bienheureux
16e ET DERNIÈRE SEMAINE POUR TOUS
COULEURS
PHILIPPE NOIRET
FRANÇOISE BRION
MARLENE JOBERT
EN SEMAINE 7.30 - 9.30
DIMANCHE 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
889-3559 - 515-0361 - SHERBROOKE

DU SANG sur la TERRE
18 ANS Adultes
le FRANCISCAIN de BOURGES
COULEURS - de CLAUDE AULTAN-LARA
CANADIEN PLAZA
STATION BEAUDRY, 1101, EST, ST CATHERINE STATION BEAUDRY, 1101, EST, ST CATHERINE

Le bruit de la ville

LANCEMENTS: Ce soir, à la discothèque Le Cercle, on lance un roman d'Yves Theriault, "Valérie", tiré du film du même titre et réalisé par Denis Héroux. Mercredi, à 17h., les Editions du Jour lancent un recueil d'historiettes de Jacques Ferron publiées dans des revues et des magazines.

SPECTACLE: C'est ce soir qu'on donne, à la Bibliothèque Nationale, la dernière représentation de "Mythe 69", à 20h. 30, spectacle global d'Irene Chiasson, d'après une idée originale de Raymond Charland.

Ce soir, au Patriote, débute une série de récitals donnés par le fantaisiste Ricet Barrier. On le reconnaît à son fort accent berrichon. En même temps que lui, on peut voir et entendre l'interprète Liliane.

EXPOS: Jeudi prochain, à 20h., aura lieu le vernissage des œuvres de Claude Tousignant, à la Galerie de Sherbrooke Ltée. L'exposition se poursuivra jusqu'au 14 mai.

Mercredi, vernissage des céramiques de Maurice Achard, des tapisseries de Carmel Gascon et de la bijouterie de Louis Perrier, à 20h., à la Galerie des Artisans. L'exposition se terminera le 24 mai prochain.

Vendredi dernier, avait lieu, à la Galerie Bonsecours, le vernissage des œuvres anciennes et des œuvres phosphorescentes du Frère Jérôme. A cette occasion, on lançait un ouvrage de Guy Robert, "Jérôme, un frère jazz".

A compter de mardi, on peut voir, à la Galerie Godard Lefort, les œuvres de Max Bill.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE	ART - "Khartoum" 12.15 - 2.30 - 4.45 7.00 - 9.15 ATWATER - "Salomon and Sheba" 1.00 3.45 - 5.25 - 9.00 AVENUE - "Charly" 1.00 - 3.00 - 5.05 7.15 - 9.25 BONAVENTURE - "My Side of the Mountain" 8.30 CAPITOL - "Hoi" CINÉMA CÔTE DES NEIGES - "Oliver" 8.30 CINÉRAMA THEATRE IMPERIAL - "Ben Hur" Tous les jours: 8h. Dimanche 7h30 Majors: mer. sam. dim. 2.00 CINÉMA WESTMOUNT SQUARE - "The Prime of Miss Brodie" 12.50 - 5.00 - 7.10 - 9.00 GUY - "Marco, the Magnificent" - 10.45 - 12.5 - 6.00 - 9.40 "I'll Never Forget What's 'Isname" - 12.40 - 4.20 - 8.00 KENT - "Lion in Winter" soirée 8.15 - matinée mer. sam. dim. 2.15 LIDO - "Here We Go" round the Mulberry Bush 9.00 "Revolution" 9.30 LOEW'S - "Where Eagles Dare" 10.00 - 12.35 - 1.10 - 6.00 - 9.00 MONKLAND - "Only When I Lar" 10.25 - 1.10 - 5.25 PALACE - "House of Cards" 10.25 - 12.35 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.25 PLACE DU CANADA - "Punny Girl" 2.00 - 4.15 PLACE VILLEMAIRIE - (Petite salle) "The Graduate" 12.30 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.30 SÉVILLE - "Mayerling" 1.25 - 3.55 - 6.20 - 9.00 SNOWDON - "The Touchables" - 1.15 - 2.50 - 5.20 - 8.30 VENDOME - "Faces" et "Ulysses" WESTMOUNT - "The Love Bug" 12.50 - 3.00 - 5.00 - 9.20 YORK - "The Magus" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.25
ARLEQUIN - "Rosemary's Baby" et "Les Filles du code secret"	ALOUETTE - "Gone with the Wind" 2.00 - 8.00
BIJOU - "Le Plus vieux métier du monde"	
CANADIEN - "Da Sang sur la terre" et "Le Franciscain de Bourges"	
CINÉMA V - "Alexandre le bienheureux" 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30	
CHAMPLAIN - "La Party" et "Les réves érotiques de Paula Schuller"	
CHATEAU - (Voir Français)	
CINÉMA DE PARIS - "Le Gendarme se marie" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30	
GRIMAZIE - (voir Champlain)	
DAUPHIN - Salle Renoir: "L'Astragale" - 7.30 - 9.30 - Salle McLaren: "Bagues volées" 7.30 - 9.30 ELECTRA - "Les Anges en mini-jupe" et "Razza ou P.B.I."	
ELYSEE - (Salle Alain Resnais) "Pierre" et "Paul" 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.) Salle Eisenstein: "Les Voitures d'eau" même horaire	
FLEUR DE LYS - Voir Cinéma de Paris	
FRANCAIS - "Peter Gunn, détective spécial" et "Sarcoul, le ligre des mers"	
GRANADA - (Voir Français)	
JEAN-TALON - "Héga"	
MAISONNEUVE - (Voir Jean Talon)	
MERCUR - (Voir Electra)	
MIDI-MINUIT - "La Première fois" et "Les Sœurs à Paris" (ce dernier en fr. et suédois - 1 français)	
MONTRÉAL - "Les Jeunes Aphrodites" et "Le Vice et la Vertu"	
PARISIEN - "Mayerling" 9.50 - 12.00 - 7.25 - 9.45 - 9.45 PHALÈS - (Voir Midi-Minuit)	
PLACE VILLEMAIRIE - Grande salle: "Thérèse et Isabelle" - 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 PLAZA - Voir Canadien	
RITZ - "La Prisonnière" et "La Bande à Bonnot"	
RIVOLI - "Le Lauréat" 2.25 - 5.55 - 9.25 "Un micro dans le nez" 12.50 - 4.15 - 7.50	
ST-DENIS - "Un Épais manteau de sang" et "L'Assassin"	
VERMIL - "Trans-Europ-Express" 8.30 - "La Collectionneuse" 4.45 - 9.50	
EN LANGUE ANGLAISE	
ALOUETTE - "Gone with the Wind" 2.00 - 8.00	
Japonais et anglais VAN HORNE - "School for Sex"	
LINE-WERKEND - "Hymn to a Third Man" sam. 8.30 - 10.45 dim. 8.30	
Télécinémaque s.-l. anglais SALLE HÉROÏNES - "The Firmen's Ball" 8.00 - 10.00 dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00	
Suédais s.-l. français FESTIVAL - "Jeux de Nuit" 7.30 - 9.30 Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30	
CINÉMATHEQUE CANADIENNE - (1700 rue St-Denis, réchauff. sam. dim. et lun.)	

MLW-Worthington Limitée avait pour \$33,100,000.00 de commandes au 31 mars 69

Trois trous forés à New Formaque

potins financiers

C'est mercredi de cette semaine à 12.15 que les membres de la Montreal Society of Financial Analysts se réuniront pour leur 26^{ème} dîner caennais, au Salon Bonaventure de l'Hôtel Reine Elizabeth, où il auront le plaisir d'entendre M. William Howison, vice-président et contrôleur de Steinberg's Limited, leur parler de cette entreprise progressive.

Nous apprenons que M. Hector Proulx, de la Beauce, a vendu \$1,027,000.00 d'assurance-vie durant les 3 premiers mois de cette année, soit un record. Comme on sait, M. Proulx est l'un des représentants les plus progressifs de La Solidarité, compagnie mutuelle d'assurance-vie.

A moins de développements favorables concernant le Vietnam ou d'informations économiques favorables en Amérique du Nord, les spéculateurs pourraient bien continuer encore leur attitude de prudence.

Son Honneur le Maire M. Jean Drapeau, C.R. adressera la parole à 12.30 demain midi à l'Hôtel Mont-Royal, devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal. Incidemment les membres de cet important organisme auront une visite industrielle au Saguenay les 7 et 8 mai.

Les membres de la Canadian Steel Warehouse Association groupant des chefs d'entreprises auront le plaisir d'entendre ce soir à 6.30 M. J. P. Gignac, président de Sidbec et Dosco, leur parler du défi lancé par ces institutions et les changements qu'elles apporteront à l'économie québécoise. Le dîner aura lieu au Stage Coach Inn, au No. 6385 Blvd. Décarie au salon Concord.

Le Trust Général du Canada, notre plus importante institution du genre, vient de publier son 41^e rapport annuel. Il est fort bien présenté, et sa forme comparative et ses graphiques, non seulement permettent à quiconque de constater les progrès, mais, encore, ils sont de nature à inciter à recourir à ses bons offices comme tant d'autres, puisque le total des biens d'autrui sous son habile administration a passé de \$318,460,000 en 1962, à \$586,081,505 en 1968.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

C'est dans une semaine comme aujourd'hui, qu'expirera l'offre faite par Astro-Space à Mussen's Limited

L'offre effectuée par Astro-Space aux détenteurs d'actions ordinaires de Mussen's Limited doit expirer le 5 mai 1969. Les agents de change, qui désirent présenter des soumissions pour des actions ordinaires de Mussen's Limited et qui n'ont pas reçu livraison à la date régulière à laquelle cette dernière devait se faire, doivent aviser le courtier susceptible de le faire, que les dites actions sont requises pour dépôt, conformément à l'offre.

Les acheteurs, qui désirent prendre avantage de l'offre précitée, doivent effectuer leurs transactions sur les actions ordinaires de Mussen's Limited mardi le 29 avril 1969 sur une base de livraison au comptant et ils doivent effectuer les dites transactions au comptant à partir du 1^{er} mai 1969. Les actions doivent être déposées entre les mains de la Société Trust Royal, 630 ouest Blvd Dorchester, Montréal 101, sur acceptation de l'offre.

La centrale de Churchill Falls sera la plus importante en Amérique du Nord

La fabrication et l'usinage des groupes hydro-électriques qui feront de la centrale de Churchill Falls la plus importante en Amérique du Nord sont en bonne voie tant à Montréal qu'à Sorel.

Chaque des 11 turbines de la centrale souterraine aura une puissance de 648,000 HP, pour une hauteur de chute nominale de 1,025 pieds, alors que les alternateurs, de 475,000 kilowatts chacun, produiront au total 5,225,000 kilowatts, soit plus de 7,000,000 de HP.

Les 11 groupes générateurs seront mis en place à près de 1,000 pieds sous terre, dans l'immense centrale creusée à même le roc du Labrador. Les premières livraisons de courant de Churchill Falls sont prévues pour 1972 et la centrale doit être terminée en 1976.

À elle seule, la fabrication des groupes générateurs nécessitera environ 7,000,000 d'heures de travail aux usines des fabricants et de leurs fournisseurs. Plus de 3,000 personnes sont par ailleurs au travail sur les divers chantiers de l'aménagement; leur nombre atteindra 4,500 au début de l'été.

La fabrication des turbines et des alternateurs fait partie d'un contrat accordé à The Churchill Falls (Machinery) Consortium, groupant Marine Industrie Ltée, de Sorel, Canadian General Electric Company Limited, de Montréal et Dominion Engineering Works Limited, de Montréal.

Entente intervenue à la Société Fer et Titane du Québec, Inc.

M. J.M. Herndon, directeur-général de la société Fer et Titane du Québec, Inc., annonce, récemment, qu'une entente était intervenue entre le Syndicat des Ouvriers du Fer et du Titane, affilié à la CSN, et la Société, pour le renouvellement de leurs conventions collectives de travail.

L'offre de la Société, répartie sur une période de trois ans, avait été présentée par les dirigeants du Syndicat à environ mille membres, lors de réunions tenues la semaine dernière. Par vote secret, cette offre fut acceptée par une majorité de 75% pour les employés rémunérés à l'heure et de 90% pour les techniciens et employés de bureau.

Le 22 avril, en fin d'après-midi, les représentants du Syndicat ainsi que ceux de la Société ont signé les nouvelles conventions collectives de travail, concernant les employés rémunérés à l'heure d'une part et les techniciens et employés de bureau d'autre part.

Pour le Syndicat des Ouvriers du Fer et du Titane, MM. André Paul, Président, Maurice Langevin, conseiller technique de la Fédération de la Métallurgie (CSN), Jean-Claude Côté, Secrétaire, Roger Picard, Trésorier, et les Vice-Présidents, Maurice Beaudet, Yves Gagné, Napoléon Millette, Armand Bibeau, Raymond Phaneuf, Jérôme Parenteau et Louis-Marie Courchesne, ont apposé leur signature au bas du contrat.

De son côté, la société Fer et Titane du Québec, Inc. était représentée par MM. J.M. Herndon, Directeur-Général, Jean-P. Frère, Directeur des Relations Industrielles, A.A. Desjardins, Surintendant de l'Usine, R.A. Green, Trésorier et R. Laniel, Surveillant des Relations de Travail.

Les actions de Famous Players Canadian Corp. se vendront, ce matin, en Bourse de Montréal ex-droits de souscription

Les droits de souscription (warrants) aux fins d'acheter des actions de Famous Players Canadian Corporation sont expédiés par la poste, aux actionnaires immatriculés le 30 avril 1969. Ces droits comportent le privilège pour leurs détenteurs d'acquies des actions additionnelles de Famous Players, au prix de \$25 chacune, pendant une période de 10 ans à raison d'un (1) droit de souscription pour chaque 10 actions détenues.

Les actions de Famous Players Canadian Corporation sont transférées à la base régulière sur la Bourse de Montréal, depuis son ouverture le 25 avril 1969.

Marcel Clément

Timrod Mining Co. traite de sondage

Intéressantes remarques de son président M. Léo Brossard

Timrod Mining Co Ltd vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport annuel. Son président, M. Léo Brossard leur fait remarquer, en partie ce qui suit.

Le Rapport Annuel comprend les états financiers pour la période de dix-sept mois terminée le 31 janvier 1969 ainsi qu'une revue des activités de votre Compagnie.

Propriété Louvicourt

On vous a informé récemment des développements sur les terrains du canton Louvicourt dont Timrod se partage la propriété avec Nagant Mining & Development Co. Ltd. et Nemrod Mining Co. Ltd. On vous a également fait part de la décision de Soquem de former une nouvelle société en vue de la mise en exploitation des uns et des autres.

Le traitement à forfait du minerai.

La Soquem rapporte que deux gisements ont été mis à jour sur cette propriété et que selon leurs estimés l'un d'eux (le No 1) contiendrait 467,700 tonnes de minerai d'un teneur moyenne de 3.23% de cuivre jusqu'à une profondeur de 550 pieds et rapporterait un profit total d'opération de \$5,900,000 en supposant une opération de 800 tonnes par jour et le cuivre à 45 la livre.

On prévoit pouvoir extraire du minerai additionnel du gisement No 2 ou jusqu'à date 91,500 tonnes titrant 1.98% en cuivre ont été indiquées et aussi des niveaux plus profonds où Soquem considère l'environnement géologique comme très favorable.

Votre Compagnie a déjà remboursé à Soquem \$80,000 pour sa part des dépenses d'exploration. Une contribution additionnelle de \$17,250 lui donnera droit à un intérêt de 15.47% dans la nouvelle société qui sera formée pour la mise en exploitation.

Autres propriétés

Votre Compagnie détient un tiers d'intérêt dans plusieurs groupes de claims couvrant en tout 6,971 acres dans les cantons de Louvicourt et Bourlamaque; il y a des groupes est adjacents au sud à la propriété qui a fait l'objet d'un accord avec Soquem. Des levés géophysiques sont actuellement en cours sur ces claims.

L'été dernier, Timrod acquit par jalonage une étendue de 1200 acres dans le canton de Quevillon; ces terrains sont voisins d'une propriété détenue par Nagant Mining & Development Co. Ltd. où Phelps Dodge Corporation de Canada Limited fait actuellement des travaux d'exploration.

Timrod maintient 18 claims dans le canton Godfrey dans la région de Timmins en Ontario. Vos administrateurs songent à exécuter d'autres levés géophysiques sur cette propriété de 720 acres.

Votre Compagnie détient sous option un prospect de cuivre de 1392 acres dans le canton Woburn dans les Cantons de l'Est. Des levés électromagnétique et géochimique ont été exécutés sur cette propriété durant l'année 1968 et on se propose d'y faire d'autres travaux.

La propriété détenue par votre Compagnie dans le canton Hébécourt a été agrandie par jalonage de terrains adjacents et couvre maintenant 850 acres.

Ducros Mines Limited

Ducros Mines Limited, dont votre Compagnie détient 750,000 actions, a entrepris cette saison un important programme d'exploration sur sa propriété de 1000 acres adjacents aux terrains de East Sullivan Mines Ltd. dans le canton de Bourlamaque près de Val d'Or, Québec.

Les travaux de sondage ont repris en janvier de cette année pour vérifier certaines anomalies près du contact sud du massif intrusif Centerpost avec lequel sont associés les gisements de la mine East Sullivan.

Les résultats jusqu'à date ont été des plus encourageants. Le trou 69-1, le premier du programme en cours, a traversé plusieurs zones de minéralisation en cuivre. Une première zone recoupée entre 260 et 280 pieds donna à l'analyse 0.35% en cuivre. A plus grande profondeur dans le même forage, une longueur de 85.8 pieds de 564.2 à 650 pieds contient en moyenne 0.93% en cuivre y compris une section de 17 pieds titrant 2.62% en cuivre.

Le second forage, arrêté à 676 pieds à cause de difficultés techniques causées par l'état fracturé de la roche traversée, a néanmoins recoupé de la minéralisation en cuivre entre 623.5 et 630.2 pieds et deux échantillons provenant de cette zone rapportèrent des valeurs en cuivre de 8.2% sur 2.9 pieds et 5.65% sur 2.2 pieds.

Un troisième sondage est actuellement en cours à 125 pieds au nord-ouest du trou 69-1.

Outre ses terrains du canton Bourlamaque, Ducros détient sous option un prospect de cuivre de 813.5 acres près de Thetford Mines, Québec. Deux trous de sondage ont été faits sur cette propriété l'été dernier.

Dividendes

Anthes Imperial Ltd., pour l'exercice écoulé au 31 décembre 1968: \$3,532,107 ou \$1.47 l'action au regard de \$4,690,554 ou \$2 l'action en 1967.

Bridge and Tank Co. of Canada Ltd., pour l'exercice écoulé au 31 décembre 1968: \$271,733, reculé comparativement à \$327,116 ou 22 cents l'action en 1967.

Canadian General Securities Ltd., pour l'exercice ayant pris fin au 31 décembre 1968: \$395,811 ou 31 cents l'action comparativement à \$501,732 ou 86 cents l'action en 1967.

Industrial Wire and Cable Co. Ltd., pour les neuf mois écoulés au 31 décembre 1968: \$107,849 reculé au regard de \$306,790 en 1967.

Nabors Drilling Ltd., pour les neuf mois terminés au 31 janvier 1969: \$312,728 ou \$1.40 l'action au regard de \$97,034 ou 44 cents l'action en 1968.

Près du double du chiffre de 1968

Le président de la MLW-Worthington Limitée, Henry Valle, a déclaré ces jours-ci à l'assemblée annuelle de cette compagnie que "l'amélioration marquée de ses commandes en suspens découle des nouvelles commandes qu'elle a reçues au cours du premier trimestre. Les commandes en suspens se chiffraient par \$33.1 millions au 31 mars 1969 en comparaison de \$17.7 millions à la fin du dernier exercice".

On compte parmi les commandes annoncées récemment 51 locomotives diesel destinées à CP Rail, ainsi que des locomotives qui se trouvent parmi les plus puissantes dans le continent nord-américain, dont quatre de 3,000 ch. v. à l'intention du Pacific Great Eastern Railway et sept de 1,200 ch. v. devant être livrées en Alaska par la route White Pass-Yukon. La division des produits thermiques a reçu une commande importante d'échangeurs de chaleur de la part de la Ralph M. Parsons Company, destinée à la nouvelle raffinerie de la Gulf Oil Canada Limited actuellement en voie de construction à Point Tupper en Nouvelle-Écosse.

La compagnie a reçu, depuis la fin du premier trimestre, la première commande de locomotives diesel et de pièces de fabrication canadienne à destination du Pakistan. Cette commande, évaluée à \$10 millions, comporte 40 locomotives qui seront expédiées au cours de l'année.

M. Valle remarqua que les résultats décevants du premier trimestre sont attribuables à deux contretemps. Il survint des complications au contrat d'emprunt en regard de la commande du Pakistan qui empêchèrent d'entreprendre les livraisons au cours du premier trimestre et on fit l'expédition d'une quantité moindre de produits thermiques à cause de certaines difficultés qui se sont résolues depuis. Il ajouta que l'on surmonterait ces délais au cours des prochains mois et qu'on prévoit que les résultats annuels de 1969 dénoteront l'évolution soutenue des gains effectués au cours des dernières années.

Le revenu net du premier trimestre, terminé le 31 mars 1969, se chiffrait par \$115,000, soit 14 cents l'action ordinaire, en comparaison de \$167,000, ou 21 cents l'action, au cours de la période correspondante en 1968. La facturation nette aux clients de \$8,003,000 est inférieure à la somme de \$10,093,000 facturée au cours du premier trimestre en 1968. Les nouvelles commandes du premier trimestre 1969, s'élevant à \$23,421,000, dénotent une amélioration remarquable à la somme de \$7,726,000 pour les trois premiers mois de 1968.

M. Valle ajouta que la MLW-Worthington est à même de profiter d'un grand nombre d'occasions d'exportation et de la demande améliorée de marchandises immobilières au Canada.

M. Edwards C. Forbes, vice-président de groupe de la Studebaker-Worthington, Inc. de New York, a été élu au poste de président du conseil d'administration au cours d'une assemblée de ce conseil suivant l'assemblée annuelle. Il succède à W. G. Miller, qui s'est retiré du poste d'administrateur. Charles F. Pratt, vice-président de la planification de la Studebaker-Worthington, Inc. de New York, a été élu au conseil d'administration afin de suppléer à la vacance existant à ses cadres.

Nommé coordonnateur des ventes pour CHARGE X

M. W.A.J. (Bill) Nicholson a été nommé coordonnateur des ventes pour le système de cartes de crédit CHARGE X, une initiative de la Banque Canadienne Nationale, de la Banque de Commerce Royale et de la Banque Toronto-Dominion.

Après avoir été directeur des ventes de Anthes Equipment Limited de Toronto, M. Nicholson sera responsable de l'administration et de la planification des ventes, ainsi que de la formation des vendeurs. Son travail consistera à intégrer le système de carte de crédit CHARGE X auprès des marchands, dans les villes où s'étendra le dit système.

Après avoir servi dans les forces de l'Armée britannique, M. Nicholson choisit d'abord le domaine de la publicité, mais il devait bientôt se diriger vers la direction et l'administration des ventes. Né à Londres, il émigra au Canada en 1954, où il a depuis acquis une expérience précieuse dans le domaine de l'administration de la vente au détail.

M. Nicholson aura son bureau au centre national des ventes du système de la carte de crédit CHARGE X, Suite 211, 68, rue Yonge, Toronto. Ses numéros de téléphone sont 416-368-9258 et 416-368-9687.

Trois nouvelles usines de transformation

O.I.P.Q. - Trois nouvelles usines de transformation du crabe ouvriront en 1969 au Québec, deux d'entre elles seront installées en Gaspésie. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry.

Ces nouvelles usines porteront à cinq le nombre d'entreprises spécialisées dans la préparation du crabe au Québec; les usines de Grande-Rivière, en Gaspésie, et de Havre-Aux-Maisons, aux Îles-de-la-Madeleine, exploitent déjà cette ressource. Gaspé recevra deux des nouvelles installations et Sept-Îles la troisième.

En 1968, les pêcheurs de Gaspésie ont débarqué 786,000 livres de crabes pour lesquels ils ont reçu \$77,790; au lieu, les données correspondantes sont de 230,700 livres et de \$20,792. De ce total de plus d'un million de livres, 790,000 ont été transformés au Québec. Ceci représente environ 135,000 livres de produits que l'on a vendus près de \$225,000.

La pêche au crabe - Il s'agit du grand crabe araignée (chionoecetes opilio), connu sous le nom de "Queen Crab" dans le commerce - est relativement nouvelle au Québec. Elle est de plus en plus populaire sur la côte est, ce qui a d'ailleurs incité les gouvernements à étudier les possibilités de développement. La direction des pêches du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, en collaboration avec le service d'expansion industrielle du ministère des pêcheries du Canada, a entrepris des recherches intensives dans ce domaine: pêches d'exploration et expérimentations diverses: engins de capture, techniques de transformation, etc. Des représentants du Québec se sont rendus, en mars, à Fredericton, pour y rencontrer les délégués des maritimes et du reste du Canada, en vue de discuter des principaux aspects de la question: biologie de l'espèce, stocks, techniques de capture, transformation, mise au marché. De l'avis des spécialistes, il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'avenir de cette pêche; les recherches n'en étant qu'au stade préliminaire.

Voilà pourquoi le ministère, d'accord en cela avec l'office de développement de l'est du Québec (O.D.E.Q.), n'encouragera pas d'autres implantations d'usines de crabes en 1969, se réservant ainsi la possibilité de favoriser plus largement le développement de cette industrie après évaluation des stocks et des conditions du marché.

En 1969, vingt-cinq bateaux, gaspésiens et chaudières de 60 pieds, serviront à approvisionner les cinq usines, dont deux appartiennent à des sociétés coopératives, les trois autres à des intérêts privés.

L'expansion de la pêche au crabe se correspond à une orientation récente de la pêche au Québec, auparavant axée sur les poissons de fond. Les pétoncles des îles et les crevettes de l'estuaire sont devenues deux sources importantes de revenus pour les pêcheurs; d'autre part, la pêche au hareng a pris un grand essor. La baisse du marché des poissons de fond se trouve donc en partie compensée, grâce à des exploitations nouvelles, particulièrement rentables.

Blaklock Bros. Ltd. Administrateur



Le président de Blaklock Bros. Ltd., M. Harold Robinson, annonce que Paul F. Renault, C.R. a été nommé administrateur de la compagnie.

Me Renault, avocat de Montréal, est associé avec l'étude légale Ogilvy, Cope, Porteous, Hansard, Marler, Montgomery & Renault. Il est aussi administrateur, entre autres, des compagnies Singer Company of Canada Ltd., Bell Asbestos Mines Ltd., Drummond Business Forms Ltée et Italian Line Ltd.

Le Trust Royal affectera \$25,000,000.00 De plus, à l'habitation, cette année

La compagnie Trust Royal, l'un des plus gros prêteurs sur hypothèques au pays, a exprimé sa satisfaction concernant la décision récente du gouvernement fédéral de fixer à cinq ans l'échéance des prêts hypothécaires régis par la Loi nationale de l'habitation, avec révision du taux d'intérêt pour la même période.

M. Conrad F. Harrington, président du Trust Royal a déclaré que la souplesse accrue de même que l'échéance à court terme résultant de la décision d'Ottawa apporteront des fonds accrus sur le marché de l'habitation. M. Harrington a annoncé que le Trust Royal compte augmenter de \$25 millions les sommes affectées à cette fin.

Jusqu'à présent, les taux d'intérêt des prêts hypothécaires régis par la Loi nationale de l'habitation demeurent fixes jusqu'à l'échéance du prêt, habituellement 25 ans. A la suite de cette décision, les taux d'intérêt seront révisés à tous les 5 ans, et ce, que les taux soient à la hausse ou à la baisse, selon le taux courant du marché.

À noter...

Numar Oil and Gas Ltd a plus que doublé ses revenus l'an dernier, au regard de ceux enregistrés en 1967.

Pittfield, MacKay, Ross & Company vient de publier une intéressante étude sur McIntyre Porcupine Mines Ltd, une valeur qu'elle considère comme comparant des possibilités de plus-value.

E.G.O. Howard Secrétaire

Hercole Gamache Maître tailleur

Tissus renommés
Wain Shell
Debonair
Modesto
Bertollo
Guabello

1594 est, Fleury
Montréal 359.

SPÉCIAUX olivetti

QUANTA 20 R
7-8 couleurs - électrique
oposita 999 999 - neuves

UNDERWOOD T.M.S. dactylographe standard neuf, 15" élite ou plus \$149.50

FILERS à 3 traits, format légal, avec serrure. \$ 77.00

FILERS à 4 traits, format légal, suspension, seconde main, propres \$ 60.00

QUANTITÉ LIMITEE
CANADA DACTYLOGRAPHIC INC.
7035 AVE DU PARC TEL: 270-1141

Pour l'amour de nos clients... SOYONS DISTINGUÉS!

Les feuilles attachées à la MINI PRESS donneront à votre correspondance un cachet de distinction qui pourra vous mériter la faveur de vos clients. MINI PRESS est un accessoire de bureau: Utile, élégant, moderne, robuste, ne bloque jamais, économique, durée presque illimitée.

Une simple pression du levier et MINI PRESS fixe les feuilles sans autre moyen que le papier lui-même, donc, pas d'agrafe ni broche.

MINI PRESS \$13.95 seulement Brevets mondiaux

Chez votre fournisseur ou envoyer cheque, mandat-poste à:

R. PRANDO IMPORTER REG'D.
2492 est, rue Bélanger, Montréal 330, Qué.
Tél.: 721-8717

Rapport hebdomadaire sur nos 2 marchés locaux à bestiaux

Les arrivages ont été plus considérables, cette semaine, que ceux de la semaine dernière, sur les marchés à bestiaux de Montréal, tandis que la demande était très bonne et le marché actif.

Les taures, les veaux, les vaches et les taureaux ont conservé des prix stables, tandis que les bouvillons et les porcs ont connu une hausse légère, comparés à ceux de la semaine dernière.

Les arrivages, dans l'ouest et dans l'est, ont été de 1,475 bêtes à cornes, 2,416 veaux, 112 porcs et 17 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se vendaient de \$31.50 à \$33.50, ceux de bonne qualité, de \$28.75 à \$31.25, ceux de qualité moyenne, de \$26.50 à \$28.25, ceux de qualité commune, de \$21.50 à \$26.75.

Les vaches de bonne qualité se vendaient de \$21.25 à \$23.50, celles de qualité moyenne, de \$19.75 à \$22, celles de qualité commune, de \$17.75 à \$20.75, tandis que les animaux destinés à la mise en conserve et à la charcuterie se vendaient de \$12.75 à \$18.75.

Les taures de choix se vendaient de \$25.75 à \$27.75, celles de bonne qualité, de \$23 à \$24.50, celles de qualité commune, de \$17.75 à \$20.75.

Les veaux de lait de bonne qualité se vendaient de \$39.75 à \$43.50, ceux de qualité moyenne, de \$34.50 à \$39.50, ceux de qualité commune, de \$29 à \$34.50.

Les agneaux de bonne qualité se vendaient de \$30.50 à \$31.50 les cent livres.

Les moutons de bonne qualité se vendaient de \$10 à \$16 les cent livres.

Les agneaux requis pour l'abattage rituel se vendaient \$70 les cent livres.

Les prix des porcs ont été établis à \$29.50 à \$30.25, soit 50 cents de plus que la semaine dernière.

Il n'y a pas eu de ventes de truies.

Dans son rapport des progrès des travaux effectués à la New Formaque Mines Limited, M. G. H. Dumont, ingénieur conseil rapporte que "Les trois trous de sondage recommandés par lui, sont maintenant complétés sur l'anomalie "A", où les lectures magnétiques étaient de 250 à 450 gammas. Tous les trois trous sont situés dans une même section verticale nord-sud (lignes 56-W) traversant l'anomalie dans son centre. Ces travaux ont démontré que la cause de l'attraction magnétique est une bande est-ouest de gabbro et peridotite ayant de 100 à 200 pieds d'épaisseur qui s'enfonce vers le nord avec une pente moyenne de 47 degrés à travers la roche granitique encaissante. Cette bande de roche basique est minéralisée avec de la pyrite et pyrrhotine qui contiennent des valeurs en nickel variant de 0.08% à 0.48%. Il y a aussi des valeurs en cuivre variant de 0.02% à 0.55%.

Toutefois, la minéralisation généralisée est une bonne indication de possibilités de meilleures valeurs en cuivre et nickel dans les formations ultrabasiques avoisinantes. Ces formations contiennent le cobalt, l'argent et la propriété sur une superficie de 1,000 à 2,000 pieds par 2,400 pieds. Les trous de sondages vont être explorés immédiatement dans la section 38-W pas très loin d'une faille nord-sud où la roche ultrabasique est fortement magnétique (lectures de 5,200 gammas).



INVESTORS MUTUAL OF CANADA LTD

DIVIDENDE NO 76.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 4 cents par action a été déclaré sur les capitaux-actions en circulation de la Compagnie, payable le 1^{er} mai 1969, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 30 avril 1969.

Winnipeg, Manitoba

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
ANDRÉ PERROU, C.A.

2345 est, Belanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROSLAND PROVOST, C.A.

928 est, boul. St-Joseph
526-1661

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie
Comptables agréés
Jean Coty, C.A.
Louis P. Arsen, C.A.
Pierre Seguin, C.A.
André St-Amand, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Pierre D. Bourbonnais, C.A.
Jacques Lefebvre, C.A.
Jean Le Courtois, C.A.

Yvon Normandin, C.A.
Michel Motard, C.A.
Paul E. Mollette, C.A.
Gilles Normandin, C.A.
Paul Denis de Cotret, C.A.
Bernard Durand, C.A.
Gilles Choquette, C.A.
Jean-J. Levesque, C.A.
André Fournier, C.A.
Robert Béliveau, C.A.

Paul-André Levesque, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques Denis de Cotret, C.A.
Robert R. Maréchal, C.A.
André Rossier, C.A.
Gilles Tremblay, C.A.
Yves Vincent, C.A.
André Masse, C.A.
Gilles Bessière, C.A.
Réal Chamber, C.A.

1440 o., Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

THORNE, GUNN & CIE

Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R.J.P. Davison, C.A.
D.P. Atkins, C.A.
D.M. Long, C.A.
P.J. Gauthier, C.A.
P. Guayrou, C.A.
L.L. Groves, C.A.
R.A. Ross, C.A.
P. Cloutier, C.A.
R.B. Savoie, C.A.

J.F. Lewis, C.A.
J.D. Hoag, C.A.
G.R. McPherson, C.A.
W.G. Hoag, C.A.
L.A. Wright, C.A.
D.W. Smith, C.A.
W.B. Turcotte, C.A.
B.M. Courville, C.A.
R. Bourcier, C.A.

C.A. Poirault, C.A.
A. Galarneau, C.A.
J.H. Broome, C.A.
E.G. Wood, C.A.
K.S. Vance, C.A.
B.T. Dean, C.A.
R.H. Walker, C.A.
I.P. Clouston, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

Comptables Agréés.
Lucien P. Bélair, C.A.
Hershey Bourgeois, C.A.
Albert Gosselin, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Gilles Tremblay, C.A.
Marcel Marois, C.A.
Jean-Paul Bégin, C.A.
Robert Gosselin, C.A.
Martha Gauthier, C.A.
Richard Truchon, C.A.
Clément Duchesne, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Gérard Trudeau, C.A.
Richard Jean, C.A.
Jacques Prault, C.A.
Yves Lamonde, C.A.
Jacques Lacroix, C.A.
Robert Jetté, C.A.
D. A. Menard, C.A.

Gregoire Bellevance, C.A. Syndic.

MONTREAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115, 861-5741

Bourse de Montréal - Variations de la semaine dernière

Table of stock market variations for Montreal, showing columns for date, stock name, price, and change.

Bourse canadienne - Variations de la semaine dernière

Table of Canadian stock market variations, showing columns for date, stock name, price, and change.

Recettes brutes du C.N.R., \$1,072,700,000

Revenu net aussi plus considérable en 1968 vs 1967. The Canadian National reports a significant increase in net revenue for 1968 compared to 1967.

les MOTS CROISÉS du Devoir

Crossword puzzle grid with numbers 1-12 indicating starting positions for words.

Horizontalement: 1-Bouillon acidulé composé de suc de citron ou de limon, d'eau et de sucre. 2-Organisme à l'aide duquel les insectes déposent leurs oeufs.

Verticalement: 1-Quel se rapporte à un lobe. -Voie publique entre l'eau et les maisons. 2-Substance osseuse dure qui forme la plus grande partie des dents.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Legal notices and public notices section containing court orders, divorce proceedings, and public tenders.

Hydro-Québec public notice regarding construction of an asphalt pavement on certain lots in the City of Beauséjour.

l'information

Staub et Laboy fusillent Pittsburgh

PITTSBURGH — Rusty Staub et Jose Coco Laboy ont réussi des circuits à la sixième manche hier alors que les EXPOS de Montréal ont remporté une victoire de 4-2 sur les Pirates de Pittsburgh. Larry Jaster a été crédité de la victoire pour les EXPOS, y contribuant efficacement au monticule comme au bâton.

En effet Larry Jaster a fait compter le premier

point des vainqueurs avec un simple opportun à la deuxième manche et a limité les Pirates à six maigres coups sûrs au cours des neuf manches qu'il a lancées.

Rusty Staub a enregistré son quatrième circuit de la saison aux dépens du lanceur perdant Dick Ellis, 1-2, alors qu'il y avait un homme sur les buts, donnant ainsi une avance de

3-1 aux siens. Laboy a scellé le sort des Pirates quelques instants plus tard en réussissant à son tour un circuit, son troisième de la saison.

Les Pirates avaient également le compte à 1-1 à la troisième manche.

Frank Patek a récolté un simple, s'est rendu au deuxième coussin sur un mauvais lancer de Jaster et a compté sur le simple

de Matty Alou. Bill Mazeroski a également frappé pour le circuit du côté des Pirates, à la huitième manche.

DIMANCHE

MONTREAL	ab	pts	es	pp
Boch, cc	4	0	0	0
Wills, cc	2	1	0	0
Staub, cf	4	1	2	2
Jones, cf	4	0	0	0
Clemons, lb	4	0	0	0
Laboy, 3b	3	1	1	1
Sutherland, 2b	2	1	0	0
Bateman, r	4	0	0	0
Jaster, j	3	0	1	1

PITTSBURGH	ab	pts	es	pp
M. Alou, cc	4	0	1	1
Pagan, 3b	4	0	0	0
Staub, cf	4	0	0	0
Stargell, cf	4	0	0	0
Sanguil, lb	3	0	1	0
Mazeroski, 2b	2	1	0	0
A. Oliver, lb	1	0	0	0
Del Canton, j	1	0	0	0
C. Taylor, lb	1	0	0	0
Martinez, ac	0	0	0	0
Patek, ac	2	1	0	1
J. May, lb	1	0	0	0
Ellis, j	1	0	0	0
R. Davis, cf	2	0	0	0

MONTREAL	010	003	000-4
PITTSBURGH	001	000	000-2
F. Jaster, DJ - MJ 2; Pitts. JLSB - MJ 5			
Pitts. 2. Cr. - Staub 4, Laboy 3, Mazeroski 1.			

Jaster	mi	es	pts	pp	bb	r
1-11	9	6	2	1	0	4
IP - 1-2	5	2	3	4	4	2
Del Canton	2	1	0	0	0	2
1-2	0	0	0	0	0	0
Kluge	1	0	0	0	0	0
TPL - par Jaster A. Oliver 5-2-15 A-24-42						



PITTSBURGH DU BASEBALL AUDACIEUX — Jose Laboy des Expos de Montréal, se fait retirer au deuxième but par le joueur des Pirates, Bill Mazeroski. Freddie Patek est l'arbitre du court de Pittsburgh apparaissant à l'arrière-plan. (Téléphoto AP)

Claude Ruel, le temps de saluer ton savoir-faire est enfin venu

Si je disais à l'instructeur Claude Ruel des Canadiens que ses hommes n'ont pas évolué avec tout le brio dont ils sont capables dans les séries éliminatoires, bien qu'ils aient triomphé en six parties des Bruins de Boston, ou bien Ruel ferait une sainte colère ou bien il me répondrait par cette simple question: "Qui a gagné la série?" Force me serait-il d'admettre que les Canadiens ont bel et bien eu le dernier mot et que les Bruins furent battus (2-1) après 4 heures et 12 minutes de jeu, au sixième match de la série.

Pourtant, sans rien enlever au mérite certain des Canadiens, il convient de souligner que le président Weston Adams des Bruins n'a pas eu tout à fait tort de dire à son instructeur Harry Sinden après la cruelle défaite: "Harry, tu ne méritais pas ça..." et après lui avoir serré la main, lui avoir demandé de songer dès maintenant à la prochaine saison. Adams quittait j'ai dit dernier le Gardiens de Boston par une sortie de secours, la tête basse tout en songeant que le rêve qui avait pourtant failli se matérialiser pour de bon, cette saison, allait devoir connaître une nouvelle échéance. C'est que depuis sa longue association avec les Bruins, Adams n'avait jamais senti avec autant d'enthousiasme que cette saison la gloire venir enfin couronner ses efforts de victoire en coupe Stanley. Mais son rêve ne s'est pas matérialisé et s'il en fut ainsi, ce fut en premier lieu grâce au vétéran centre des Canadiens Jean Beliveau, auteur du but vainqueur, son premier en 16 années dans les séries éliminatoires! Aussi, grâce au courage insoupçonné d'un jeune gardien de but qui a forcé son pilote à le maintenir sur le champ de bataille, bien

peiné, laissons aux générations nouvelles le soin de combler les vides si grands soient-ils.

A ce propos, comment ne pas signaler l'extraordinaire performance de celui que le vétéran Lorne Worsley appelle affectueusement "The Kid", Rogatien Vachon. Le jeune prodige de l'Abitibi, qui n'a pourtant rien de l'habituel pèlerin de Sainte-Anne-Beaupré a multiplié les miracles devant sa cage, tenant les affamés Bruins en échec comme s'il eût été protégé par une barrière invisible.

J'ai souvenance d'un match tout aussi spectaculaire auquel avait participé Vachon avec un égal brio, match qui s'était déroulé à Toronto au printemps 1967-68, année de la perte de la Coupe Stanley des Canadiens aux mains des Maple Leafs. C'était la fameuse série finale au cours de laquelle le Punch Imlach avait collé l'étiquette de "gardien junior B" au jeune Vachon.

Sans doute que le pilote Harry Sinden avait aussi cette appréciation flatteuse en mémoire après la défaite de son équipe puisqu'il a cru bon d'en rappeler le souvenir. Il a dit: "Pour moi, Vachon n'a rien d'un gardien junior B, c'est plutôt un gardien formidable".

Tout comme à Boston jeudi contre Gerry Cheevers, Vachon avait cette année-là, à Toronto, livré un duel de titans au gardien Terry Sawchuk, en supplémentaire y compris. A l'exemple de Phil Esposito qui disait jeudi avoir raté "je ne sais combien de chance de compter, peut-être 10 ou 11", les franc-tireurs des Leafs s'étaient heurtés à un mur infranchissable, celui de Vachon. Rien ne pénétrait dans le filet et on pouvait en dire autant de Sawchuk. Cette fois cependant, Sawchuk avait eu le dernier

CONTACT Roger LABONTÉ

qu'à peine remis d'une douloureuse blessure subie au dos en dernière période. Grâce enfin au défenseur Jacques Laperrière, qui, aux dires de son instructeur et des connaisseurs, a joué la plus forte partie de sa carrière chez les professionnels du hockey.

Retraite prochaine?

Beliveau, l'homme des grandes occasions, n'a pas évolué jeudi au rythme qui lui est coutumier. Ainsi d'ailleurs fut l'histoire de ce grand du hockey cette année avec le Tricolore. Pourtant, il s'est révélé l'homme de la situation à la douzième minute de la deuxième période de surtemps en captant prestement une magnifique passe de Claude Provost pour enfin déjouer Gerry Cheevers et donner la victoire au Tricolore.

Tout comme Gordie Howe qui n'a jamais inscrit un seul but en surtemps dans les éliminatoires, Beliveau avait été tenu en échec jusqu'à cette première victoire des Canadiens cette année en sol bostonnais. Son 73e but dans les séries éliminatoires lui a permis de décrocher le deuxième rang chez les meilleurs compteurs de l'histoire dans les éliminatoires. Seul Maurice Richard lui demeure supérieur avec 82 buts.

Il est vraisemblable que Beliveau ne pourra jamais atteindre le premier rang puisque l'on murmure, pour la troisième fois dans sa carrière, qu'il ne reviendra pas au jeu la saison prochaine. Cette fois la rumeur semble avoir considérablement de poids puisqu'à 37 ans, Beliveau a connu une 16e année relativement difficile en raison des blessures.

Les journaux de Boston ont fait état de la retraite possible de Beliveau comme si elle était déjà chose assurée et il est certain que la ligue Nationale perdra l'un de ses plus grands ambassadeurs et gentilhommes si la nouvelle devient réalité. Mais la gloire comme la vie a quelque chose d'éphémère et bien qu'il faille en être

mot... et les Leafs la Coupe Stanley. Pour Vachon jeudi, c'était donc une sorte de revanche prise sur le tard convenons-en, mais combien révélatrice de son immense habileté. Il ne lui reste plus maintenant qu'à crémier le gâteau par de nouveaux exploits contre les Blues de St-Louis afin de donner la coupe Stanley à celui qui a sans doute la plus grande admiration envers lui, son pilote Claude Ruel.

L'air d'un vaincu

Ruel n'avait point l'air d'un vainqueur après le triomphal aux dépens des Bruins. L'air abattu, écrasé par la forte tension des ultimes instants du match, Ruel parlait péniblement de la grande équipe qu'il dirige, de l'acte de courage accompli par Vachon, qui n'avait pas voulu être retiré du jeu même s'il était blessé, des promesses d'un Jacques Laperrière éblouissant, de l'éternelle combative de Claude Provost, de la finesse du maître Jean Beliveau et du support et de l'encouragement que ce dernier n'avait jamais cessé de lui témoigner la saison durant.

Ruel, c'était et ça demeure un bonhomme immensément sympathique qui verra ses efforts couronnés de succès dans quelques jours lorsque ceux "qui sont prêts à se faire tuer pour lui" gagneront pour lui, à sa première année comme pilote dans la ligue Nationale de hockey, une coupe Stanley bien méritée. Car, on peut maintenant l'écrire, à la lumière de l'histoire déjà faite, Ruel a aujourd'hui tout autant droit à cette Coupe Stanley que son prédécesseur, Toe Blake dans le passé. Ses capacités de meneur d'hommes, de stratège, souventes fois mises en doute, ne sont plus à démontrer. Personne n'a plus le droit de lui refuser le mérite auquel il a droit, celui d'avoir conduit son club au triomphe, après une saison record de 103 points, au classement.

Plus que 3 victoires sur St-Louis et Ruel l'aura enfin sa coupe.

SAMEDI

Expos 3 Pirates 4

MONTREAL	ab	pts	es	pp
Wills, cc	1	1	0	0
Mota, cc	4	0	1	0
Clare, lb	1	0	1	0
Staub, cf	2	1	0	0
Clemons, lb	2	1	0	0
Laboy, 3b	4	0	0	0
Stargell, cf	3	1	1	2
Oliver, lb	4	0	0	0
Mazeroski, 2b	2	0	0	0
May, r	3	0	0	0
Patek, ac	3	0	1	0
Veale, j	2	0	0	0
Hartstein, j	0	0	0	0
TOTAUX	27	4	7	3

MONTREAL	000	100	010-3
PITTSBURGH	000	100	010-4
E. Sutherland, DJ - MJ 2; Pitts. JLSB - MJ 5			
Clemons 2 S - veale, Pagan, JS - 0			

PITTSBURGH	ab	pts	es	pp
Alou, cc	2	1	0	0
Pagan, 3b	2	1	0	0
Clemons, cf	3	1	1	2
Stargell, cf	3	1	1	2
Oliver, lb	4	0	0	0
Mazeroski, 2b	2	0	0	0
May, r	3	0	0	0
Patek, ac	3	0	1	0
Veale, j	2	0	0	0
Hartstein, j	0	0	0	0
TOTAUX	27	4	7	3

MONTREAL	000	100	010-3
PITTSBURGH	000	100	010-4
E. Sutherland, DJ - MJ 2; Pitts. JLSB - MJ 5			
Clemons 2 S - veale, Pagan, JS - 0			

PITTSBURGH	ab	pts	es	pp
Alou, cc	2	1	0	0
Pagan, 3b	2	1	0	0
Clemons, cf	3	1	1	2
Stargell, cf	3	1	1	2
Oliver, lb	4	0	0	0
Mazeroski, 2b	2	0	0	0
May, r	3	0	0	0
Patek, ac	3	0	1	0
Veale, j	2	0	0	0
Hartstein, j	0	0	0	0
TOTAUX	27	4	7	3

MONTREAL	000	100	010-3
PITTSBURGH	000	100	010-4
E. Sutherland, DJ - MJ 2; Pitts. JLSB - MJ 5			
Clemons 2 S - veale, Pagan, JS - 0			

PITTSBURGH	ab	pts	es	pp
Alou, cc	2	1	0	0
Pagan, 3b	2	1	0	0
Clemons, cf	3	1	1	2
Stargell, cf	3	1	1	2
Oliver, lb	4	0	0	0
Mazeroski, 2b	2	0	0	0
May, r	3	0	0	0
Patek, ac	3	0	1	0
Veale, j	2	0	0	0
Hartstein, j	0	0	0	0
TOTAUX	27	4	7	3

MONTREAL	000	100	010-3
PITTSBURGH	000	100	010-4
E. Sutherland, DJ - MJ 2; Pitts. JLSB - MJ 5			
Clemons 2 S - veale, Pagan, JS - 0			

PITTSBURGH	ab	pts	es	pp
Alou, cc	2	1	0	0
Pagan, 3b	2	1	0	0
Clemons, cf	3	1	1	2
Stargell, cf	3	1	1	2
Oliver, lb	4	0	0	0
Mazeroski, 2b	2	0	0	0
May, r	3	0	0	0
Patek, ac	3	0	1	0
Veale, j	2	0	0	0
Hartstein, j	0	0	0	0
TOTAUX	27	4	7	3

MONTREAL	000	100	010-3
PITTSBURGH	000	100	010-4
E. Sutherland, DJ - MJ 2; Pitts. JLSB - MJ 5			
Clemons 2 S - veale, Pagan, JS - 0			

PITTSBURGH	ab	pts	es	pp
Alou, cc	2	1	0	0
Pagan, 3b	2	1	0	0
Clemons, cf	3	1	1	2
Stargell, cf	3	1	1	2
Oliver, lb	4	0	0	0
Mazeroski, 2b	2	0	0	0
May, r	3	0	0	0
Patek, ac	3	0	1	0
Veale, j	2	0	0	0
Hartstein, j	0	0	0	0
TOTAUX	27	4	7	3

MONTREAL	000	100	010-3
PITTSBURGH	000	100	010-4
E. Sutherland, DJ - MJ 2; Pitts. JLSB - MJ 5			
Clemons 2 S - veale, Pagan, JS - 0			

PITTSBURGH	ab	pts	es	pp
Alou, cc	2	1	0	0
Pagan, 3b	2	1	0	0
Clemons, cf	3	1	1	2
Stargell, cf	3	1	1	2
Oliver, lb	4	0	0	0
Mazeroski, 2b	2	0	0	0
May, r	3	0	0	0
Patek, ac	3	0	1	0
Veale, j	2	0	0	0
Hartstein, j	0	0	0	0
TOTAUX	27	4	7	3

MONTREAL	000	100	010-3
PITTSBURGH	000	100	010-4
E. Sutherland, DJ - MJ 2; Pitts. JLSB - MJ 5			
Clemons 2 S - veale, Pagan, JS - 0			

PITTSBURGH	ab	pts	es	pp
Alou, cc	2	1	0	0
Pagan, 3b	2	1	0	0
Clemons, cf	3	1	1	2
Stargell, cf	3	1	1	2
Oliver, lb	4	0	0	0
Mazeroski, 2b	2	0	0	0
May, r	3	0	0	0
Patek, ac	3	0	1	0
Veale, j	2	0	0	0
Hartstein, j	0	0	0	0
TOTAUX	27	4	7	3

MONTREAL	000	100	010-3
PITTSBURGH	000	100	010-4
E. Sutherland, DJ - MJ 2; Pitts. JLSB - MJ 5			
Clemons 2 S - veale, Pagan, JS - 0			

PITTSBURGH	ab	pts	es	pp
Alou, cc	2	1	0	0
Pagan, 3b	2	1	0	0
Clemons, cf	3	1	1	2
Stargell, cf	3	1	1	2
Oliver, lb	4	0	0	0
Mazeroski, 2b	2	0	0	0
May, r	3	0	0	0
Patek, ac	3	0	1	0
Veale, j	2	0	0	0
Hartstein, j	0	0	0	0
TOTAUX	27	4	7	3

MONTREAL	000	100	010-3
PITTSBURGH	000	100	010-4
E. Sutherland, DJ - MJ 2; Pitts. JLSB - MJ 5			
Clemons 2 S - veale, Pagan, JS - 0			

PITTSBURGH	ab	pts	es	pp
Alou, cc	2	1	0	0
Pagan, 3b	2	1	0	0
Clemons, cf	3	1	1	2
Stargell, cf	3	1	1	2
Oliver, lb	4	0	0	0
Mazeroski, 2b	2	0	0	0
May, r	3	0	0	0
Patek, ac	3	0	1	0
Veale, j	2	0	0	0
Hartstein, j	0	0	0	0
TOTAUX	27	4	7	3

sportive

Baseball

LANCEURS PROBABLES AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Boston (Jarvis 10-3)
New York (Peterson 2-2) (Soir)
Baltimore (McNally 3-0) (Soir)
Cleveland (McDonald 1-1) (Soir)
Seattle (Pattin 2-1) (Soir)
Kansas City (Hedlund 1-0) (Soir)
Minnesota (Hall 1-1) (Soir)
Washington (Pasquel 0-2) (Soir)
Detroit (Wilton 1-1) (Soir)

Ligue Nationale

Cincinnati (Nolan 1-2) (Soir)
San Francisco (Perry 3-1) (Soir)
Chicago (Holzman 3-1) (Soir)
Philadelphia (Lynn 3-1) (Soir)
St. Louis (Carlton 1-2) (Soir)
Pittsburgh (Moore 2-0) (Soir)
Houston (Dierker 2-2) (Soir)
Atlanta (Stone 1-0) (Soir)

Ligue Américaine

Minnesota 4 - Chicago 3

Minnesota 100 000 000-4 9 1
Chicago 100 000 000-3 6 0

California 6 - Kansas City 2

California 100 000 000-6 9 1
Kansas City 100 000 000-2 8 0

Boston 3 - Detroit 7

Boston 100 000 000-3 11 0
Detroit 100 000 000-7 9 0

Washington 5 - Cleveland 5

Washington 100 000 000-5 1 1
Cleveland 100 000 000-5 1 0

L'information

sportive

Canadien, d'une main, gagne 3-1

par Roger Labonté

Je sais maintenant pourquoi la ligue Nationale tient tant à ce que la série finale de la Coupe Stanley, depuis l'expansion des cadres, soit disputée chaque année entre le vainqueur de la section Est, et celui de la section Ouest.

Eureka! J'ai trouvé la raison en suivant les évolutions des Blues de St-Louis, hier après-midi au Forum, dans le premier match de la finale contre

les Canadiens de Montréal. Comme l'oeuf de Colomb, il suffisait d'y penser. C'est que vertement critiquée par les scribes lors de l'expansion, la ligue tient à ce que tous constatent de visu, chaque année, jusqu'à quel point les équipes de la section nouvelle de l'Ouest ont amélioré leur jeu! Malheureusement, le but n'a pas été atteint et cette année encore, les Blues ne font pas le poids contre la meilleure

formation de l'Est, cela même si le pointage du match d'hier n'a été que de 3 à 1.

Les Blues, comme du reste les autres équipes de l'Ouest demeurent après deux ans d'expansion du calibre de la ligue américaine, pour la bonne raison qu'ils ne présentent dans leur alignement que des "has been" et des laissés pour compte.

Hier, les Canadiens ont battu les Blues en ayant littéralement une main au dos! Le Tricolore a pris le duel sérieusement pendant quelques minutes en première période et ce lui fut suffisant pour mener le bal par deux buts. Duff et Rousseau avaient compté. En troisième période, Lemaire ayant expédié le rude Barclay Plager à l'hôpital grâce à une manœuvre de "self defense" derrière le filet de Vachon, il ne fallut qu'une envolée expéditive de John Ferguson pour tromper la vigilance du grand gardien que fut déjà Jacques Plante, et permettre à Ruel de savourer cet-

te première des quatre victoires rapides que le Canadien ne peut faire autrement que remporter contre les pitoyables Blues.

L'unique côté intéressant de la partie d'hier: la mise en échec serrée pratiquée par les Blues, mise en échec qui se faisait un peu plus rude au fur et à mesure que la fin approchait. Et elle est venue rapidement.

Première période

1-Montréal: Duff (3)	3-39
2-Montréal: Rousseau (3)	4-17
3-St-Louis: St. Marselle (3)	18-24
4-Montréal: Picardi (3)	18-24
5-Montréal: Laperrrière (1:18, 4:06, mauvais conduit) 4:17, Berron 2:58, Sabourin 4:44, McCoury 6:31, Richard 10:41, J. C. Tremblay Eckelstone 16:50	

Deuxième période

Aucun but

900: Béliveau 0:44, Roberts Harris 2:21

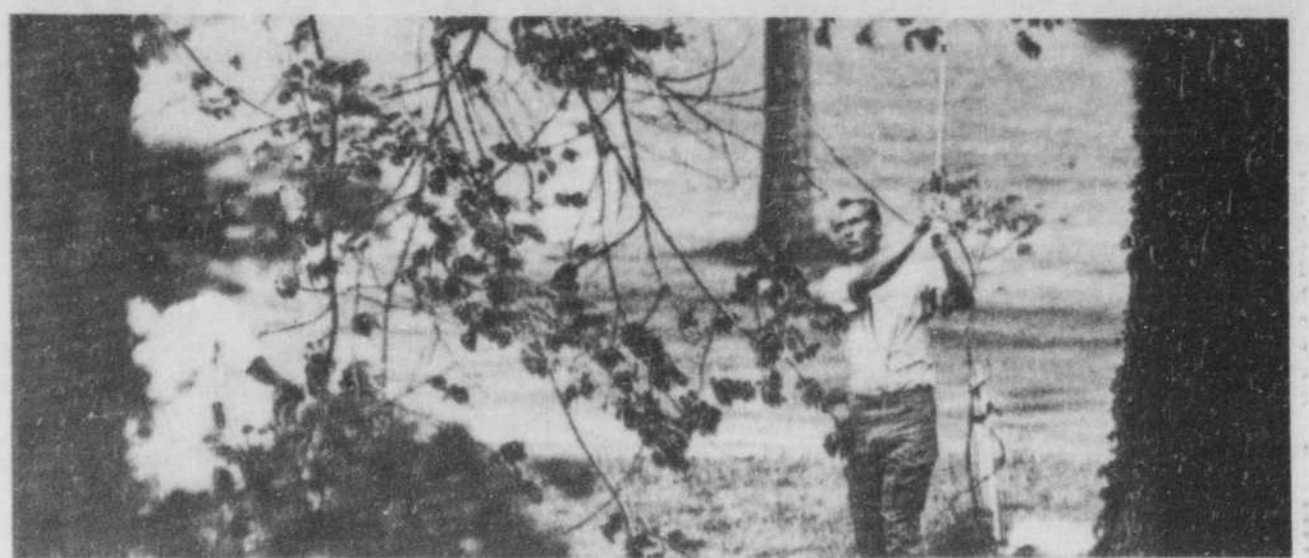
7:00: Laperrrière 7:48, R. Plager 12:21

Troisième période

4-Montréal: Ferguson (3)	19-46
5-Montréal: Harper 7:33	
6-Montréal: Lavoie 5:10, 5:20	
7-Montréal: Plante 11:4, 9:28	

Gardiens: Plante, St-Louis; Vachon, Montréal

Assistance: 16,607



Bert Greene, de Fort Lauderdale, Floride, n'a pas, ci-haut la partie facile alors qu'il doit exécuter son coup au 16e trou avec la vue obstruée par des arbres. C'est finalement Bruce Devlin qui a remporté les grands honneurs dans le tournoi Byron Nelson, à Dallas, hier.

Téléphoto PA

Carlos réussit la meilleure performance de l'année à Walnut

WALNUT, Calif., (AFP) — Les athlètes de San José avec, à leur tête Lee Evans et John Carlos, et Gary Carlsen qui, au lancer du disque, a battu le quadruple champion olympique Al Oerter et le recordman du monde Jay Silvester ont illustré samedi à Walnut les relais du Mont San Antonio, première grande réunion de la saison sur la côte ouest des États-Unis.

L'équipe de relais 4x110 verges de San José avec Sam Davis, Kirk Clayton, Ronnie Ray et John Carlos réalisa 39,6 et celle du 4x220 verges, avec Lee Evans à la place de Clayton, fut créditée de 1:22,7, à 6/10 de son propre record du monde qui aurait été battu si David n'avait claqué en fin de premier parcours.

John Carlos vainqueur du 100 verges en 9,2 fut, par ailleurs, l'un des grands vainqueurs individuels de la réunion et son temps qui constitue la meilleure performance mondiale de l'année s'ajoute à celles de Frank Covelli qui lança le javelot à 82,96 mètres, de George Frenn qui expédia le marteau à 68,38 mètres — battant Harold Connolly (65,48) — et de Ron Whitney, gagnant du 400 verges haies en 50,6 tandis que Gary Carlsen, avec un jet de 61,67 mètres, enleva le lancer du disque devant les prestigieux Al Oerter (61,34) et Jay Silvester (60,10).

San José réalisa la "passe de trois" en remportant également le 4x440 verges en 3:11,1 grâce surtout à Lee Evans qui, dans le dernier parcours, fut chronométré en 44,5.

Individuellement, outre les quatre meilleurs performances mondiales de la saison et l'exploit de Gary Carlsen, les principaux vainqueurs furent Neil Steinhilber (19,75 au poids), Willie Davenport (13,8 au 120 verges haies), John Pennel (5,17 mètres à la perche), Mike Manley (8:46,8 au 3,000 mètres steeple), Wade Bell (1:49,9 au 880 verges) et Bob Beamon, champion olympique du saut en longueur qui froia la défaite pour la deuxième fois cette saison, remportant le concours d'extrême justesse avec 7,97 mètres devant Marion Anderson (7,96) et Jerry Proctor (7,87).

Bill Toomey s'est d'autre part installé en tête du premier décaathlon de l'année après la première journée avec 4.214 points devant Rick Sloan 3.913. Les performances du champion olympique furent 10,7 au 100 mètres, 7,42 mètres en longueur, 14,07 mètres au poids, 1,95 mètre en hauteur et 48,3 au 400 mètres.

Une salade d'opinions de fins connaisseurs...

Au nombre de questions qu'on me pose au sujet de cette série finale de Coupe Stanley je vois très bien tout l'intérêt qu'elle suscite; c'est pourquoi à mon tour j'ai posé quelques questions à certains habitués du forum et je vous offre ici un échantillon genre "Gallup". J.P.C. au monsieur "Fanatique": Croyez-vous que St-Louis va en gagner une? Réponse de Monsieur "F": Si Canadien en perd une, on brûle le torum! J.P.C. au monsieur "Innocent": Croyez-vous que le hockey est arrangé? Réponse de Monsieur "I": Y s'arrange pour que tout le monde fasse de l'argent; c'est pas beau, ça? J.P.C. au Monsieur "Rough": Vous attendez-vous à du jeu dur? Réponse de Monsieur "R": J'ai hate de voir Ferguson contre Camille Henry!

J.P.C. au Monsieur "Statistique": Pensez-vous que St-Louis peut compter plus de buts que Canadien? Réponse de Monsieur "S": Ça dépend dans quelle ligue, contre quels pee-wee!

feuvert

Jean-Paul Cofsky

J.P.C. au Monsieur Trouble-Fête: Est-ce que Noël Picard pourrait causer du trouble à J.C. Tremblay à la ligne bleue? Réponse de Monsieur "T-F": Je ne vois pas du tout J.C. dans le salon de Noël surtout pas à essayer de lui enlever ses jouets!

J.P.C. au Monsieur "Hot Dog": Aimez-vous mieux les chiens chauds du forum ou les hamburgers géants de St-Louis? Réponse de Monsieur "H-D": J'aime beaucoup mieux la bière de St-Louis que celle du torum!

J.P.C. au Monsieur "Blasé": Comment se fait-il que vous êtes encore ici vous; vous êtes pas "lanné" du hockey? Réponse de Monsieur "B": Moe, monsieur, j'sus icitte de père en fils, Canayen de père en fils, Canayen toujours et tout l'temps Bleu-Blanc-Rouge tout l'our, par devant comme par derrière!

J.P.C. au Monsieur de Boston: J'avais pensé rendu chez vous avec les Bruins, qu'est-ce que vous faites là? Réponse de Monsieur "B": J'sus dépisteur pour les Bruins; je surveille les parties de p'tites ligues pour voir si on pourrait pas découvrir un autre Bobby Orr!

J.P.C. au président Campbell: M. le président, êtes-vous satisfait des séries jusqu'ici? Réponse de Monsieur "C": C'est regrettable qu'on ne puisse pas avoir un calendrier des joutes de 12 mois par année. Impossible cependant... cela ne laisserait pas de place pour les éliminatoires!

Longchamps l'emporte

Pour la première fois les cyclistes de la région de Montréal ont laissé les courses en circuit fermé et se sont élançés sur la route sur le secteur est de l'île Jésus sur une distance de 45 milles.

Il tombait une pluie fine et glaciale hier matin et certains coureurs ont préféré rester dans leur automobile. Le peloton comprenait cependant 42 courageux athlètes. A six milles du départ, Gilles Larose du Vincent-Richelieu et André Voyer des Espoirs se sont détachés et ont pris jusqu'à 40 secondes d'avance mais Larose

Canadien jr passe en finale de la Coupe Memorial

Rejean Houle a compté trois buts hier alors que le Canadien jr. a décroché une victoire de 7-5 sur les Eperviers de Sorel, enlevant ainsi les honneurs de la finale de trois de cinq de l'Est du Canada en série de Coupe Memorial. Les Montréalais l'ont emporté en fin de compte par trois victoires contre une défaite.

Houle a marqué un but à la seconde période et deux autres à la troisième pour sceller le

sort des Eperviers. Le Canadien, de par cette victoire, s'est adjugé le trophée George G. Richardson, symbole de la suprématie dans l'Est du Canada.

Le Canadien jr. rencontrera maintenant les Pats de Regina en finale de la Coupe Memorial qui ont défait de leur côté les Dauphin Kings, dans l'ouest. La date de la première partie de cette série finale n'avait pas encore été décidée à l'issue de la rencontre d'hier.

Première période

1-Montréal: Tardif	11-22
2-Sorel: Brian Harrison	19-25
3-Puntition - Schultz 2:04, Charbon 4:12, Dupont, Schultz majores 4:57, Moysse 10:27, Guévremont 15:39	

Deuxième période

3-Sorel: Stuart Briere	3-58
4-Montréal: Houle	10-00
5-Montréal: Guévremont	10-00
6-Montréal: Bordetou	13-43
7-Montréal: Bordetou	17-24
8-Sorel: Ledue	18-40
9-Puntition - Dupont 0:44, Lalonde, Piquet majores 5:22	

Troisième période

8-Montréal: Guindon	3-12
9-Montréal: Houle	10-41
10-Montréal: Guindon	11-36
11-Sorel: Moysse	14-12
12-Montréal: Houle	16-14
13-Sorel: Ledue	18-47
14-Puntition - Lemieux, Legault, Bouchard servis par Irwin 18:47	
15-Sorel: Ledue	18-47
16-Montréal: Guindon	18-47
17-Sorel: Ledue	18-47
18-Sorel: Ledue	18-47
19-Sorel: Ledue	18-47
20-Sorel: Ledue	18-47
21-Sorel: Ledue	18-47
22-Sorel: Ledue	18-47
23-Sorel: Ledue	18-47
24-Sorel: Ledue	18-47
25-Sorel: Ledue	18-47
26-Sorel: Ledue	18-47
27-Sorel: Ledue	18-47
28-Sorel: Ledue	18-47
29-Sorel: Ledue	18-47
30-Sorel: Ledue	18-47
31-Sorel: Ledue	18-47
32-Sorel: Ledue	18-47
33-Sorel: Ledue	18-47
34-Sorel: Ledue	18-47
35-Sorel: Ledue	18-47
36-Sorel: Ledue	18-47
37-Sorel: Ledue	18-47
38-Sorel: Ledue	18-47
39-Sorel: Ledue	18-47
40-Sorel: Ledue	18-47
41-Sorel: Ledue	18-47
42-Sorel: Ledue	18-47
43-Sorel: Ledue	18-47
44-Sorel: Ledue	18-47
45-Sorel: Ledue	18-47
46-Sorel: Ledue	18-47
47-Sorel: Ledue	18-47
48-Sorel: Ledue	18-47
49-Sorel: Ledue	18-47
50-Sorel: Ledue	18-47
51-Sorel: Ledue	18-47
52-Sorel: Ledue	18-47
53-Sorel: Ledue	18-47
54-Sorel: Ledue	18-47
55-Sorel: Ledue	18-47
56-Sorel: Ledue	18-47
57-Sorel: Ledue	18-47
58-Sorel: Ledue	18-47
59-Sorel: Ledue	18-47
60-Sorel: Ledue	18-47
61-Sorel: Ledue	18-47
62-Sorel: Ledue	18-47
63-Sorel: Ledue	18-47
64-Sorel: Ledue	18-47
65-Sorel: Ledue	18-47
66-Sorel: Ledue	18-47
67-Sorel: Ledue	18-47
68-Sorel: Ledue	18-47
69-Sorel: Ledue	18-47
70-Sorel: Ledue	18-47
71-Sorel: Ledue	18-47
72-Sorel: Ledue	18-47
73-Sorel: Ledue	18-47
74-Sorel: Ledue	18-47
75-Sorel: Ledue	18-47
76-Sorel: Ledue	18-47
77-Sorel: Ledue	18-47
78-Sorel: Ledue	18-47
79-Sorel: Ledue	18-47
80-Sorel: Ledue	18-47
81-Sorel: Ledue	18-47
82-Sorel: Ledue	18-47
83-Sorel: Ledue	18-47
84-Sorel: Ledue	18-47
85-Sorel: Ledue	18-47
86-Sorel: Ledue	18-47
87-Sorel: Ledue	18-47
88-Sorel: Ledue	18-47
89-Sorel: Ledue	18-47
90-Sorel: Ledue	18-47
91-Sorel: Ledue	18-47
92-Sorel: Ledue	18-47
93-Sorel: Ledue	18-47
94-Sorel: Ledue	18-47
95-Sorel: Ledue	18-47
96-Sorel: Ledue	18-47
97-Sorel: Ledue	18-47
98-Sorel: Ledue	18-47
99-Sorel: Ledue	18-47
100-Sorel: Ledue	18-47

Zatopek en Suède

STOCKHOLM (AFP) — Le champion Olympique Tchécoslovaque Emil Zatopek a accepté l'invitation qui lui a été faite par la fédération suédoise d'athlétisme de venir s'installer en Suède sous réserve qu'il obtienne l'autorisation de la fédération tchécoslovaque.

Dans un interview accordée à l'envoyé spécial à Prague du journal "Aftonbladet" Zatopek, qui se trouvait à son domicile, a confirmé qu'il avait reçu, lors des Jeux Olympiques de Mexico, des propositions de la fédération suédoise d'athlétisme, pour venir diriger en Suède l'entraînement des coureurs de fond suédois.

"Mais, a-t-il dit, si j'avais quitté mon pays à ce moment-là j'aurais été un mauvais exemple pour mes compatriotes. Ils auraient pu croire que la situation était désespérée. Et ils m'auraient considéré comme un rat qui abandonne le navire en détresse. Mais je ne veux pas m'esquiver; mieux vaut perdre en jouant le jeu, que gagner en trichant. C'est pourquoi mon départ en Suède reste subordonné à un accord exprès de la fédération tchécoslovaque d'athlétisme."

Zatopek a encore déclaré au journaliste suédois qu'on va sans doute essayer d'obtenir de lui les noms des gens avec lesquels il a eu des contacts: "Mais je ne citerai aucun nom; je déteste ces méthodes."

"Lorsque je me promène dans les rues, il arrive que des jeunes gens qui me reconnaissent me demandent un autographe. Mail il y a tout de suite des policiers qui arrivent en commandant: "Circulez, pas de manifestations", a conclu le champion tchécoslovaque.

Spitz et D. Meyer brillent

PARIS — Comme la veille, à Versailles, l'Américain Mark Spitz s'est distingué sans forcer son talent, ainsi que la championne Olympique Debbie Meyer, à l'occasion de l'inauguration de la piscine Olympique de Colombes, dans la région parisienne.

Mark Spitz a remporté le 100 mètres nage libre en 53"9/10 son compatriote Zac Zorn 55"7/10 étant battu pour la seconde place par le Français Gilles Vignes (56/10). Mark Spitz enlevait également le 400 mètres nage libre en 4'21"5/10 devant le Français Vignette (4'23"7).

De son côté, Debbie Meyer remportait le 200 mètres quatre nages en 2'23"6/10 et le 200 mètres nage libre en 2'13"2/10.

FORUM

Mardi le 29 avril à 8.00 p.m.

Eliminatoires de la L.H.N. Partie "G" (au Forum) St-Louis vs Canadiens

PRIX: Sièges à \$4,50 dans le terrasse en vente aujourd'hui de 10 h.m. à 9 heures et demain à compter de 10 heures. Billets d'admission générale à \$4,00 et \$3,50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'admission générale à \$3,00 en vente mardi soir à compter de 7 heures aux guichets de la rue Atwater et du boul. de Maisonneuve.

AUX ABONNÉS DE LA L.H.N. Veuillez prendre note que les billets non réclamés à 6 heures aujourd'hui seront annulés.

Ito devient champion mondial

MUNICH (AFP) — Le Japonais Shigeo Ito, 24 ans, employé d'une fabrique de raquettes de Tokyo est devenu hier à Munich champion du monde du simple masculin de tennis de table en battant par 3-2 l'Allemand de l'ouest Eberhard Schoeller, 29 ans de Dusseldorf, huit fois champion national et l'un des meilleurs européens actuels.

Ito s'est imposé par 19/21, 14/21, 21/19, 21/15, 21/9 sur

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

<p>Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE Marion, Robic & Robic ci-devant Marion & Marion 2100, rue DRUMMOND Montréal, 25 288-2152</p>	<p>MEUBLES DE BUREAUX VENEZ CHOISIR VOTRE AMÉBIEMENT SUR LES LIEUX STATIONNEMENT Canada Dactylographe Inc. 7035 AVE. DU PARC 270-1141</p>
---	---

SAM GOLDWATER
avocat
31 QUÉBEC, RUE ST-JACQUES — SUITE 400
Bureau: 845-3231 Soir: 739-2167

EN ASSURANCES,
Pour votre protection, votre sécurité et la surveillance de votre dossier

ADRESSEZ-VOUS À
Horace Labrecque & Fils Limitée
Plus d'un demi-siècle au service du public
1440 ouest, rue Ste-Catherine Tél.: 866-6851
Suite 607 — Montréal 107, Qué.
Courtiers d'Assurance Agréés

Allons-y Alonzo, allons voir les Expos!

Les Mets de New York. Demain à 4h.05 p.m.

Billets: Parc Jarry, Place Ville Marie, Dominion Square Building, terminus d'autobus Dorchester et magasins Miracle Mart et Morgan. Renseignements, 875-2300.

La question numéro 1 en France

Qui succédera au général de Gaulle?

PARIS (AFP) — Nul n'en doute en France, la démission du président de la République ouvre un nouveau chapitre de l'histoire du pays.

Trois questions d'ores et déjà se posent. Deux pour l'immédiat, qui succédera au général de Gaulle et dans quelles conditions? Et une à plus long terme: comment fonctionnera dans l'avenir le système politique français?

Pendant toute la campagne référendaire, les gaullistes avaient assuré que la victoire des "non" jetterait le pays dans l'aventure ou, selon l'expression du général de Gaulle, dans le "bouleversement". Pour rassurer, l'opposition ripostait que dans un pays moderne la démission du chef de l'Etat ne doit provoquer aucun trouble et qu'il existe dans la constitution des dispositions prévoyant de telles circonstances. En fait, par-delà la polémique il est bien certain que l'inquiétude était réelle dans les deux camps.

En particulier, l'opposition a toujours soupçonné les gaullistes — au moins certains d'entre eux — de ne pas vouloir s'incliner devant le verdict populaire. Et de citer "La Nation", journal de l'UDR qui écrivait samedi de façon ambiguë: "Comment se passerait à Paris la nuit du dépouillement si une tendance s'affirmait pour le non? Sait-on si M. Poher aurait le temps d'arriver jusqu'à l'Élysée pour s'y saisir de l'intérim?"

Mais, ce soir, des premiers résultats, les jeunes gaullistes invitaient leurs adhérents à ne se livrer à aucune manifestation.

Cependant l'inquiétude dans les deux camps avait un autre fondement. La France a connu il y a un an, en mai dernier, une très violente crise étudiante et sociale, née, semble-t-il quasi spontanément, en tout cas en dehors de la volonté des grandes organisations politiques ou syndicales. Et chacun se demandait si le départ du général de Gaulle ne serait pas propice à la renaissance d'une telle agitation, partant de la base ou de groupuscules extrémistes. Dans ce cas, s'interrogeaient les observateurs, quelle serait l'attitude des centrales syndicales et des partis de gauche, en particulier du parti communiste? Chercherait-il à freiner le mouvement ou à l'accompagner?

Les premières réactions syndicales et politiques à la victoire des "non" laissent prévoir que la période électorale ne sera pas troublée délibérément. Il est vrai qu'elle sera courte: les élections présidentielles devant avoir lieu les 1er et 15 juin.

En outre, gaullistes et centristes seront co-responsables du pouvoir pendant cette période puisque le président par intérim est M. Alain Poher, chef de file des "non", tandis que le gouvernement reste présidé par M. Couve de Murville — ce qui peut aussi être source de conflits.

Mais si un président d'opposition est élu, il se trouvera face à une majorité gaulliste massive à l'Assemblée nationale et de nouvelles élections, législatives celles-là, seront sans doute nécessaires, prolongeant d'autant la période d'incertitude.

Normalement donc, c'est l'élection présidentielle des 1er et 15 juin qui devrait mobiliser pendant un mois l'attention de tous les Français. Elle se présente de façon singulière. Officiellement personne n'a encore fait acte de candidature.

En outre, une des particularités de la constitution française réside dans le fait que pratiquement n'importe qui peut se présenter. Il suffit

pour cela d'obtenir la signature de 100 maires (il y en a 38.000 en France). Mais, si au premier tour, les candidatures sont "libres", ne peut-on se présenter, au second tour, que les deux candidats arrivés en tête au premier.

Quels pourraient être les candidats? Du côté gaulliste, c'est presque une certitude pour les observateurs, certainement M. Georges Pompidou. Dès janvier dernier, l'ancien premier ministre avait clairement annoncé son intention d'être candidat le jour venu à la succession du général de Gaulle. Certes, il y a trois mois, personne, pas même M. Pompidou ne pensait que l'échéance serait si proche. Mais la voici arrivée et on ne voit pas pourquoi M. Pompidou aurait changé d'avis. Au contraire. Vendredi dernier encore, dans une interview, il laissait entendre en termes discrets comment il voyait sa candidature. Il ne se présentera pas en "dauphin" désigné du général de Gaulle, car ce dernier ne peut avoir "ni dauphin, ni même de successeur". Il ne sollicitera pas non plus l'investiture officielle du parti gaulliste. Simplement il sera candidat parce qu'il a conscience de représenter un courant réel dans l'opinion, c'est-à-dire le courant qui pour l'essentiel a toujours soutenu de Gaulle.

Dans son dessein, M. Pompidou bénéficiera certainement de l'appui d'une grande fraction des gaullistes. Mais non de l'unanimité. Certains gaullistes, de droite comme de gauche, auraient certainement préféré un autre candidat. Cependant, par solidarité gaulliste, et par nécessité, il est peu probable qu'ils fassent entendre leurs voix dans les circonstances actuelles.

Si le parti communiste présente un candidat, la gauche non-communiste en présentera un, vraisemblablement un socialiste, comme l'a laissé entendre dès dimanche soir M. Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO. Si le PC n'en présente pas, M. François Mitterrand, qui fut candidat aux élections présidentielles de 1965 contre le général de Gaulle, pourrait à nouveau être sur les rangs.

Reste le centre. Bien que morcelé en plusieurs organisations, ses leaders sont conscients que sa seule chance de figurer convenablement dans la compétition est de présenter un seul candidat. Selon certaines indications, il pourrait s'agir de M. Alain Poher. M. Jean Lecanuet, qui fut candidat en 1965, a déjà indiqué qu'il s'effacera volontiers en sa faveur, attitude que pourrait imiter M. Jacques Duhamel.

Cependant le nom de M. Antoine Pinay, ancien ministre des finances, est aussi prononcé par certains. Quant à M. Valéry Giscard d'Estaing, qui bien que membre de la majorité, en se prononçant contre le "oui", a été un des artisans de la victoire du "non", sa candidature est, dit-on, peu probable. Il reste cependant à son sujet une incertitude: défendra-t-il celle de M. Poher ou de M. Pinay, ou tentera-t-il un rapprochement avec M. Pompidou?

Ainsi, en toute première analyse, il y aurait trois ou quatre candidats sérieux à la présidence de la République. Dans les deux cas, les observateurs accordent une bonne chance au candidat gaulliste. Mais étant donné la netteté de la victoire des "non", ils ne négligent pas les chances des autres candidats.

Cependant, ces supputations, faites par les meilleurs spécialistes, ne tiennent pas

compte d'un élément fondamental: c'est que le départ du général de Gaulle crée en France une situation absolument nouvelle sur le plan politique comme sur le plan psychologique.

Pendant onze années, depuis 1958, toute la vie nationale s'était organisée autour du général de Gaulle. C'est lui qui dirigeait effectivement

l'exécutif et faisait régner une discipline de fer dans la majorité parlementaire, par personnes interposées. Dialoguant directement avec le peuple, il avait en quelque sorte vidé de leur substance, rendu presque inutiles les partis politiques traditionnels qui en dix ans n'étaient pas parvenus à constituer une opposition réellement organisée.

En outre, le gaullisme s'identifiant avec la Vème République, se présentait en fait comme un régime nouveau, fondé sur une constitution nouvelle et ambitionnant de transformer profondément les mœurs politiques du pays.

Bref, pour les gaullistes, un régime original a commencé en 1958. Malgré l'échec du général de Gaulle, l'oeuvre doit être poursuivie. Pour beaucoup d'opposants au contraire, le gaullisme ne constitue qu'une parenthèse, une sorte de greffe qui en définitive vient d'être rejetée par le corps français. Ils prévoient donc que plus ou moins vite le gaullisme se désagrègera et que le pays en reviendra aux clivages politiques traditionnels. Certes, la plupart

ne rejettent pas la constitution de 1958, mais beaucoup pensent que le général de Gaulle l'a détournée à son profit.

Dès lors, ce qui va se passer dans les prochains mois marquera l'avenir. Par exemple, si une forte personnalité est élue président de la République, il est vraisemblable que le caractère présidentiel du régime sera confirmé.

Si, au contraire, le nouveau président a une personnalité moins forte, le rôle du futur premier ministre, qui est responsable devant l'Assemblée nationale, en sera d'autant plus valorisé.

Ainsi, les prochains mois permettront de savoir non seulement si le gaullisme mais encore si les institutions, telles qu'elles fonctionnent depuis 1958, pourront survivre à de Gaulle.

Les élections présidentielles seront à cet égard décisives. Mais leur issue dépendra en définitive des Français eux-mêmes. C'est eux qui diront si, poussés par un courant profond, ils veulent, après avoir renversé de Gaulle, liquider en même temps son héritage, ou si, après leur vote du 27 avril, ils souhaitent qu'un certain gaullisme succède à de Gaulle.

Carrières et Professions

En deux semaines vous êtes le directeur, votre secrétaire prend vos messages, votre personnel travaille, vos clients vous recherchent et votre revenu dépasse \$18,000.

Nous installerons votre commerce, nous fournirons un personnel qualifié, nous entraînerons le directeur et nous assurerons votre succès.

QUALIFICATIONS: Agé de plus de 26 ans. Bonne instruction générale, belle personnalité, être ambitieux et avoir \$2,500.

Informations sur références: **Téléphoner pour entrevue: 735-0660**

ASSISTANT-CAISSIER DEMANDÉ

Importante maison de placement cherche un jeune homme sérieux et ambitieux âgé de 20 à 25 ans comme assistant-caissier dans le Service de la comptabilité.

Cette situation peut offrir un avenir exceptionnel à un jeune homme qui a certaines notions de comptabilité ou qui a travaillé dans une banque. Le candidat devra également être consentant, si nécessaire, à prendre certains cours de perfectionnement payés par l'employeur. Le salaire sera basé sur l'expérience et le degré d'instruction.

Faire parvenir "Curriculum Vitae" à **Case 1091 Le Devoir Montréal**

RESPONSABLE DE L'ORIENTATION

Endroit: au Collège de Matane

Poste: responsable du bureau d'orientation au service des étudiants (12e, 13e et 14e années)

Qualifications exigées: diplôme universitaire en orientation

Salaire: selon les qualifications et l'expérience.

Candidatures: avant le 15 mai

Le Directeur Général Collège de Matane, Matane, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES DEMANDE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1969-1970 DES PROFESSEURS

Dans les matières suivantes:

Français en 12e commerce; scolarité 16 ans expérience en 11e - 12e, 5 ans.

Français en Sec. II - III

Mathématiques en Sec. III - IV - V

Éducation physique (professeurs féminins)

Musique

Art dramatique

Arts plastiques en Sec. I - II

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur offre de services en indiquant leur numéro de téléphone à:

M. Rock Aubé directeur de l'Enseignement secondaire Case Postale 298 Saint-Eustache

CEGEP

Le Collège de Rimouski demande les services d'un **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Fonction: Le Secrétaire général agit comme adjoint et conseiller du Directeur général; il assume particulièrement les responsabilités suivantes:

- Est secrétaire du conseil d'administration et du comité exécutif;
- Veille à l'application des conventions collectives et aux relations avec le personnel;
- Est responsable de la publicité et de l'information.

Qualifications: Le candidat doit posséder un diplôme universitaire (minimum 16 ans de scolarité) en administration, sciences commerciales, sciences sociales ou une autre discipline universitaire pertinente.

Il doit posséder une expérience administrative reconnue particulièrement dans la gestion du personnel dans l'entreprise privée ou publique.

Traitement: Salaire selon les qualifications et l'expérience. Bénéfices sociaux usuels.

Les réponses doivent parvenir avant le 6 mai 1969 à l'adresse suivante:

Le Directeur Général, CEGEP de Rimouski, 60, ouest de l'Évêché, Rimouski, Qué.

Bureau d'Ingénieurs-Conseils

désire retenir les services d'un **INGÉNIEUR EN STRUCTURE**

Bilingue, pour études diverses de charpentes complexes en béton armé et béton précontraint. Candidats possédant un certificat d'études post-universitaires recevront la préférence.

Le traitement sera proportionnel à la formation et à l'expérience du titulaire.

Faire parvenir curriculum vitae par la poste à:

R.R. Nicolet & Associés, Suite 2425, 1, Place Ville-Marie, Montréal 113, P.Q.

SECRÉTAIRE SENIOR

L'Office National du Film recherche les services d'une secrétaire parfaitement bilingue pour le Directeur et l'assistant-Directeur du service du personnel.

Les candidates devront posséder un cours secondaire, 4 à 5 années d'expérience et être capables de prendre la dictée en français et en anglais.

Le tact et l'entregent sont essentiels.

Salaire initial de \$465. par mois. Tous les avantages sociaux.

Pour de plus amples renseignements veuillez appeler: **747-5511 poste 352-353.**

CEGEP

Le Collège de Rimouski demande les services d'un **DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES**

Fonction: Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services pédagogiques a la responsabilité des services d'enseignement; il assume particulièrement les responsabilités suivantes:

- Coordination de tous les services pédagogiques.
- Planification du développement de l'enseignement.
- Organisation de l'enseignement.
- Évaluation et engagement du personnel enseignant.

Le directeur des services pédagogiques est membre du conseil d'administration et agit comme directeur général adjoint.

Qualifications: Posséder au moins une licence dans l'une ou l'autre des disciplines enseignées au CEGEP et plusieurs années d'expérience à titre de professeur ou autrement dans des institutions d'enseignement publiques ou privées.

Traitement: Salaire selon les qualifications et l'expérience. Bénéfices sociaux usuels.

Les réponses doivent parvenir avant le 6 mai 1969 à l'adresse suivante:

Le Directeur Général, CEGEP de Rimouski, 60 ouest, de l'Évêché, Rimouski.

ADMINISTRATION

D'UN COMPLEXE HÔTEL-IMMEUBLES-LOISIRS

dans les Laurentides

Voici une occasion exceptionnelle, pour un administrateur compétent, d'assumer la direction d'un groupe diversifié d'importantes opérations. Ses fonctions comprendront non seulement l'exploitation et l'expansion d'un hôtel ainsi que des facilités récréatives d'été et d'hiver qui existent à cet endroit, mais aussi la responsabilité de maisons d'appartements et autres immeubles, de la mise en valeur du terrain, des services municipaux et autres activités connexes.

Les candidats à ce poste doivent être bilingues. Leurs connaissances en génie ou en gestion municipale seront considérées comme un atout. Il est essentiel qu'ils puissent s'acquitter de la fonction "relations extérieures" que comporte ce travail, mais il est plus important encore qu'ils aient fait leurs preuves dans la gestion d'opérations complexes.

Le salaire de début, qui dépendra des connaissances et de l'expérience du candidat choisi, pourra varier, à partir de \$15,000. Des avantages spéciaux s'ajouteront à ce salaire.

Les demandes seront reçues à titre strictement confidentiel. Prière de donner suffisamment de détails pour permettre de faire le choix initial.

Écrire à: Case 1089

Le Devoir, Montréal, P.Q.

COLLÈGE DE SHERBROOKE (CEGEP)

OFFRE D'EMPLOI

Directeur du Service de l'Équipement

Fonction: Sous l'autorité du Directeur général, il est responsable de l'organisation physique et matérielle de l'institution. Il lui appartient donc de planifier, d'organiser, de coordonner et de contrôler les activités des divers services sous sa juridiction, tels que les achats, les inventaires, la sécurité, les aménagements, etc. . . .

Qualifications: Le candidat devra détenir un diplôme universitaire en sciences appliquées ou en sciences commerciales ou justifier une compétence équivalente. La date limite du concours est le 5 mai 1969. Tout candidat intéressé à obtenir ce poste devra faire parvenir son curriculum vitae au:

Président du CEGEP, 2965 boul. Université, Sherbrooke, Qué.

CEGEP DE JOLIETTE

RESPONSABLE DE LA VIE ÉTUDIANTE

Le responsable relève du Directeur des Services aux étudiants.

Fonctions: Planifier, organiser et exécuter les politiques établies concernant les activités sociales, culturelles, artistiques des étudiants et, plus généralement, de leurs loisirs. Conseiller les étudiants dans leurs activités extra-académiques. Assister aux différentes activités ou manifestations étudiantes. Responsabilité plus particulière de l'élément féminin du Collège.

Qualifications: Détenir un diplôme universitaire dans le domaine des sciences humaines ou l'équivalent. La préférence est accordée aux personnes qui ont déjà une certaine expérience des milieux d'adolescents.

Traitement: Subordonné à l'expérience et aux qualifications. Prière d'envoyer curriculum vitae au plus tard le 7 mai 1969 au:

Directeur général, Collège de Joliette, Case postale 130, JOLIETTE, P.Q.

COLLÈGE DE SHERBROOKE (CEGEP)

OFFRES D'EMPLOI

1. Responsable de l'informatique: Il est chargé de toutes les activités relatives à la compilation de l'information et à son traitement. Il s'occupe aussi des systèmes et des procédures administratives. Il assure donc la direction du centre de traitement des données et, à ce titre, il voit à l'utilisation de l'équipement du centre tant sur le plan administratif que pédagogique.

2. Un coordonnateur des techniques audio-visuelles: L'utilisation croissante des techniques audio-visuelles nécessite une coordination particulière entre le CEGEP et le centre de télécommunications de la région. Il doit assister le directeur des services pédagogiques dans le travail de planification, d'organisation, de coordination et de contrôle des activités concernant l'utilisation des méthodes et techniques audio-visuelles.

3. Trois (3) animateurs des techniques audio-visuelles: Ils travaillent surtout au niveau de la pédagogie et de la création. Pour ce faire, certaines connaissances techniques leur sont indispensables. Leur rôle: devenir des méthodologues pour le traitement des cours en télé-éducative; seconder les professeurs dans la création des méthodes pédagogiques nouvelles pour l'exploitation des techniques audio-visuelles.

4. Un conseiller en diagnostic pédagogique: Sous l'autorité du coordonnateur de l'aide pédagogique et de la recherche, il collabore avec les secteurs d'enseignement pour la mise sur pied d'équipes de diagnostic pédagogique, il stimule et coordonne l'activité de ces équipes, leur fournit toute l'aide technique nécessaire et encourage leur perfectionnement. Il réalise lui-même ou fait réaliser les analyses d'ordre pédagogique que lui commande son chef de service.

5. Un conseiller en recherche et expérimentation pédagogique: Sous l'autorité du coordonnateur de l'aide pédagogique et de la recherche et en liaison avec les secteurs d'enseignement, il stimule et coordonne l'expérimentation pédagogique parmi le personnel enseignant, il fournit l'assistance technique nécessaire aux intéressés, il les aide à évaluer leur expérimentation, il assure une diffusion utile des expériences réalisées. Il effectue lui-même ou fait effectuer les recherches pédagogiques que lui demande son chef de service.

N.B. - Qualifications universitaires pertinentes aux tâches décrites.

La date limite des concours est le 15 mai. Tout candidat intéressé à l'un de ces postes devra faire parvenir son curriculum vitae au

Secrétaire Général, CEGEP de Sherbrooke, 2965 boul. Université, Sherbrooke, Qué.

L'affaire Savard

La lettre du directeur n'a pas convaincu les étudiants

Des étudiants du département d'anthropologie de l'université de Montréal ont fait parvenir une lettre au directeur du département, M. Guy Dubreuil, dans laquelle ils le somment de donner des explications claires sur les raisons qui ont motivé le refus d'accorder l'agrégation au professeur Rémi Savard, démissionnaire. Trois jours plus tôt, soit le 21, M. Dubreuil avait envoyé une lettre aux étudiants du département d'anthropologie, lettre qui visait à "replacer le problème de la démission de M. Savard dans sa vraie perspective".

Les étudiants considèrent, à toutes fins utiles, que la lettre de M. Dubreuil n'apporte rien de neuf et que le directeur refuse de donner les véritables raisons du départ de M. Savard. M. Dubreuil décrit la procédure qui a conduit au refus d'accorder la promotion au professeur et estime que la recommandation du comité de promotion ne justifiait pas la démission de M. Savard. Le directeur affirme en outre qu'il n'existe au département "aucun privilège discriminatoire" et que "les rumeurs

relatives à de prétendus complots et à de sombres conspirations contre M. Savard ou contre tout autre professeur-assistant sont entièrement fausses".

A cela les étudiants répondent que l'attitude de M. Dubreuil entre en contradiction avec celle du doyen de la faculté de sciences sociales, M. Garigue, qui a reconnu publiquement qu'il a été obligé de s'inscrire contre l'agrégation de M. Savard à cause des pressions exercées par les huit professeurs titulaires et agrégés du département.

Somme toute, les étudiants restent persuadés que des injustices se commettent et que le département court un danger grave. Et ils posent la question suivante: quelles sont les raisons qui vous ont poussé à refuser de recommander la promotion de M. Savard? "Vous nous dites, poursuivent les étudiants, avoir jugé "en conscience" que vous ne pouviez le faire mais au point où nous en sommes, votre "conscience" ne nous rassure guère et nous craignons de ne pouvoir lui faire confiance."